

ANNUAIRE
DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL
POUR
L'ANNÉE ACADÉMIQUE
1881-82.

Numéro 25.

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET C^{ie}
1881

UNIVERSITE LAVAL

UNIVERSITE LAVAL

1881-82

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15 J
- 16 V
- 17 S
- 18 D
- 19 L
- 20 M
- 21 Me
- 22 Je
- 23 Ve
- 24 Sa
- 25 Di
- 56 Lu
- 27 Ma
- 28 Me
- 29 Je
- 30 Ven

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1881-82.

1881.

Septembre.

- Un Examen pour le B. ès Arts et l'inscription commence le 29 août.*
- 1 Jeudi.
 - 2 Vendredi.—*Rentrée des élèves au Séminaire de Québec.*
 - 3 Samedi.
 - 4 DIMANCHE.
 - 5 Lundi.
 - 6 Mardi.
 - 7 Mercredi.
 - 8 Jeudi.
 - 9 Vendredi.
 - 10 Samedi.—*Ouverture de la retraite annuelle au grand Séminaire de Québec.*
 - 11 DIMANCHE.
 - 12 Lundi.—*Cartier arrive à Québec, 1885.*
 - 13 Mardi.—*Promulgation solennelle de la Bulle d'érection canonique de l'Université, 1876.*
 - 14 Mercredi.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
 - 15 Jeudi.
 - 16 Vendredi.
 - 17 Samedi.—*Prix du Prince de Galles fondé en 1860.*
 - 18 DIMANCHE.
 - 19 Lundi.
 - 20 Mardi.—*Inauguration de l'Université-Laval et pose de la première pierre du grand édifice, 1854.*
 - 21 Mercredi.—*Quatre-Temps.*
 - 22 Jeudi.
 - 23 Vendredi.—*Quatre-Temps.*
 - 24 Samedi.—*Quatre-Temps.*
 - 25 DIMANCHE.
 - 26 Lundi.
 - 27 Mardi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université à Québec.*
 - 28 Mercredi.—*Rentrée des facultés.*
 - 29 Jeudi.
 - 30 Vendredi.

Octobre.

- 1 Samedi.—*Second incendie du Séminaire de Québec.—Erection du siège épiscopal de Québec, 1674.*
- 2 DIMANCHE.—*Indulgence plénière et salut de St. Michel Archange à la chapelle du Séminaire.*
- 3 Lundi.
- 4 Mardi.
- 5 Mercredi.
- 6 Jeudi.—*Prix Morin, fondé en 1863.*
- 7 Vendredi.
- 8 Samedi.
- 9 DIMANCHE.—*Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.*
- 10 Lundi.
- 11 Mardi.
- 12 Mercredi.
- 13 Jeudi.—*Fête patronale de Mgr de Montréal et du Recteur. Congé à Québec et à Montréal.*
- 14 Vendredi.
- 15 Samedi.
- 16 DIMANCHE.
- 17 Lundi.—*Compos. Miroir. Des cœurs unis en général et des fidèles nous aux Dm. Paroiss.*
- 18 Mardi.
- 19 Mercredi.
- 20 Jeudi.
- 21 Vendredi.
- 22 Samedi.
- 23 DIMANCHE.
- 24 Lundi.
- 25 Mardi.
- 26 Mercredi.
- 27 Jeudi.
- 28 Vendredi.
- 29 Samedi.
- 30 DIMANCHE.
- 31 Lundi.—*Jeûne.*

Novembre.

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]

- 1 Mardi.—TOUSSAINT.—Fête d'obli-tion.
- 2 Mercredi.— Commémoration des morts.—Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basili-que.
- 3 Jeudi.—Service funèbre pour les BIENFAITEURS à la chapelle du Séminaire.
- 4 Vendredi.
- 5 Samedi.
- 6 DIMANCHE.— Indulgence plénière et salut de St. CHARLES à la chapelle du Séminaire.
- 7 Lundi.
- 8 Mardi.
- 9 Mercredi.
- 10 Jeudi.
- 11 Vendredi.
- 12 Samedi.
- 13 DIMANCHE.
- 14 Lundi.
- 15 Mardi.—Premier incendie du Sé-minaire, 1701.
- 16 Mercredi.
- 17 Jeudi.
- 18 Vendredi.
- 19 Samedi.
- 20 DIMANCHE.
- 21 Lundi.
- 22 Mardi.
- 23 Mercredi.
- 24 Jeudi.
- 25 Vendredi.
- 26 Samedi.
- 27 DIMANCHE.—1er de l'Avent.
- 28 Lundi.
- 29 Mardi.
- 30 Mercredi.—Jeûne.

Décembre.

- 1 Jeudi.
- 2 Vendredi.—Jeûne.
- 3 Samedi.
- 4 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
- 5 Lundi.—Erection de la congré-gation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
- 6 Mardi.
- 7 Mercredi.—Jeûne.
- 8 Jeudi.—IMMACULÉE CONCEPTION.—Fête de l'Université.—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consé-cration de Mgr de Laval, 1658.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
- 9 Vendredi.—Jeûne.
- 10 Samedi.
- 11 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
- 12 Lundi.
- 13 Mardi.
- 14 Mercredi.—Quatre-Temps.
- 15 Jeudi.
- 16 Vendredi.—Quatre-Temps.
- 17 Samedi.—Quatre-Temps.
- 18 DIMANCHE.—4e de l'Avent.
- 19 Lundi.
- 20 Mardi.
- 21 Mercredi.—Jeûne.—Eramen dans les facultés de Droit, de Méde-cine et des Arts.
- 22 Jeudi.
- 23 Vendredi.—Jeûne.
- 24 Samedi.—Jeûne.
- 25 DIMANCHE.—NOËL.
- 26 Lundi.—Vacances de Noël.—Re-traité de vocation au Petit Sé-minaire.
- 27 Mardi.
- 28 Mercredi.
- 29 Jeudi.
- 30 Vendredi.
- 31 Samedi.

1882.

Janvier.

1. DIMANCHE.—Circocision.
2. Lundi.
3. Mardi.
4. Mercredi.
5. Jeudi.
6. Vendredi.— EPIPHANIE. — Fête d'obligation.
7. Samedi.—Examen dans les facultés de Théologie et des Arts. Rentrée des pensionnaires de l'Université.
8. DIMANCHE.
9. Lundi.—Commencement du second terme.
10. Mardi.
11. Mercredi.
12. Jeudi.
13. Vendredi.
14. Samedi.
15. DIMANCHE.
16. Lundi.
17. Mardi.
18. Mercredi.
19. Jeudi.
20. Vendredi.
21. Samedi.
22. DIMANCHE.
23. Lundi.
24. Mardi.
25. Mercredi.
26. Jeudi.
27. Vendredi.
28. Samedi.
29. DIMANCHE.— ST. FRANÇOIS DE SALES. — Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
30. Lundi.
31. Mardi.—Examen sémestriel du Petit Séminaire de Québec.

Février.

1. Mercredi.
2. Jeudi.— PURIFICATION. — Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.
3. Vendredi.
4. Samedi.
5. DIMANCHE.
6. Lundi.
7. Mardi.—Mort de Pie IX, 1878.
8. Mercredi.
9. Jeudi.
10. Vendredi.
11. Samedi.
12. DIMANCHE.
13. Lundi.
14. Mardi.
15. Mercredi. X
16. Jeudi.
17. Vendredi.
18. Samedi.
19. DIMANCHE.
20. Lundi.—Election de Léon XIII, 1878.
21. Mardi.
22. Mercredi.—Les Cendres. — Les Cours vaquent durant les offices de la Basilique.
23. Jeudi.
24. Vendredi.—[Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur à Québec (et au Vice-Recteur à Montréal), avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.]
25. Samedi.
26. DIMANCHE.—1er du carême.
27. Lundi.
28. Mardi.

Mars.

- 1 Mercredi.—Quatre-Temps. X
- 2 Jeudi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
- 3 Vendredi.—Couronnement de Léon XIII, 1878.—Quatre-Temps.
- 4 Samedi.—Quatre-Temps.
- 5 DIMANCHE.—2e du carême.
- 6 Lundi. 3
- 7 Mardi.—Exposition des Quarante heures à la chapelle du Séminaire.
- 8 Mercredi. †
- 9 Jeudi. †
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi.
- 12 DIMANCHE.—3e du carême.
- 13 Lundi. 4
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi. †
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.—4e du carême.—Consécration de Mgr Taschereau, Visiteur de l'Université, 1871.—Congé.
- 20 Lundi. 5
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi. X
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.—ANNONCIATION.—Fête d'obligation.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
- 26 DIMANCHE.—De la Passion.—Mandement de Mgr de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec, 1663.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi. X
- 30 Jeudi.
- 31 Vendredi.

Avril.

- [Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]
- 1 Samedi.
 - 2 DIMANCHE.—Des Rameaux.
 - 3 Lundi.—(Publication des thèses pour l'examen du Doctorat en théologie.) 7
 - 4 Mardi.
 - 5 Mercredi.—Retrait préparatoire à la fête de Pâques pour les Universitaires.
 - 6 Jeudi.
 - 7 Vendredi.
 - 8 Samedi.
 - 9 DIMANCHE.—PAQUES.
 - 10 Lundi.—Vacances de Pâques.—Emplacement du Séminaire acheté, 1666. 8
 - 11 Mardi.
 - 12 Mercredi. X
 - 13 Jeudi.
 - 14 Vendredi.
 - 15 Samedi.
 - 16 DIMANCHE.—De Quasimodo.
 - 17 Lundi.—Retour des pensionnaires de l'Université. Examen dans les facultés de Théologie et des Arts. 9
 - 18 Mardi.—Commencement du troisième terme.
 - 19 Mercredi.
 - 20 Jeudi. †
 - 21 Vendredi.
 - 22 Samedi.
 - 23 DIMANCHE.—Sainte-Famille.—Fête Patronale du Séminaire de Québec.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.—Congé. 10
 - 24 Lundi.
 - 25 Mardi.
 - 26 Mercredi. †
 - 27 Jeudi.
 - 28 Vendredi.
 - 29 Samedi.
 - 30 DIMANCHE.—Naissance de Mgr de Laval, 1622.—Congé. 15

11
12
13
14
15
16
17 M
18 J
19 V
20 Se
21 D
22 Lu
23 M
24 Mer
25 Jeu
26 Ven
27 Sam
28 Dim
29 Lun
30 Mar
31 Mer

Maï.

- 11 1 Lundi.—(Publication des thèses pour l'examen de la licence en théologie.)
- 2 Mardi.
- 3 Mercredi. X
- 4 Jeudi.
- 5 Vendredi.—Mort de M. L. J. Casault, premier Recteur de l'Université, 1862.
- 6 Samedi.—Mort de Mgr de Laval, 1708.
- 7 DIMANCHE.
- 8 Lundi.
- 9 Mardi.
- 10 Mercredi.
- 11 Jeudi. X
- 12 Vendredi.
- 13 Samedi.
- 14 DIMANCHE.—Institution canonique de l'Université-Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
- 15 Lundi.
- 16 Mardi.—[Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence en juin, doivent présenter leur demande au Recteur, avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.]
- 17 Mercredi. X
- 18 Jeudi.—ASCENSION.—Fête d'obligation.
- 19 Vendredi.—Union du Séminaire de Québec au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, 1675.
- 20 Samedi.
- 21 DIMANCHE.
- 22 Lundi.
- 23 Mardi.—Bénédictio de la croix du dôme principale de l'Univ., 1876.—Translation solennelle des restes de Mgr. de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
- 24 Mercredi.—Naissance de la Reine, 1819.—Congé à l'Université.
- 25 Jeudi.
- 26 Vendredi.—Composition pour les PRIX MORRIN.
- 27 Samedi.—Jeûne.
- 28 DIMANCHE.—PENTECOTE.
- 29 Lundi.
- 30 Mardi.
- 31 Mercredi.—Quatre-Temps. X

Jun.

- [La Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves de l'Université-Laval et du Sé.n. de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur comm. ils visitent
- 1 Jeudi. la ch. du Séminaire.]
- 2 Vendredi.—Quatre-Temps.
- 3 Samedi.—Quatre-Temps.
- 4 DIMANCHE.—STE. TRINITÉ.
- 5 Lundi.
- 6 Mardi. 16
- 7 Mercredi.
- 8 Jeudi.—FÊTE-DIEU.—Fête d'oblig.
- 9 Vendredi.
- 10 Sam.—Prix Demers fondé, 1875.
- 11 DIMANCHE.
- 12 Lundi.—Examen pour la Licence et le Doctorat en Médecine. 17
- 13 Mardi.
- 14 Mercredi. X
- 15 Jeudi.—Bénédictio des édifices de l'Univ. par Mgr Horan, 1859.
- 16 Vendredi.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
- 17 Samedi.—Examen pour le Baccalauréat ès Arts.
- 18 DIMANCHE.—Examen du catholicisme au Petit Séminaire.
- 19 Lundi.
- 20 Mardi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837. Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.—Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.
- 21 Mercredi. X
- 22 Jeudi.
- 23 Vendredi.
- 24 Samedi.—St-J. BTE.—Congé.
- 25 DIMANCHE.—Indulgence plénière et salut de St. Jean-Baptiste à la chapelle du Séminaire.—1ere messe à Québec.
- 26 Lundi.—Examens dans toutes les facultés.
- 27 Mardi.
- 28 Mercredi.—Jeûne.—Couronnement de la Reine, 1837.
- 29 Jeudi.—SS. PIERRE ET PAUL.—Fête d'obligation.
- 30 Vendredi.—Distribution des prix et des diplômes. 17

Juillet.

- 1 Samedi. — Inauguration de la Puissance du Canada, 1867. — *Vacances d'été.*
- 2 DIMANCHE.
- 3 Lundi. — Champlain fonde Québec, 1608.
- 4 Mardi.
- 5 Mercredi.
- 6 Jeudi.
- 7 Vendredi.
- 8 Samedi.
- 9 DIMANCHE. — DÉDICACE.
- 10 Lundi.
- 11 Mardi.
- 12 Mercredi.
- 13 Jeudi.
- 14 Vendredi.
- 15 Samedi.
- 16 DIMANCHE.
- 17 Lundi.
- 18 Mardi.
- 19 Mercredi.
- 20 Jeudi.
- 21 Vendredi.
- 22 Samedi.
- 23 DIMANCHE.
- 24 Lundi.
- 25 Mardi.
- 26 Mercredi.
- 27 Jeudi.
- 28 Vendredi.
- 29 Samedi.
- 30 DIMANCHE.
- 31 Lundi.

Août.

- 1 Mardi.
- 2 Mercredi.
- 3 Jeudi.
- 4 Vendredi.
- 5 Samedi.
- 6 DIMANCHE.
- 7 Lundi.
- 8 Mardi.
- 9 Mercredi.
- 10 Jeudi.
- 11 Vendredi. — Fête patronale de Mgr l'Archevêque, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
- 12 Samedi.
- 13 DIMANCHE.
- 14 Lundi.
- 15 Mardi.
- 16 Mercredi.
- 17 Jeudi.
- 18 Vendredi.
- 19 Samedi.
- 20 DIMANCHE.
- 21 Lundi.
- 22 Mardi. — Approbation des constitutions du Séminaire de Québec par Mgr Briand 1878. — Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860. — *Retraite ecclésiastique.*
- 23 Mercredi.
- 24 Jeudi.
- 25 Vendredi.
- 26 Samedi.
- 27 DIMANCHE.
- 28 Lundi.
- 29 Mardi.
- 30 Mercredi.
- 31 Jeudi.

N. B. — 1° La rentrée des facultés aura lieu mercredi, le 1er octobre 1882. Les pensionnaires doivent rentrer la veille. — Un examen pour l'inscription et le Baccalauréat de Arts se fera le 29 août. — Les élèves pensionnaires au Petit Séminaire de Québec rentrent le 1er septembre.

2° Les cours vacent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste (et à Montréal le jour de la translation et la fête patronale de l'Evêque de Montréal).

3° Le jour des Morts (2 novembre) et le Mercredi des Cendres (22 février) il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

JEAN SIMEONI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

SOUS LE TITRE DE S.-PIERRE-AUX-LIENS,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

UNIVERSITÄT BAVARIEN

KARDINAL THEOLOGISCHES SEMINARIUM

LEHRPLAN

RECHTSGEWISSENSCHAFT

CONSILIUM

LEHRPLAN DER RECHTSGEWISSENSCHAFT
IM SAISONHALBESCHULUNGSSYSTEM
FÜR DIE ERSTEN FACHSEMESTER
DES UNIVERSITÄTSSYSTEMS

M
M
L
M
A
CH
L'

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ.

ANNÉE 1881-82.

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE.

SA GRACE MGR ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

RECTEUR.

M. MICHEL-ÉDOUARD METHOT, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL.

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, Directeur du Séminaire.

L'honorable NAPOLEON CASALT, Professeur à la Faculté de Droit.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Directeur du Séminaire.

ALFRED JACKSON, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.

M^{GR} BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer, Professeur à la Faculté
de Médecine.
L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté
de Droit.

VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ A MONTRÉAL.

M. L. BEAUDET.

MODÉRATEUR ET SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

M. PIERRE ROUSSEL.

ASSISTANT-SECRÉTAIRE.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. EDMOND MARCOUX.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

DOYENS.

M^{GR} BENJAMIN PAQUET, à Québec.
M. LOUIS COLIN, à Montréal.

SECRÉTAIRES.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, à Québec.
M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, à Montréal.

PROFESSEURS.

- M^{GR} BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec),
Docteur en Théologie, Camérier Secret du Saint Père et
Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théolo-
gie morale.
- M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec),
Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogma-
tique.
- M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur titulaire* (Québec),
Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire Ecclésias-
tique et d'Hébreu.
- M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Qué-
bec), Docteur en Théologie et Maître ès Arts ; Profes-
seur d'Écriture Sainte.
- M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur
en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. FRÉDÉRIC-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire*
(Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit
Canonique.

- M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ-ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et de Liturgie sacrée.
- M. JEAN-AMABLE TRÉMOLET, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. NARCISSE-AMABLE TROIE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. ALEXIS-JULES-THÉODORE ORBAN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Éloquence sacrée.
- M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.
- M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte.
- M. JEAN-BAPTISTE THIBAUT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. FRANÇOIS-HYPPOLITE DUPRET, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et d'Hébreu.
- M. JOSEPH-NARCISSE MARTIN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. JOSEPH FEULTAULT, Docteur en Droit Canonique, *Chargé de cours* (Québec), chargé du cours du Droit Canonique.

FACULTÉ DE DROIT.

DOYENS.

L'Honorable **ULRIC-JOSEPH TESSIER**, à Québec.
COME-SÉRAPHIN CHERRIER, C. R., à Montréal.

SECRÉTAIRES.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, Écuyer, à Québec.
JOSEPH-ALPHONSE OUMET, Écuyer, à Montréal.

PROFESSEURS.

- L'Honorable **ULRIC-JOSEPH TESSIER**, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 70 rue Saint-Louis, Québec.
- L'Honorable **NAPOLÉON CASAULT**, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.—Résidence, 9 rue Salaberry, Québec.
- L'Honorable **CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER**, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil et de Droit administratif.—Résidence, 51 Grande Allée, Québec.
- L'Honorable **EDMUND-JAMES FLYNN**, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.—Résidence, 61 Grande Allée, Québec.
- RICHARD ALLEYN**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 131 rue Sainte-Anne, Québec.
- COME-SÉRAPHIN CHERRIER**, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Conseil de la Reine et Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire ; Professeur de Droit international.—Résidence, 316 rue Lagauchetière, Montréal.
- L'Honorable **PIERRE-U.-O. CHAUVEAU**, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et ès-Lettres, Chevalier de

seconde classe de l'Ordre de Pie IX, Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire, Officier de l'Instruction Publique de France, Conseil de la Reine, ancien ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, Shériff de Montréal; Professeur de Droit Romain.—Résidence, 27 rue Saint-Denis, Montréal.

L'Honorable THOMAS-J.-J. LORANGER, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge en retraite de la Cour Supérieure, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 27 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'Honorable JOSEPH A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit; Professeur de Droit criminel.—Résidence, Hôtel Windsor, Montréal.

L'Honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure; Professeur de Droit civil.—Résidence, 97 rue Saint-Hubert, Montréal.

J.-ALPHONSE OUMET, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 89 rue St-Hubert, Montréal.

ALEXANDRE LACOSTE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, 77 rue St-Hubert, Montréal.

AGRÉGÉS.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, *Écuyer, Licencié en Droit*, (Québec).—Résidence, 25 rue Rampart, Québec.

M. CHARLES CHAMILLY DE LORIMIER, *Écuyer*, (Montréal), —Résidence, rue St-Hubert, Montréal.

PROFESSEURS HONORAIRES.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire et Prof. à la Faculté cath. d'Angers; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

L'Honorable SAMUEL-C. MONK, LL. D., Juge de la Cour du Banc de la Reine; ancien Professeur de Droit commercial et maritime à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

DOYENS,

JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer, à Québec.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Ecuyer, à Montréal.

SECRÉTAIRE.

ARTHUR VALLÉE, Ecuyer, à Québec.

E.-P. LACHAPPELLE, Écuyer, à Montréal.

PROFESSEURS.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès-Arts et Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 43 rue Sainte-Ursule, Québec.

ALFRED JACKSON, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie, de la Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 14 rue Saint-Andrew, Québec.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte Ursule, Québec.

FRANCOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine et Maître ès-Arts, Membre correspondant de la Société de Médecine de Louvain, Membre de la Société des Chimistes ana-

listès de Londres, Angleterre ; Professeur de Médecine légale, de Toxicologie, d'Hygiène, d'Histologie, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie.—Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial des maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie.—Résidence, 46 rue Saint-Louis, Québec.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière médicale et de Thérapeutique générale.—Résidence, 154 rue des Fossés, Québec.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine.—Résidence, Hôpital de la Marine, Québec.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne.—Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

EMMANUEL-P. LACHAPPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène ; Professeur de Pathologie générale et de Physiologie.—Résidence, 132 rue Saint-Laurent, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive.—Résidence, 276 rue Guy, Montréal.

- ARTHUR-G.-A. RICARD, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale.—Résidence, 32 rue Notre-Dame, Montréal.
- ADOLPHE DAGENAIS, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie et de la Clinique de Tocologie.—Résidence, 267 rue Dorchester, Montréal.
- J.-ALFRED LARAMÉE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique interne.—Résidence, 391 rue Dorchester, Montréal.
- ARTHUR VALLÉE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.—Résidence, 22 rue Sainte-Anne, Québec.
- MICHAEL AHERN, *Écuyer, Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.—Résidence, 44 rue Notre-Dame, Québec.
- ALFRED-T. BROUSSEAU, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe.—Résidence, 433 rue Craig, Montréal.
- CHARLES-M. FILIATRAULT, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de la Clinique des Maladies des vieillards.—Résidence, 120 rue Saint-Denis, Montréal.
- NORBERT FAFARD, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique externe et chargé du cours de Chimie.—Résidence, 344 rue Amherst, Montréal.
- ELZÉAR BERTHELOT, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique.—Résidence, 319 rue Richmond, Montréal.

SÈVÉRIN LACHAPPELLE, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine : Professeur d'Hygiène.— Résidence, Ville Saint-Henri.

HUGHES-E. DESROSIERS, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Toxicologie.—Résidence, Hôpital Notre-Dame, Montréal.

SALLUSTE DUVAL, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hôpital-Général de Montréal, et chargé du cours de Botanique.—Résidence, École Normol Jacques-Cartier, Montréal.

AZARIE BRODEUR, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie et de Médecine opératoire pratique.

A.-A. FOUCHER, *Écuyer, Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur du Cours spécial de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces maladies.

AGRÉGÉ.

M. EDWIN TURCOT, Licencié en Médecine (Québec).—Résidence, 17 rue du Palais.

PROFESSEUR HONORAIRE.

JEAN-ETIENNE LANDRY, *Écuyer, Docteur en Médecine*, Membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris, Membre honoraire de la Société d'Emulation de Louvain, ancien Professeur de Pathologie externe, et de Médecine opératoire à l'Université Laval.

FACULTE DES ARTS.

—
DOYEN.

M. M.-E. METHOT.

—
SECRÉTAIRE.

M. LOUIS BEAUDET.

—
PROFESSEURS.

- M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître
ès Arts ; Professeur de Physique.
- M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître
ès Arts ; Professeur de littérature française.
- M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ;
Professeur de littérature grecque.
- M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire*,
Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur
de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de
Botanique et de Physique.
- M. EDMOND MARCOUX, *Professeur titulaire*, Bachelier ès
Arts, Professeur de Mathématiques.
- M. CLÉOPHAS GAGNON, Bachelier ès Lettres, Professeur de
littérature latine.
- M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie,
Professeur de Philosophie.
- FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, *Écuyer, Professeur
agrégé*, Maître ès Arts et Docteur en Médecine, Membre
de plusieurs sociétés savantes ; Professeur de Chimie
générale et de Chimie appliquée à l'industrie, à la métallurgie
et à l'agriculture.

- MGR BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.
- M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.
- LOUIS JOSEPH-ALFRED SIMARD, *Écuyer, Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.
- L'Honorable CHARLES-FRANÇOIS STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Economie politique.
- M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.
- M. EDOUARD PAGÉ, *chargé de cours*, Bachelier ès Sciences ; Chargé du cours de Chimie.

PROFESSEUR HONORAIRE.

- M. THOMAS-STERRY HUNT, Docteur ès Sciences, Membre de la Société royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

Curateur du Musée Numismatique.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.

M. F.-X. BÉLANGER.

Élèves et autres Étudiants admis à suivre les cours
durant l'année 1880-81. (1).

1^o FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

SECTION DE QUÉBEC.

- MM. Joseph Beaudoin, A. A., T. B., J. Cn. B., Québec.
Louis Belleau, Québec.
Herménégilde Bouffard, S. B., T. B., J. Cn. B., Québec.
Charles Boulay, S. B., Québec.
Francis Bradley, *Saint-Jean N.-B.*
Gaudiose Brousseau, Québec.
Onésiphore Cantin, Québec.
John Curson, *Saint-Jean, N.-B.*
Thomas J. Collins, *Saint-Jean N.-B.*
Etienne Corriveau, Québec.
Casimir Drolet, Québec.
Jean-Baptiste Dupuis, Québec.
Joseph Feuillaud, Québec.
Maxime Fillion, S. B., Québec.
Auguste Fortin, Québec.
Honoré Fréchette, A. B., T. B., J. Cn. B., Québec.
Octave Gagnon, A. B., Québec.
Joseph Genest, Québec.
William Grant, S. T. D., *Charlottetown, I. P. E.*
David Harnett, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph Hudon, Québec.
Robert Hughes, *Nebraska, E.-U.*
Alexandre Lafrance, A. B., Québec.
Jean-Baptiste Langlais, *Ottawa.*
Alfred Langlois, Québec.
François-Xavier Laplante, Québec.
Thomas Lauzé, Québec.
Clément Leclerc, Québec.
Gilbert Lemieux, A. B., F. B., Québec.
Hubert Lessard, Québec.
Eustache Maguire, F. B., J. Cn. B., Québec.
Arthur Marchand, A. B., Québec.
Odilon Marois, Québec.
Lauchlin McPherson, *Arichal.*
Adolphe Michaud, Québec.
Daniel Moriarty, T. B., J. Cn. B., *Nebraska.*
Patrick O'Hyan, Québec.
Edmond Paradis, Québec.

(1) Les noms de lieux, dans la Faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

- MM. Louis Paradis, A. B., *Québec*.
Albert Rouleau, T. B., J. Cn. B., *Québec*.
Joseph Rouleau, *Québec*.
Achille Ronsseau, S. B., *Québec*.
Onésiphore Roy, *Québec*.
Arthur Scott, A. B., F. L., *Québec*.
Pierre Théberge, *Québec*.
Louis Tremblay, *Chicoutimi*.
Théophile Trudel, L. B., *Québec*.
Théophile Turcotte, *Québec*.
Arthur Vaillancourt, *Québec*.
Edmond Verret, *Québec*.

SECTION DE MONTRÉAL.

- MM. Michael Ambrose, *Providence, E.-U.*
Alfred Archambault, *Montréal*.
Eugène Bachand, *Providence, E.-U.*
Joseph Bachand, *St-Hyacinthe*.
Patrick Barrett, *Burlington, E.-U.*
Gerald Barry, *Boston, E.-U.*
Henry Barry, *Boston, E.-U.*
François Beauvais, *Détroit, E.-U.*
Avila Bélanger, *Montréal*.
Paul Bellehumeur, *Montréal*.
Gustave Bourassa, *Montréal*.
Patrick Boyle, *Boston, E.-U.*
James Brady, *Providence, E.-U.*
Michael Brady, *London, Ont.*
Cyril Bretherton, *St-Ste-Marie, Ont.*
William Browne, *Albany, E.-U.*
Michael Burns, *Ogdensburg, E.-U.*
Patrick Burns, *New-York, E.-U.*
Francis Butler, *Boston, E.-U.*
John Carroll, *Springfield, E.-U.*
James Cassidy, *Alton, E.-U.*
Joseph Châtelain, *Ottawa, Ont.*
Eugène Choquette, *St-Hyacinthe*.
George Clapin, *St-Hyacinthe*.
Antoine Clermont, *Montréal*.
Thomas Coghlan, *Boston, E.-U.*
James Conlin, *Providence, E.-U.*
Michael Connolly, *San-Francisco, E.-U.*
Martin Conroy, *Brooklyn, E.-U.*
Patrick Conway, *Brooklyn, E.-U.*
John Corcoran, *Hartford, E.-U.*
Thomas Costello, *Alton, E.-U.*
John Cottle, *San-Francisco, E.-U.*
Narcisse Cournoyer, *Portland, E.-U.*
John D. Coyle, *Hartford, E.-U.*
John P. Coyle, *San-Francisco, E.-U.*
Patrick Coyle, *Providence, E.-U.*
Mathew Creamer, *Boston, E.-U.*
Michael Creay, *Hartford, E.-U.*

- MM. James Crinnon, *Hamilton, Ont.*
John Cronley, *Boston, E.-U.*
John Cuffe, *Boston, E.-U.*
John Cullen, *Brooklyn, E.-U.*
Edward Curtin, *Boston, E.-U.*
Jeremiah Curtin, *Hartford, E.-U.*
Damase Daignault, *Montréal.*
Patrick Danehy, *St-Paul, E.-U.*
Eugène Dean, *Springfield, E.-U.*
Patrick Delehanty, *Albany, E.-U.*
Joseph Demers, *Montréal.*
Pierre Derome, *Montréal.*
Joseph Desaulniers, *Trois-Rivières.*
Félix Devine, *Ottawa, Ont.*
William Devlin, *Albany, E.-U.*
Gerald Dolen, *Springfield, E.-U.*
John Donohoe, *Albany, E.-U.*
James Donnelly, *Albany, E.-U.*
John Donnelly, *Boston, E.-U.*
John Donovan, *Boston, E.-U.*
Elie Doucet, *Montréal.*
Patrick Dowdall, *Ottawa Ont.*
William Dower, *Springfield, E.-U.*
Patrick Doyle, *Alton, E.-U.*
Jean Ducharme, *Montréal.*
Terence Dunn, *Hartford, E.-U.*
Thomas Dunne, *Hartford, E.-U.*
Frédéric Ehret, *Alton, E. U.*
Thomas Elliott, *Providence, E.-U.*
Joseph Ethier, *Montréal.*
John Fallon, *Springfield, E.-U.*
Alfred Faubert, *Montréal*
Joseph Finnegan, *Alton, E.-U.*
George Fitzgerald, *Springfield, E.-U.*
Thomas Fitzgerald, *Chatham, N.-U.*
John Fitz Maurice, *Hartford, E.-U.*
Michael Flamery, *Brooklyn, E.-U.*
Antoine Foisy, *St-Hyacinthe.*
James Foley, *Boston, E.-U.*
John Gallagher, *Boston, E.-U.*
James Galvin, *Springfield, E.-U.*
Edward Gannon, *Brooklyn, E.-U.*
James Gaughan, *St-Paul, E.-U.*
John Gavin, *Springfield, E.-U.*
Adolphe Geyer, *San-Francisco, E.-U.*
William Gibbons, *Hartford, E.-U.*
James Gilday, *Boston, E. U.*
Godefroi Girouard, *Albany, E.-U.*
James Gough, *Alton, E.-U.*
Amédée Goyette, *St-Hyacinthe, E.-U.*
John Grimes, *Albany, E.-U.*
James Hagarty, *Ogdensburg, E.-U.*
Michael Hallahan, *Ogdensburg, E.-U.*
Michael Halm, *Hamilton, Ont.*
James Halpin, *Albany, E.-U.*

- MM. William Hamilton, *Brooklyn, E.-U.*
John Hand, *Toronto, Ont.*
George Hanselman, *Brooklyn, E.-U.*
Ambroise Hébert, *Montréal.*
John Henn, *Brooklyn, E.-U.*
David Herlihy, *Boston, E.-U.*
John Hickey, *Boston, E.-U.*
Edmond Hodgkinson, *London, Ont.*
Patrick Houlihan, *Burlington, E.-U.*
Henry Jajesky, *St-Paul, E.-U.*
James Keane, *St-Paul, E.-U.*
John Keleher, *Boston, E.-U.*
John Kelly, *Boston, E.-U.*
Michael Kennedy, *Providence, E.-U.*
Bartholomen Killelea, *Boston, E.-U.*
George Lafortune, *Montréal.*
Pierre Langlois, *Montréal.*
Stanislas Laporte, *Montréal.*
Ubalde Larose, *Montréal.*
James Lavery, *Erie, Et.-U.*
Thomas Lavery, *Saint-Jean, N.-B.*
Daniel Lawlor, *Hartford, E.-U.*
Arthur Lebeau, *Leavenworth, E.-U.*
Alfred Lemieux, *St-Hyacinthe.*
George LePailleur, *Montréal.*
Irénée Levasseur, *Chatham, N.-B.*
François-Xavier Limoges, *Montréal.*
William Lonergan, *Portland, E.-U.*
William Long, *Springfield, E.-U.*
John Lynett, *Toronto, Ont.*
Bernard McCahill, *Providence, E.-U.*
John McCarthy, *Providence, E.-U.*
James McCaughin, *Albany, E.-U.*
William McDonnell, *Kingston, Ont.*
James McDonnell, *New-York, E.-U.*
Henry McEvoy, *Pittsburg, E.-U.*
John McGann, *Springfield, E.-U.*
Patrick McGee, *Providence, E.-U.*
John McGinty, *San-Francisco, E.-U.*
Patrick McLaughlin, *Providence, E.-U.*
Denis McMahon, *New-York, E.-U.*
Thomas McManus, *Boston, E.-U.*
Charles McMorrow, *Oregon, E.-U.*
Francis McNichols, *New-York, E.-U.*
John McNulty, *Albany, E.-U.*
Donald McRae, *London, Ont.*
James Mahon, *Providence, E.-U.*
Michael Maloney, *Kingston, Ont.*
Thomas Maloney, *Hartford, E.-U.*
Joseph Mangan, *Albany, E.-U.*
Jeremiah Manning, *Ogdenburg, E.-U.*
Ludger Marc-Aurèle, *Saint-Hyacinthe.*
Arcade Martin, *Montréal.*
Dennis Menton, *Providence, E.-U.*
Richard Moore, *Hartford, E.-U.*

- M.M. Wilfrid Morache, *Montréal.*
Stanislas Moreau, *Montréal.*
Timothy Mullen, *London, Ont.*
Thomas Murphy, *Boston, E.-U.*
William Murphy, *New-York, E.-U.*
John Murray, *Boston, E.-U.*
Michael Naughton, *Brooklyn, E.-U.*
James Nihill, *Hartford, E.-U.*
John O'Connell, *Pittsburg, E.-U.*
Mathew O'Connell, *Brooklyn, E.-U.*
Thomas O'Connell, *St.-Sté-Marie, Ont.*
Edward O'Dea, *Oregon, E.-U.*
Edward O'Donnell, *Hartford, E.-U.*
Peter O'Donnell, *Montréal.*
Arthur O'Keefe, *Hartford.*
Daniel O'Leane, *Toronto, Ont.*
William O'Meara, *Montréal.*
Nicholas O'Reilly, *Pittsburg, E.-U.*
Patrick O'Reilly, *Alton, E.-U.*
Patrick O'Sullivan, *New-York, E.-U.*
William O'Sullivan, *Burlington, E.-U.*
Honoré Ouellet, *St.-Jean, N.-B.*
Peter Owens, *Brooklyn, E.-U.*
Alphonsus Parker, *Halifax, N.-E.*
Flavien Pariseau, *Montréal.*
François-Xavier Plante, *Montréal.*
Gédéon Plouffe, *Montréal.*
Nicholas Power, *Chatham, N.-B.*
William Power, *Springfield, E.-U.*
James Prendergast, *Springfield, E.-U.*
Charles Prévost, *Burlington, E.-U.*
Joseph Proulx, *Montréal.*
John J. Quinn, *Hartford, E.-U.*
John V. Quinn, *Albany, E.-U.*
William Redding, *Hartford, E.-U.*
John Redican, *Springfield, E.-U.*
Charles Regan, *Boston, E.-U.*
Michael Reinhart, *New-York, E.-U.*
Edward Reynolds, *Burlington, E. U.*
Daniel Riley, *Boston, E.-U.*
Daniel Riordan, *Boston, E.-U.*
Gustave Roy, *St.-Hyacinthe.*
James Ryle, *Hartford, E.-U.*
Joseph Saint-Denis, *Montréal.*
Edmund Schofield, *Boston, E.-U.*
James Shannon, *Boston, E.-U.*
Henry Shaw, *Leeds Angl.*
John Shaw, *Boston, E.-U.*
Cornelius Shea, *Albany, E.-U.*
William Sherman, *Brooklyn, E.-U.*
Bernard Smith, *Albany, E.-U.*
John Smith, *Peoria, E.-U.*
Thomas Smith, *Pittsburg, E.-U.*
Aloysius Steffen, *Brooklyn, E.-U.*
Bernard Sullivan, *Pittsburg, E.-U.*

- MM. Charles Sullivan, *Boston, E-U.*
John Sullivan, *St. François, E-U.*
Michael Sweeney, *Kingslon, Ont.*
Victor Thibaudier, *St.-Hyacinthe.*
John Tobin, *Halifax, N.-Y.*
Thomas Tobin, *Boston, E-U.*
Cléophas Trottier, *Burlington, E.-U.*
Edward Twomey, *Boston, E-U.*
Charles Viens, *Springfield, E.-U.*
Michael Wagner, *Brooklyn, E-U.*
John Walsh, *St.-Jean, N.-B.*
James Ward, *Albany, E.-U.*
Joseph Wey, *Hamilton, Ont.*
James White, *Boston, E-U.*
John White, *Oregon, E-U.*
William Williams, *Albany, E-U.*

2^e FACULTÉ DE DROIT.

SECTION DE QUÉBEC.

- MM. Eugène Belleau, S. B., *Québec.*
George Bellerive, S. B. L. L. D., *Québec.*
Paul Blouin, A. B., *Québec.*
Alphonse Bernier, A. B., *Lévis.*
Eusèbe Belleau, L. B., *Lévis.*
Ernest Chouinard, A. B., *Québec.*
Louis-Elie d'Anjou, L. B., *Rimouski.*
Pierre d'Auteuil, A. B. L. L. B., *Rivière-Ouelle.*
Artnur Delisle, L. B., *Portneuf.*
Gilbert-Miville Dechêne, A. B., *St.-Roch des Aulnets.*
Jos.-Adolphe Dionne, A. B., *Ste.-Anne Lapocatière.*
Alfred-Rodolphe Drapeau, A. B., *Rimouski.*
Adalbert Fontaine, A. B. L. L. B., *Québec.*
Alphonse Garneau, A. B., *Québec.*
Valère Gosselin, A. B., *Saint-Laurent, I. O.*
Alphonse Marquis, *Saint-André.*
James Prendergast, A. B. L. L. B., *Québec.*
Elzébert Roy, A. B. L. L. B., *Québec.*
Rodolphe Roy, *Saint-Iréné.*
Charles-François Roy, *Sainte-Anne-Lapocatière.*
François-Siméon Tourigny, L. B., *Bécancour.*
Emile-Hyacinthe Tardivel, A. B., *Québec.*
Joseph Turcotte, L. B. L. L. B., *Saint-Jean, I. O.*
Eloi Archambault, *Assomption.*
Henry Aylen, *Aylmer.*
Charles-Edouard Bélanger, *Saint-Casimir (Portneuf).*
Amélie Beaubien, *Cap Saint-Ignace.*
Jacques-Napoléon Bureau, *Trois-Rivières.*
Maurice Baillairgé, *Montréal.*
Omer Beaudet, *Sainte-Emilie.*
Thomas Blanchet, *Sainte-Flavie.*
Joseph-G. Bourget, *Québec.*
Pierre-Antoine Bidégaré, *Québec.*

- MM. Jos.-Edmond-Alphonse Boissonnault, *Beauport*.
Achille Carrier, *Québec*.
Antoine-Théodore Chailfour, *Québec*.
Honoré Chassé, L. L. B., *Québec*.
Joseph Chouinard, *Québec*.
Louis-Jacques Collin, *Québec*.
Kirmin Campbell, *Sherbrooke*.
J.-B.-Hercule Dorion, *Yamachiche*.
William Driscoll, *Aylmer*.
Adolphe DeBlois, *Québ. c.*
George-Auguste Derome, *Rimouski*.
Alfred Dionne, *Saint-Arsène*.
Sergius Dufault, *Sorel*.
Joseph-Edouard Fortin, *Saint-Octave-Métis*.
Emile Faucher de St.-Maurice, *Québec*.
Charles Grenier, *Québec*.
Joseph Grenier, *New-Port*.
Charles-McPherson Holt, *Québec*.
Edmond Joly, *Québec*.
Albert Lemay, *Lotbinière*.
Guillaume Lemieux, *Chicoutimi*.
Edmond Lortie, *Québec*.
Théophile Lortie, *Québec*.
Henri Lepage, *Québec*.
Charles-Isaïe Laberie, *Lévis*.
Albert Malouin, *Québec*.
Elie Maurault, *Saint-Thomas de Pierreville*.
Frédéric McCord, *Québec*.
Joseph-Alfred Morency, *Sainte-Marie de Beauce*.
Arthur-Ernest Mountain, *Québec*.
Napoléon Parent, L. L. B., *Beauport*.
George-Daniel Plamondon, *Cap Saint-Ignace*.
Charles-Alphonse Riverin, *Saint-Jean Port-Joli*.
Jean-Charles Rinfret, *Cap-Santé*.
Léonce Rinfret, *Saint-Stanislas de Champlain*.
Jos.-Nap.-Philippe Savard, *Chicoutimi*.
Hidalla Simard, L. L. B., *Notre-Dame du lac Saint-Jean*.
Joseph de la Broquerie Taché, *Saint-Hyacinthe*.
Elzéar Taschereau, *Ottawa*.
Edouard Vincelette, *Québec*.
Pierre-Arthur Voyer, *Québ. c.*

SECTION DE MONTRÉAL.

- MM. Joseph-Victor Allard, *Saint-Eulbert (Perth)*.
Maurice Baillargé, *Ottawa*.
Joseph Beaulne, *Waterloo*.
Edouard Beauset, A. B., *Ottawa*.
Louis Bélanger, L. L. B., *Beauharnois*.
Napoléon Belcourt, *Montréal*.
Louis-Napoléon Bernard, *Saint-Germain de Grantham*.
Emery Bertrand, *Montréal*.
Achille Bissonnette, *L'Acadie*.
Avila-G. Bourbonnais, A. B., *Saint-Clet*.
Toussaint-Théophile Brosseau, *Saint-Hubert*.

- MM. Wilfrid Camirand, *Sainte-Monique*.
Ls.-Napoléon Champagne, *Saint-Eustache*.
Cuthbert-Alphonse Chenevert, *Saint-Cuthbert*.
Henr.-Arthur Cholette, *Montréal*.
Ls.-Ars.-Hermann Comeau, *Rivière-David*.
Ls.-Geo.-Auguste Cresé, *Les Trois-Rivières*.
Raoul Dandurand, *Montréal*.
Ernest-L. Desaulniers, *Montréal*.
Arthur David, *Montréal*.
Edouard-Rémi Dézy, *Berthier*.
Jos.-Stanislas Doucet, *Somerses*.
Jos.-Octave Drouin, *Montréal*.
Pierre Drouin, *Montréal*.
Amédée Dugas, *Saint-Jacques de l'Achigan*.
Jos.-Ulric Emard, *Montréal*.
George Fortin, *Saint-Sébastien*.
Thomas Fortin, *Montréal*.
Chs.-Edouard Gagnon, *Champlain*.
Ls.-Zéphirin-Ephraïm Gauthier, *Saint-Jérôme*.
Charles Gratton, *Saint-Jean-Baptiste, Montréal*.
Henri-Gérin Lajoie, *Ottawa*.
Joseph-Lomer Gouin, *Montréal*.
Daniel-John Hennessey, A. B., *Sherrington*.
Jos.-Geo.-Evariste Héroux, *Yamachiche*.
Jos.-Adolphe Hogue, *Montréal*.
L.-J.-Richard Hubert, *Montréal*.
Alexandre Jodoin, A. B., *Longueil*.
Ulric Lafontaine, *Saint-Edouard (Nap.)*.
Eusèbe Laliberté, *Montréal*.
Valmore Lamarche, *L'Assomption*.
Alexandre Lamirande, L. L. L., *Sainte-Cunégonde*.
Charles de Lanaudière, *Joliette*.
F.-X.-Mélard Laporte, *Saint-Paul (Jol.)*.
Maxime Landreville, *Saint-Paul (Jol.)*.
George Landreville, *Saint-Barthélemy*.
Romulus-Jos.-Omer Landreville, *Saint-Gabriel*.
Ls.-Arsène Lavallée, *Berthier*.
Siméon-Pierre Leclair, *Sainte-Thérèse*.
Jos.-Dominique Leduc, *Saint-Placide*.
Stanislas Leroux, *Sainte-Monique*.
Jos.-Thomas Loranger dit Rivard, *Montréal*.
Jos.-Arthur Lynch, A. B., *Montréal*.
Aug.-Stephen Mackay, *Papineauville*.
Cornelius McCully, *Beauharnois*.
Frs.-Raymond Marceau, *Montréal*.
Jos.-Odilon Marceau, *Montréal*.
Eugène Marion, *Saint-Jacques de l'Achigan*.
Philippe Martel, *Les Trois-Rivières*.
Chs.-Lemoine de Martigny, L. L. L., *Montréal*.
Joseph Martin, *Les Trois-Rivières (Montréal)*.
Pierre-Raymond Martineau, *Saint-François, Riv. du Sud*.
Joseph Melançon, *Montréal*.
Tancrède-Toussaint Moreau, *Montréal*.
William-Geo.-M. Morgan, *Sorel*.
Louis-Arthur-Morin Lee, (*Mass. E.-U.*)

MM, Louis-Joseph Papineau, *Saint-Timothée*.
Jos.-Edouard Paradis, L.L. B., *Montréal*.
Jos.-Octave Polland, *Berthier*.
Romulus Piché, *Montréal*.
Jos.-Soiyme Poulin, *Sainte-Marie de Monnoir*.
Arthur Prieur, *Montréal*.
Jean-Pierre Prud'homme, *Montréal*.
Auguste Quesnel, *Arthabaskaville*.
Joseph-M.-V. Richard, *Wotton*.
Joseph-Alfred Rinfret, *Cap-Santé*.
Joseph-Pierre Roy, *Montréal*.
Horace St.-Louis, *Montréal*.
Antoine-Hubert Ste.-Marie, *Saint-Hubert*.
Louis-J.-B. Taché, *Ottawa*.
Olaüs Thérien, *Ste.-Anne-les-Plaines*.
Louis-Edouard Turgeon, *Montréal*.
Jean-Baptiste Vanasse, *Saint-Marcel*.

3^e FACULTÉ DE MÉDECINE.

SECTION DE QUÉBEC.

MM, George Beaudoin, *Broughton*.
Gustave-Adolphe Casgrain, M. B., *Islet*.
Sifroy Dumont, *Saint-André*.
Etienne Gosselin, S. B., *Saint-Isidore*.
Arthur Hébert, A. B., M. B., *Québec*.
Joseph-Edouard Lemaitre, A. B., M. D., *Pierreville*.
Alphonse Marcoux, M. B., *Saint-Charles*.
George-Rosaire Matte, *Québec*.
George Paquin, S. B., M. B., *Portneuf*.
Jules Paradis, *Saint-André*.
Théophile Paré, S. B., *Nicolet*.
Louis-Elzéar Pelletier, S. B., *Fraserville*.
Emile Poirier, M. D., *Saint-Cyrille Wendover*.
Saluste Roy, M. B., *Saint-Jean-Port-Joly*.
Alfred Richard, *Saint-Paschal*.
Napoléon Blackburn, *Château-Richer*.
William Blagdon, M. L., *Québec*.
Edmond Boulanger, *Chicoutimi*.
Clovis Blanchet, *Québec*.
Ferdinand-Stanislas Caron, *Québec*.
Joseph-Valère Côté, *Saint-Law ent, J. O.*
John-Patrick Coote, *Québec*.
William Delany, *Iles de la Madeleine*.
George-Arthur Deltisle, *Québec*.
Arthur DeBlois M. D., *Québec*.
Charles-Stanislas Devlin, *Aylmer*.
Franck Devline, M. B., *Montréal*.
Thomas Dubig, M. B., *Québec*.
Eudore Dion, *Québec*.
Ernest Duval, *Saint-Jean-Port-Joly*.
Philéas DeBlois, M. D., *Québec*.
Albert De Villers, *Lotbinière*.

- MM. James Foy, *Québec*.
Wilbrod-Théodore Fournier, *Ottawa*.
François-Xavier Gravel, *Château-Richer*.
Auguste Hamel, M. D., *Québec*.
John-Columbus Howe, M. B., *Québec*.
George-William Jolicœur, M. B., *Québec*.
Elzéar Laberge, M. B., *Québec*.
Charles-Eusèbe Lemieux, M. B., *Québec*.
Ephrem Lessard, M. B., *Saint-Joseph de Beauce*.
Eugène Larue, *Québec*.
Alphonse Lamothe, *Québec*.
Albert Marois, M. B., *Québec*.
Napoléon Morency, *Sainte-Marie de Beauce*.
Louis-Michel Moreau, *Islet*.
Joseph-Alfred Morissette, *Québec*.
Alfred Morin, *Québec*.
Onésime Louis-Ovide Morasse, *Sorel*.
Joseph-Arthur Milette, *Yamachiche*.
Philéas Morin, *Saint-Anselme*.
Gaudiose Paradis, *Saint-Hénédine*.
Joseph Pelletier, M. D., *Montréal*.
Hubert-Alfred Pinault, M. B., *Rimouski*.
Edmond Perron, *Eboulements*.
Louis-Philippe Picard, *Québec*.
Jean-Baptiste Ruel, *Saint-Charles*.
Henri Simard, *Les Escoumins*.
Joseph-Edgar-Henri Sinclair, *Saint-Henri*.
Emile Sylvain, *Rimouski*.
Aimé Trudel, M. D., *Trois-Rivières*.
Charles Vincelette, *Canardière*.
Narcisse Valin, *Nashway, New-Hampshire*.

Etudiants en Pharmacie.

- MM. George Brunet, *Québec*.
Jean-Baptiste Morin, *Québec*.
Alfred Fages, *Québec*.
Moïse Clavet, *Québec*.
Robert Hossack, *Québec*.
Alphonse Giguère, *Québec*.
Joseph Morrisson, *Québec*.
George Pageau, *Québec*.

SECTION DE MONTRÉAL.

- MM. Edmond Bastien, *Sainte-Rose*.
Hormidas Boucher, *Maskinongé*.
Michel-Thomas Brennan, *Montréal*.
Samuel Brien, *Saint-Martin*.
Arsène S. Brosseau, *Montréal*.
Joseph Chaffers, *St-Césaire*.
Isaïe-J. Gormier, M. B., *L'Assomption*.
Jos.-Edouard-Arthur Cormier, *L'Assomption*.
Pierre-Paul-Joseph Cherrier, M. B., *Saint-Zotique*.

- MM. Frédéric-II. Daignault, *Chambly*.
P-Arthur David, *Montréal*.
Joseph Roy dit Desjardins, *Montréal*.
Odiion-H. Etue Duvivier, *Montréal*.
Michel-Félix-Filiatrault, *Sainte-Rose*.
Aimé Gaboury, M. B., *Saint-Martin*.
François-Xavier Cagnier, *Saint-Martin*.
Jérôme-David Gauthier, *Saint-Martin*.
Joseph-Octave Goyette, *Saint-Alexandre*.
Edmond Grenier, *Sainte-Rose*.
Gaspard Janson, *Montréal*.
Arthur Joyal, *Montréal*.
Félix-Gustave Lafontaine.
Edouard-Horace Laforce, *Saint-Aimé*.
Joseph Lamoureux, *Montréal*.
Anthime Leclair, *Sainte-Thérèse*.
Joseph-Edmond Lemaitre, M. B., *Saint-Thomas de Pierreville*.
Joseph Leroux, *Montréal*.
Avila-R. Marsolais, *Montréal*.
L.-E.-Napoléon Matte, *Montréal*.
Rodrigue Mignault, *Aclon-Valé*.
Onésime-L.-O. Morasse, *Sorel*.
George-H. Oliver, *Burke, (N.-Y., E.-U.)*.
William Patterson, *Montréal*.
Jos.-Théodore Péladeau, *Ville Saint-Henri*.
Jos.-Wilfrid Prévost, *Montréal*.
Régis Prud'homme, *Montréal*.
Joseph Surprenant, *Saint-Alexandre*.
Gustave-Fingal Tassé, *Montréal*.
Albert Thibodeau, *Montréal*.
Joseph Euclide Tremblay, *Saint-Philippe*.

4° FACULTÉ DES ARTS.

SECTION DE QUÉBEC.

- M.M. Gaudiose Allair, *Québec*.
Aurélien Angers, *Québec*.
Napoléon Angers, *Pointe-aux-Trembles*.
Manuel Arsenault, *Saint-James, P. E. J.*
Alphonse Beaulieu, *Québec*.
Jules Bauset, *Ottawa*.
Théodule Blais, *Berthier, en bas*.
Joseph Brassard, *Rivière aux Sables, Saguenay*.
Cléophas Charland, *Saint-Joseph de Lévis*.
Appollinaire Corriveau, *Québec*.
Philéas Corriveau, *Québec*.
Cyrille Couët, *Québec*.
Louis Coulombe, *Saint-Thomas*.
Henri De Foy, *Québec*.
Marcius Delisle, *Pointe-aux-Trembles*.
Philemon de Varennes, *Les Écureuils*.
Edouard Dorion, *Québec*.
Alphonse Dumontier, *Lévis*.
Achille Fisat, *Saint-Thomas*.

- MM. Ernest Fortin, *Saint-Joachim*.
Joseph Fortin, *Saint-Anicet*.
Joseph Galarneau, *Charlesbourg*.
Théodule Giguère, *Québec*.
Azéard Gosselin, *Saint-Charles*.
Adolphe Grenier, *Beauport*.
Joseph Guimont, *Cap-Saint-Ignace*.
Albert Huot, *Québec*.
Siméon Jolicœur, *Québec*.
Edmond Joncas, *Saint-Thomas*.
Ksdras Labonté, *Sainte-Marguerite*.
Albert Lamothe, *Québec*.
Antoine Langlois, *Lotbinière*.
Joseph Langlois, *Québec*.
Eugène Lapointe, *Malbaie*.
Ariéard Lemay, *Lotbinière*.
Alfred Létourneau, *Scmerset*.
Thomas Marcoux, *Beauport*.
John-A. McDonald, *St. Andrew, P. E. I.*
James McIsaac, *St. Peters Bay, P. E. I.*
Dominic McIlenna, *Charlottetown*.
Michel Mercier, *Montréal*.
Condé Nadeau, *N.-D. du Portage*.
Léon Noël, *Lotbinière*.
Louis Olivier, *Saint-Nicolas*.
Cyrile Paradis, *Manchester, E. U.*
Arthur Paradis, *Ancienne-Lorette*.
Edmond Paré, *Québec*.
Joseph Pelletier, *Québec*.
Oscar Pelletier, *Québec*.
Achille Poulin, *Saint-Joachim*.
Auguste Rhéaume, *Québec*.
Eugène Roy, *Berthier, en bas*.
Narcisse Roy, *Saint-Anselme*.
François-Napoléon Séguin, *Québec*.
Joseph St-Amand, *Saint-Alban*.
Alphonse Talbot, *Québec*.
I'hiléas Théberge, *Saint-François, Rivière du Sud*.
Augusto Vézina, *Ange Gardien*.
Arthur Villeneuve, *Québec*.
Charles Bruchesi, *Montréal*.
Philippe Côté, *Arthabaskaville*.
George Chateaufvert, *Québ. c.*
Thomas Dunn, *Québec*.
Alexandre Fleury, *Deschambault, Terrebonne*.
Edouard Dorion, *Québec*.
James Dunbar, *Québec*.
Eugène Drolot, *Québec*.
Adolphe Grenier, *Québec*.
Joseph Ubert, *Québec*.
J. E. A. Jones, *Québec*.
Eudore Lamontagne, *Québec*.
Joseph LaRue, *Saint-Antoine de Tilly*.
Ernest LaRue, *Saint-Augustin*.
Wilfrid Pelletier, *Québec*.
Wilfrid-Alfred Thibaudeau, *Saint-Célestin*.

COLLÈGES AFFILIÉS.

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1^o enseigner au moins les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'inscription dans la faculté des Arts; 2^o exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

- LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, *Québec*.—Supérieur, Révérend M. Michel-Edouard Méthot, T. D., A. M.
- LE SÉMINAIRE DE NICOLET, *Nicolet*.—Supérieur, Révérend M. Antoine-Narcisse Bellemare, A. M.
- LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE, *Sainte-Anne Lapocatière*.—Supérieur, Révérend M. Chs. Trudelle.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE, *Sainte-Thérèse de Blainville*.—Supérieur, Révérend M. Antoine Nante, A. M., V. F.
- LE SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES, *Les Trois-Rivières*.—Supérieur, Révérend M. Louis Richard.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, *Rimouski*.—Préfet des Etudes, Révérend M. F.-Eizéar Couture, S. B., chanoine.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, *Chicoutimi*.—Directeur, Révérend M. Thomas Robérge.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SHERBROOKE, *Sherbrooke*.—Supérieur, Révérend M. P. Girard, A. M.
- LE COLLÈGE DE LÉVIS, *Lévis*.—Supérieur, Mgr. Joseph Déziel.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE, *St-Hyacinthe*.—Supérieur, Monseigneur J.-S. Raymond, L. D., V. G.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE MONNOIR, *Ste-Marie de Monnoir*.—Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.
- LE COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR, *Sorel*.—Directeur, Révérend M. Emmanuel-H. Gilbert, A. M.
- LE COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, *L'Assomption*.—Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.
- LE COLLÈGE JOLIETTE, *Joliette*.—Supérieur, Révérend Père C. Beaudry, S. V. V. F.
- LE COLLÈGE ST-LAURENT, *St-Laurent*, près Montréal.—Supérieur, Révérend Père S. Geoffrion, S. C.

GRANDS SÉMINAIRES AFFILIÉS.

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation par l'Evêque du diocèse de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

LE GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

LE GRAND SÉMINAIRE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE—*Ste-Anne Lapocatière.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI.—*Rimouski.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL.—*Ce grand Séminaire, devenu la faculté de Théologie de la Succursale de l'Université Laval, à Montréal, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés — Montréal.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINTE-THERÈSE.—*Sainte-Thérèse de Blainville.*

Cours des facultés durant l'année 1881-82.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

- M. M.-E. MÉTHOT.—*De Sacramentis in genere, De Baptismo, De Confirmatione, De Eucharistiâ.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.
- M. L.-H. PAQUET.—*De Sacramentis in genere.*—10 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.
- M. N.-P. BRUCHESI.—*De Eucharistiâ.*—8 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Lundi ; 10 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Mercredi, Samedi.
- M. J. FEUILTAULT.—Droit canonique.—8 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Mardi, Mercredi, Vendredi, Dimanche.
- M. M.-E. MÉTHOT.—*Selecta è Sanctis Evangelis.*—8 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- M. L.-N. BÉGIN.—Histoire ecclésiastique.—8 h. A. M. Mardi, Vendredi.
- N. B. Le Dimanche à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.
Le Jeudi, à 10 $\frac{1}{2}$ h. P. M., Conférence sur le rituel ou leçon de déclamation.

DEUXIÈME TERME.

- M. E. MÉTHOT.—*De Ordine, De Extremâ Unctione, De Matrimonio.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- M. L.-H. PAQUET.—*De Sacramentis in genere.*—10 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.
- M. P.-N. BRUCHESI.—*De Eucharistiâ.*—8 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Lundi ; 10 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Mercredi, Samedi.
- M. J. FEUILTAULT.—Droit canonique.—8 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Mardi, Mercredi, Vendredi, Dimanche.
- M. M.-E. MÉTHOT.—*Selecta è Sanctis Evangelis.*—8 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. L.-N. BÉGIN.—Histoire Ecclésiastique.—8 h. A. M. Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle. Le Jeudi, à 10 $\frac{1}{2}$ h. A. M., conférence sur le rituel ou leçon de déclamation.

TROISIÈME TERME.

M. M.-E. MÉTHOT.—*De Matrimonio*.—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. PAQUET.—*De Matrimonio Christiano*.—10 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.

M. P.-N. BRUCHESI.—*De Baptismo, De Confirmatione, De Extremâ Unctione, De Ordine*.—8 $\frac{1}{2}$ h. P. M. ; 10 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Mercredi, Samedi.

M. J. FEUILTAULT.—Droit canonique.—8 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Mardi, Mercredi, Vendredi, Dimanche.

M. M.-E. MÉTHOT.—*Selecta à Sanctis Evangelis*.—8 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. L.-N. BÉGIN.—Histoire Ecclésiastique.—8 h. A. M. Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche à 5 h. P. M., Conférence spirituelle.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

DOGME.—*De Vera Religione*.—5 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

DOGME.—*De Sacramentis, De Baptismo*.—3 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

MORAE.—*De Actibus humanis, De Conscientiâ, De Legibus*.—9 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Vendredi, Samedi.

MORALE.—*De Sacramento Pœnitentiæ*.—9 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi.

SCRIPTURA SACRA.—*Prologomena*.—8 h. A. M. Dimanche ; 11 h. A. M. Mercredi.

SCRIPTURA SACRA.—*De Psalmis*.—8 $\frac{1}{2}$ h. A. M. Dimanche ; 11 h. A. M. Mercredi.

SCRIPTURA SACRA.—*Selecta de Novo Testamento*.—8½ h. A. M. Dimanche ; 11 h. A. M. Mercredi.

JUS CANONICUM.—*De Regularibus*.—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

HISTORIA ECCLESIASTICA.—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

LITURGIA SACRA.—11½ h. A. M. Samedi.

ELOQUENCE SACRÉE.—5 h. P. M. Dimanche.

COURS D'HÉBREU.—2 h. P. M. Dimanche ; 11 h. A. M. Mardi.

SECOND TERME.

DOGME.—*De Ecclesia Christi*.—3¼ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

DOGME.—*De Confirmatione*. — *De Eucharistiâ*. — 3¼ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

MORALE.—*De Sacramento Pœnitentiæ*.—9¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

MORALE.—*De Peccatis*. — *De Virtutibus*. — 9¼ A. M. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

SCRIPTURA SACRA.—*De Libris Sapientialibus*. — 8½ A. M. Dimanche ; 11 P. M. Mercredi.

SCRIPTURA SACRA.—*De Novo Testamento*.—8½ A. M. Dimanche. —11 A. M. Mercredi.

JUS CANONICUM.—*De rebus sacris*.—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

HISTORIA ECCLESIASTICA.—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

LITURGIA SACRA.—11½ A. M. Samedi.

ELOQUENCE SACRÉE.—5 h. P. M. Dimanche.

COURS D'HÉBREU.—2 h. P. M. Dimanche ; 11 h. A. M. Mardi.

TROISIÈME TERME.

DOGME.—*De Romano Pontifice*, *De Regulis Fidei*.—3¼ P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

DOGME.—*De Eucharistiâ*, *De Extrema Unctione*. — 3¼ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

MORALE.—*De Decalogo*, *De Præceptis Ecclesiæ*.—9¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi.

MORALE.—*De Matrimonio*.—9¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi.

- SCRIPTURA SACRA.—*De Prophetis.*—8½ h. A. M. Dimanche ;
11 h. A. M. Mercredi.
SCRIPTURA SACRA.—*Prolegomena.*—8 h. A. M. Dimanche ;
11 h. A. M. Mercredi.
SCRIPTURA SACRA.—*Selecta de Novo Sacramento.*—8½ A. M.
Dimanche ; 11 h. A. M. Mercredi.
JUS CANONICUM.—*De Judiciis et Delictis.*—11 h. A. M. Lundi,
Vendredi.
HISTORIA ECCLESIASTICA.—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.
LITURGIA SACRA.—11½ A. M. Samedi.
ELOQUENCE SACRÉE.—5 h. A. M. Dimanche.
COURS D'HÉBREU.—2 h. P. M. Dimanche ; 11 h. A. M. Mardi.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

- M. LANGELIER.—Droit civil----- 8 h. A. M.
M. FLYNN.—Droit romain----- 8 h. A. M.
M. TESSIER.—Procédure civile----- 4½ h. P. M.

DEUXIÈME TERME.

- M. LANGELIER.—Droit civil----- 8 h. A. M.
M. FLYNN.—Droit romain-----
M. LANGELIER.—Droit administratif----- 3½ h. P. M.
M. CASALTR.—Droit commercial et maritime-- 4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME.

- M. LANGELIER.—Droit civil----- 8 h. A. M.
M. FLYNN.—Droit romain----- 9 h. A. M.
M. LANGELIER.—Droit administratif----- 3½ h. P. M.
M. CASALTR.—Droit commercial et maritime-- 4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

M. JETTÉ.—Droit civil	-----	8½ h. A. M.
M. CHAUVEAU.—Droit romain	-----	4 h. P. M.
M. OUMET.—Procédure civile	-----	5 h. P. M.

DEUXIÈME TERME.

M. JETTÉ.—Droit civil	-----	8½ h. A. M.
M. LORANGER.—Droit administratif	-----	9 h. A. M.
M. CHAUVEAU.—Droit romain	-----	4 h. P. M.
M. LACOSTE.—Droit commercial et maritime	-----	5 h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. JETTÉ.—Droit civil	-----	8½ h. P. M.
M. LORANGER.—Droit administratif	-----	9 h. A. M.
M. CHAUVEAU.—Droit romain	-----	4 h. P. M.
M. LACOSTE.—Droit commercial et maritime	-----	5 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. CATELLIER.—Clinique externe, (Hopital de la Marine).— 8h. A. M., Mardi, Jeudi, Samedi jusqu'au 15 novembre.	
M. SIMARD.—Pathologie générale.—9 h. A. M., tous les jours.	
M. LEMIEUX.—Clinique externe, (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis et Vendredis, (d'Oct.)	
M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M., tous les jours excepté les Mardis et Vendredi, (Oct.)	
M. JACKSON.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M., Mardi, Vendredi (Nov. Déc.).	
M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.	
M. AHER.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. P. M., tous les jours depuis le 10 Nov.	

- M. SIMARD.—Clinique ophtalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M., Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- M. LARUE.—Médecine légale.—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- M. SEWELL.—Pathologie interne.—1 h. P. M., tous les jours.
- M. VERGE.—Matière médicale.—5 h. P. M., tous les jours.
- M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. VALLÉE.—Clinique des maladies des enfants. (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. AHERN.—Clinique des maladies des vieillards. (Hospice Ste.-Brigite).—Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME.

- M. CATELLIER.—Pathologie externe et médecine opératoire.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 mars.
- M. SIMARD.—Physiologie.—9 h. A. M., tous les jours.
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Mardi, Vendredi (Janv. et Fév.)
- M. JACKSON.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Mardi, Vendredi (Mars, Avril).
- M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi (Janvier.)
- M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M., Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi ; 10½ h. A. M., Mardi, Vendredi (Février).
- M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 Février.
- M. LARUE.—Histologie.—11 h. A. M. tous les jours depuis le 20 Février.
- M. AHERN.—Anatomie pratique.—1½ h. à 3½ h. P. M., tous les jours jusqu'au 10 Mars.
- M. CATELLIER.—Médecine opératoire pratique.—1½ h. à 3½ h. P. M. tous les jours, du 10 mars.

- M. SEWELL.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 20 février.
- M. JACKSON.—Tocologie.—5h. P. M. tous les jours.
- M. JACKSON.—Clinique de tocologie (Hosp. de la Miséricorde). —Avertissement spécial à chaque fois.
- M. VALÉE.—(Clinique des maladies des enfants (Hospice des sœurs de la Charité). —Avertissement spécial à chaque fois.
- M. AHERN.—Clinique des maladies des vieillards (Hospice Ste-Brigitte). —Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

TROISIÈME TERME.

- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôp. de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai, Juin).
- M. LEMILUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Mai, Juin).
- M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai).
- M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi (Juin).
- M. LARUE.—Histologie.—11 h. A. M. {Lundi, Mercredi, Vendredi.
- M. LARUE.—Hygiène.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
- M. JACKSON.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours, excepté les Jaudis.
- M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde). —Avertissement spécial à chaque fois.
- M. VALÉE.—Clinique des maladies des Enfants (Hospice des Sœurs de la Charité). —Avertissement spécial à chaque fois.
- M. AHERN.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte). —Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Botanique, voir *Faculté des Arts*.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE, A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

- M. E. P. LACHAPELLE.—Pathologie générale.—8 h. A. M. tous les jours.
- M. FAFARD.—Chimie inorganique.—9 h. A. M. tous les jours.
- M. LAMARCHE.—Anatomie descriptive.—10 h. A. M. tous les jours.
- M. LARAMÉE.—Clinique interne (Hôpital Notre-Dame).—11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
- M. BROUSSEAU.—Clinique externe (Hôpital Notre Dame).—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
- M. FOUCHER.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire de l'Hôpital Notre-Dame).—12 h. A. M. tous les jours.
- M. BERTHELOT.—Anatomie pratique.—2 h. à 4 h. P. M. tous les jours depuis le 1er novembre.
- M. FILIATRAULT.—Médecine légale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.
- M. ROTTOT.—Pathologie interne et thérapeutique spéciale.—4h. P. M. tous les jours.
- M. BROUSSEAU.—Pathologie externe.—5h. P. M. tous les jours.
- M. FOUCHER.—Ophthalmologie et otologie.—6h. P. M. tous les jours excepté le samedi.
- M. DAGENAIS.—Clinique de tocologie (Maternité Ste-Pélagie).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. FILIATRAULT.—Clinique des maladies des vieillards (Hôpital Général).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. DUVAL.—Clinique des maladies des enfants (Hôpital Général).—Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B.—Il y a clinique au Dispensaire de l'Hôpital Notre-Dame, tous les jours, à 11h. A. M. et au Dispensaire St-Joseph, aussi tous les jours à 4h. P. M.

DEUXIÈME TERME.

- M. E. P. LACHAPELLE.—Physiologie.—8 h. A. M. tous les jours.
- M. FAFARD.—Chimie organique.—9 h. A. M. tous les jours.

- M. LAMARCHE.—Anatomie descriptive.—10 h. A. M. tous les jours.
- M. LARAMÉE.—Clinique interne (Hôpital Notre-Dame).—11 h. A. M. lundi, mercredi, vendredi.
- M. BROSSEAU.—Clinique externe (Hôpital Notre-Dame).—11 h. A. M. mardi, jeudi, samedi.
- M. FOUCHER.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire de l'Hôpital Notre-Dame).—12 h. A. M. tous les jours.
- M. BERTHELOT.—Anatomie pratique.—2 h. à 4 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 5 Mars.
- M. BRODEUR.—Médecine opératoire pratique.—2h. P. M. tous les jours depuis le 5 mars.
- M. ROTTOT.—Pathologie interne et Thérapeutique spéciale.—3h. P. M. tous les jours.
- M. RICARD.—Matière médicale et Thérapeutique générale.—4h. P. M. tous les jours depuis le 1^{er} février.
- M. BROUSSEAU.—Pathologie externe et médecine opératoire théorique.—4h. P. M. tous les jours jusqu'au 1^{er} février.—6h. P. M. depuis le 1^{er} février.
- M. DAGENAIS.—Tocologie.—5h. P. M. tous les jours.
- M. DAGENAIS.—Clinique de Tocologie (Maternité Ste-Pélagie).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. FILIAU.—Clinique des maladies des vieillards (Hôpital Général).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. DUVAL.—Clinique des maladies des enfants (Hôpital Général).—Avertissement spécial à chaque fois.
- N. B.—Il y a clinique au Dispensaire de l'Hôpital Notre-Dame, tous les jours, à 11h. A. M. et au Dispensaire St-Joseph, aussi tous les jours à 1h. P. M.

TROISIÈME TERME.

- M. BRODEUR.—Histologie.—10h. A. M. tous les jours.
- M. ROTTOT.—Clinique interne (Hôpital Notre-Dame).—11h. A. M. lundi, mercredi, vendredi.
- M. FAFARD.—Clinique externe (Hôpital Notre-Dame).—11h. A. M. mardi, jeudi, samedi.

- M. FOUCHER.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire de l'Hôpital Notre-Dame).—12h. A. M. tous les jours.
- M. S. LACHAPELLE.—Hygiène.—2h. P. M. mardi, jeudi, samedi.
- M. DUVAL.—Botanique.—3h. P. M. tous les jours, excepté le jeudi.
- M. RICARD.—Matière médicale et thérapeutique générale.—4h. P. M. tous les jours.
- M. DAGENAIS.—Tocologie —5h. P. M. tous les jours.
- M. DAGENAIS.—Clinique de tocologie (Maternité Ste-Pélagie).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. FILIATRAULT.—Clinique des maladies des vieillards (Hôpital Général).—Avertissement spécial à chaque fois.
- M. DUVAL.—Clinique des maladies des enfants (Hôpital Général).—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B.—Il y a clinique au Dispensaire Notre-Dame, tous les jours à 11 h. A. M. et au Dispensaire St-Joseph, à 1 h. P. M. en avril et mai.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

- M. LAFLAMME.—Physique.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 10 Novembre ; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 10 Novembre.
- M. PARADIS.—Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. tous les jours ; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. PAGÉ.—Chimie inorganique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, jusqu'au 10 Novembre ; 8 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 10 Novembre.
- M. MATHIEU.—Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

DEUXIÈME TERME.

- M. PAGÉ.—Chimie organique.—8 h. A.M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
- M. MATHIEU.—Méaphysique.—9 h. A.M. et 3 h. P.M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. LAFLAMME.—Minéralogie et Géologie.—8 h. A.M. Mardi, Jeudi, Samedi.
- M. PARADIS.—Géométrie.—8 h. A.M. tous les jours ; et 2 h. P.M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. MATHIEU.—Philosophie morale.—2 h. P.M. tous les jours, excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME.

- M. LAFLAMME.—Botanique.—8h. A.M. tous les jours ; et 2 h. P.M. tous les jours, excepté le Jeudi après le 1^{er} de Mai.
- M. PARADIS.—Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A.M. tous les jours, excepté le Jeudi après le 1^{er} de Mai ; et 2 h. P.M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. MATHIEU.—Méaphysique et Morale.—9 h. A.M. et 3 P.M. tous les jours, excepté le Jeudi.
- M. MARCOUX.—Astronomie.—3 h. P.M. tous les jours, excepté le Jeudi.

Rapport du Recteur pour l'année académique (1880-81).

EXCELLENCE, MESDAMES ET MESSIEURS,

Je suis heureux et fier d'avoir à rendre compte des travaux de l'année académique 1881, en présence du Représentant de Sa Majesté dans son domaine du Canada ; en présence du Lieutenant-Gouverneur de notre Province de Québec, et du représentant de Mgr l'Archevêque, Visiteur royal et Chancelier Apostolique de cette Université ; enfin, en présence de tous ces personnages distingués et du nombreux auditoire qui remplit aujourd'hui la salle des promotions.

J'en suis heureux parce que votre présence, Excellence, Mesdames et Messieurs, est pour nous un précieux témoignage d'estime ; et parce que, —s'il m'est permis de le dire,—c'est une sorte de compensation pour les difficultés, les accusations et les préjugés, qu'on n'a cessé de soulever contre l'Université-Laval, dans le cours de l'année académique que nous terminons aujourd'hui.

Cette année académique, à part un fait qui domine tous les autres, et dont je devrai vous dire spécialement quelques mots, n'a été caractérisée par aucun de ces événements extraordinaires qui impriment aux choses un cachet particulier.

À Québec et à Montréal, les Facultés ont fonctionné régulièrement dans le cadre des mêmes règlements et des mêmes programmes d'études.

Messieurs les Professeurs ont vu réunis autour de leurs chaires de nombreux élèves, avides de s'instruire, et dont la conduite,—je me plais à le dire—a été, en général, tout-à-fait digne d'éloges

Un de nos plus anciens Professeurs, Monsieur le docteur Landry,—à raison de son âge et de ses infirmités,—a cru devoir résigner la chaire importante qu'il occupait dans la Faculté de Médecine, depuis la fondation de l'Université. Remplie d'estime et d'admiration par sa science profonde ; par son dévouement et son noble caractère ; pénétrée aussi de la plus vive reconnaissance pour ses longs services, l'Université n'a pas consenti à rompre tous les liens qui lui attachaient M. le docteur Landry, et elle l'a nommé Professeur honoraire de la Faculté de Médecine.

Nous avons été heureux de remplir cette vacance par la nomination de M. le docteur Catellier, dont la science et l'habileté ont déjà brillé dans une autre chaire de la même Faculté. M. le docteur Ahern a été nommé, en sa place, à la chaire d'Anatomie pratique.

Dans la Faculté des Arts, trois nouveaux professeurs ont été nommés : M. l'abbé J. Marcoux, Professeur de Mathématiques, M. l'abbé Cléophas Gagnon, de littérature latine, et M. l'abbé Olivier Mathieu, docteur en Théologie, de Philosophie intellectuelle et morale. Ces nouveaux professeurs, par les sérieuses études qu'ils ont faites, par leur zèle et leur expérience de l'enseignement, seront une nouvelle force pour la Faculté des Arts, à qui les circonstances n'ont pas encore permis de donner à son enseignement tout le développement dont il est susceptible.

En effet, messieurs, jusqu'à présent la Faculté des Arts, à part les leçons publiques qu'elle donne chaque année pendant le 2^{ième} terme, s'est borné

à préparer ses élèves aux épreuves du Baccalauréat ès lettres et ès sciences. Ce n'est pas à dire qu'elle ne pourrait pas élever ses aspirations jusqu'à la Licence ou au Doctorat ; mais jusqu'à ce jour, ce sont plutôt les élèves qui ont manqué pour ces grades supérieurs. Et s'ils ont manqué, c'est sans doute parce qu'il n'y a pas encore, dans notre pays, assez de carrières ouvertes à l'ambition de la jeunesse. Nul doute que des circonstances plus favorables et l'accroissement de la population ne combient bientôt cette lacune.

Telle qu'elle est aujourd'hui, notre faculté des arts compense par l'étendue du champ qu'elle cultive ce qui lui manque en profondeur. Elle embrasse, en effet, quinze collèges ou petits-séminaires qui, en vertu de leur affiliation, soumettent leurs élèves aux épreuves de l'inscription et du baccalauréat. Pour la première fois, ces épreuves ont été subies, cette année, le même jour et dans le même ordre, dans les quinze séminaires ou collèges affiliés. Dans plusieurs de ces établissements, mais non dans tous, on a pu terminer la correction des devoirs et des compositions assez à temps pour que les noms des candidats heureux soient proclamés dans cette séance.

Enfin, pour terminer cette revue des diverses facultés, je suis heureux d'annoncer la nomination de deux nouveaux agrégés : dans la Faculté de Droit, à Montréal, M. Charles Chamilly de Lorimier, avocat, et dans la Faculté de Médecine, à Québec, M. Edwin Turcotte, licencié en médecine.

Comme on le sait, messieurs les agrégés forment jusqu'au moment où ils deviennent professeurs titulaires comme un précieux corps de réserve qui, dans des circonstances données, peut être pour les facultés auxquelles il est attaché, d'un grand secours et d'une grande utilité.

J'ai dit au début de ce compte-rendu que, pendant cette année académique, un événement a dominé tous les autres : vous comprenez, messieurs, que je faisais allusion aux difficultés qu'on a soulevées au sujet de la Succursale de Montréal.

Assurément je n'ai pas l'intention de raconter tous les faits qui ont si vivement excité l'opinion publique, mais il me paraît impossible d'en rien dire et de n'en pas retracer au moins les grandes lignes.

Tant que les facultés de Montréal ne furent qu'à leur début ; tant qu'elles ne complèrent qu'un petit nombre d'élèves, on se borna à miner sourdement l'existence de la Succursale, et à entraver, autant que possible, ses progrès. Mais dès la deuxième année, l'établissement parut assis sur des bases solides ; le nombre des élèves s'accrut notablement, et un hôpital nouvellement fondé, fut mis à la disposition de la faculté de médecine et de ses élèves, qui y trouvent amplement les moyens de satisfaire à toutes les exigences de la loi.

L'avenir semblait assuré : on s'en effraya et l'on résolut de frapper un grand et dernier coup.

C'est alors que l'on découvrit que l'existence de la Succursale était contraire à la charte accordée par Sa Majesté la Reine et par conséquent illégale. Quant à la Bulle, on supposa que le Saint-Père s'était trompé ou avait été trompé et que maintenant, il abandonnait un établissement jugé et condamné. On nous somma donc de nous retirer ; et pour nous y forcer, on s'adressa, à la fois, à Londres et à Rome. De la ville éternelle, il ne vint aucune réponse ; du moins jusqu'à ce jour, on n'en a fait connaître aucune. A Londres, il est assez probable qu'un officier en loi de la couronne donna aux adversaires de l'Université une réponse favorable à leurs prétentions : c'est du moins ce que l'on peut conjecturer de la partie de cette réponse qui a été publiée ; réponse ou partie de réponse qu'on a

voulu transformer en une décision du Conseil Privé et de Sa Majesté elle-même.

De son côté, l'Université, après avoir demandé en Angleterre une chartre nouvelle et avoir été renvoyée à la Législature Provinciale, s'adressa aux trois branches de cette Législature pour demander une loi qui levât tous les doutes sur la légalité de son enseignement en dehors de Québec, car c'est précisément cette légalité que l'on conteste.

Vous savez tous, messieurs, l'histoire de cette loi, qui vient d'être votée par les deux Chambres, et à laquelle il manque encore la sanction du représentant de Sa Majesté. Vous savez quelle excitation ce projet de loi a produite dans la Province.... Mais ce sont là de pénibles souvenirs que je m'empresse d'écartier.

J'aime mieux profiter de cette occasion pour payer un juste tribut de reconnaissance à tous ceux qui, dans ces circonstances difficiles, nous ont témoigné leur sympathie. Reconnaissons donc à NN. SS. les Evêques qui ont bien voulu appuyer notre requête à la Législature. Reconnaissons à messieurs les membres du Conseil de l'Instruction Publique qui, par une résolution presque unanime, ont recommandé le projet de loi, démarche qui est, à nos yeux, d'une toute autre importance, que les centaines de requêtes qui ont été envoyées contre nous. Reconnaissons enfin aux habiles et zélés défenseurs, qui ont si bien plaidé notre cause devant les honorables membres du Conseil et les membres de l'Assemblée Législative.

Une chose, ai-je dit, manque encore au Bill de l'Université : la sanction royale. Il est naturel de se le demander, si cette sanction est accordée, mettra-t-elle fin aux difficultés soulevées sans cesse contre nous ? Nous l'espérons. Oui, messieurs, nous croyons qu'alors l'heure du calme et de la tranquillité aura sonné ; nous croyons que désormais l'Université, libre de toute entrave, pourra poursuivre en paix l'œuvre qu'elle s'est proposée d'accomplir ; non cette œuvre d'ambition, de jalousie, d'absorption et de monopole qu'on lui suppose, mais son œuvre de zèle éclairé, de dévouement aux progrès des lettres, des sciences et des saines doctrines morales et religieuses.

Rapport du Vice-Recteur de l'Université à Montréal (1880-81).

MONSIEUR, MESSIEURS LES PROFESSEURS, M^{ES} DAMES ET MESSIEURS,

L'usage me fait une obligation de vous dire un mot de l'année qui finit. Vous comprenez mon embarras. Vous me pardonnerez donc, je l'espère, la forme allégorique que j'ai cru devoir prendre pour vous rendre compte de l'année académique que nous terminons ce soir : cette forme m'a paru exigée par les circonstances. Du reste la vérité pour ne perdre rien de son mérite nous apparaîtra à travers un voile.

Après une traversée orageuse, quand le navire qui portait vos destinées, assailli par la tempête, ballotté sur les flots touche enfin le port, il fait bon de trouver au rivage des amis qui vous attendaient avec anxiété et qui vous reçoivent avec un bonheur d'autant plus grand que leurs craintes avaient été plus vives à votre égard.

J'aime à croire que tel est un peu le sort de l'Université, ce soir.

Vous étiez ici au mois d'octobre dernier au moment du départ. Des prophètes de malheur protestaient contre le navire qui mettait à la voile pour ce long cours. Il n'était pas permis de voguer sur les mers que nous voulions traverser ; nos voiles ne pourraient soutenir la force des vents ; la carène vermoulue céderait à la violence des flots ; nous marchions vers un naufrage certain ; un mois, tel était le terme fixé pour la catastrophe ; dans un mois nous devions tous être la proie des monstres marins. Malgré ces fâcheux présages, l'équipage était à son poste et le vaisseau partit, confiant dans son étoile, fort de l'expérience du passé, rassuré par les armateurs qui répondaient de la solidité du navire, s'ils ne pouvaient le soustraire à l'agitation des vents et des flots.

La traversée se fit heureusement. Nous touchâmes à Londres où de faux bruits nous avaient précédés, à Rome qui nous acclama au passage, et, continuant notre course nous rencontrâmes sur des mers orageuses quelques vaisseaux qui nous parurent armés en guerre. Nous les approchâmes d'assez près pour reconnaître les couleurs qui flottaient à leur mâture. Une grande agitation régnait à leur bord. Ils firent feu sur nous de toutes leurs batteries. Mais, soit que leurs armes fussent de vieux calibre ou qu'elles ne fussent pas maniées avec toute la dextérité désirable, soit encore que leur but fut seulement de nous effrayer, leur mitraille ne nous atteignit point, et bientôt nous pûmes voguer sur une mer libre. Dernièrement notre navire jetait l'ancre dans la rade de Québec où nous apprîmes les rumeurs qui avaient circulé sur son compte : on l'avait vu désarmé, la quille seule apparaissant au-dessus des flots ; ce n'était plus qu'une épave. Rien d'étonnant en tout cela, si étranges sont les effets du mirage sur la haute mer !

A la joie du retour vint s'ajouter la bonne nouvelle que les bas-fonds qui gênaient la navigation du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal venaient d'être creusés par les soins intelligents de quelques zélés citoyens, ce qui nous a permis de remonter jusqu'ici. Ainsi s'est accompli heureusement notre voyage.

Que s'est-il passé depuis notre départ ? Vous le savez mieux que moi, vous qui êtes restés sur la terre ferme au milieu des agitations de la foule. Ce qui s'est passé dans le navire, c'est mon devoir de vous l'apprendre.

Grâce à Dieu, nous n'avons perdu, dans le cours de ce voyage de neuf mois, aucun de ceux qui composaient notre équipage au mois d'octobre dernier. Que dis-je ! loin d'avoir fait des pertes pendant l'année courante, l'Université a vu son personnel s'augmenter. Nous avons laissé au départ un de nos meilleurs marins que la Patrie réclamait au timon du vaisseau de l'Etat. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer sur les flots agités le marin qui nous manquait. Nous lui avons confié pendant le reste du voyage le soin de former une partie de l'équipage à ses importantes fonctions (M. Charles Chamilly de Lorimier que l'Université a été heureuse d'agrèger à la faculté de droit a bien voulu se charger du cours de droit criminel pendant les deux derniers termes.)

Un de nos jeunes professeurs de la faculté de médecine nous a rejoint en route après un séjour prolongé en Europe. Sa spécialité est de rendre l'ouïe aux sourds et la vue aux aveugles. Ceux qui ont quelque raison de tenir à leur beaux yeux apprendront avec plaisir que M. le Dr. Foucher les a pris sous sa haute protection.

Le journal de bord ne fait mention que d'un accident qui a fait craindre un instant pour la vie d'un de nos officiers tombé par mégarde du tillac à fond de cale. Vingt autres y auraient perdu la tête, si elle eut été moins solide. On se précipite à son secours, il remontait déjà, portant, disent les spectateurs, comme un autre saint Denis, sa tête dans ses mains. Ses nombreux amis, la faculté de droit, les lettres canadiennes, et aussi, les malheureux que la justice humaine condamne à une mort prématurée se félicitent aujourd'hui de ce que la divine Providence a bien voulu conjurer un plus grand malheur.

Messieurs, nous sommes au moment de licencier notre équipage, et nous tenons à dire que tous, officiers et matelots, nous ont donné, pendant le voyage, une entière satisfaction. Nous avons voulu distribuer ce soir en votre présence à quelques-uns d'entre eux les distinctions que leur ont mérités leur assiduité et leur succès. 350 élèves ont suivi cette année les cours des trois facultés de théologie, de droit et de médecine. Sur ce nombre la faculté de théologie en revendique 220 pour sa part, le droit 90 et la médecine 40. Dans la faculté de théologie un seul a obtenu le degré de docteur, 3 le degré de licencié, 26 le degré de bachelier ; dans la faculté de droit, 6 ont obtenu le degré de licencié et 11 celui de bachelier ; dans la faculté de médecine, 2 ont obtenu le degré de docteur, 2 celui de licencié, 15 celui de bachelier ; en tout 66 gradués : 39 en théologie, 17 en droit et 19 en médecine.

C
co
pi
co
de
ve
et
pu
l'en
hai
rig
c'es
un
et
il y
nou
dés
si la
pou
men
atten
un g
qui
sem
plait
Te
veille
des é
moye
culiè
Pères
Ce
comb
tisme,
philos
combi
pères
contin
la caus
Et ces
d'exter
de l'Es

SAINT THOMAS D'AQUIN.

CONFÉRENCE DONNÉE A LA FACULTÉ DES ARTS PAR M. L'ABBÉ O. MATHIEU,
DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE.

Un des principaux moyens employés par la divine Providence pour se communiquer aux hommes et leur prodiguer ses bienfaits, c'est d'en inspirer quelques uns d'entre eux, de les remplir de génie ou de vertu pour conduire leurs semblables à travers les difficultés de la vie et l'obscurité des siècles. Tantôt c'est un habile législateur qui crée des peuples nouveaux ou qui conduit des peuples anciens dans la voie de la civilisation et du progrès. Tantôt c'est une âme ardente et généreuse, douée d'organes puissants, qui s'élance à la tribune pour emporter par la force de sa parole l'enthousiasme et la conviction de tout un peuple. Quelquefois c'est un habile guerrier à qui Dieu met à la main l'épée d'un archange pour corriger les nations vieilles et pour fonder des empires nouveaux. Enfin, c'est un pilote hardi qui monte sur un frêle vaisseau et s'en va chercher un monde pour le rendre à l'humanité dont il était séparé par des îles et des océans. Toujours il y a sur la terre, et la terre en a besoin, toujours il y a des hommes qui possèdent en quelque degré ces divers talents ; et nous les appelons des génies. Mais il est des temps marqués dans les décrets de la sagesse éternelle où il faut de plus puissants moyens. Alors si la société, seconée sur ses bases, paraît sur le point de s'écrouler, si les pouvoirs s'affaiblissent, si les trônes chancellent, surtout si la religion est menacée par le schisme et l'hérésie ; alors Dieu se montre, il est plus attentif en quelque sorte au besoin du monde et de son Eglise et il suscite un grand homme couronné du diadème de la sainteté, un de ces saints qui ne paraissent qu'à de rares intervalles dans le cours des âges, et qui semblent posséder tous les talents et toutes les vertus et à qui Dieu se plaît à communiquer tout son pouvoir.

Tel fut saint Thomas d'Aquin qui naquit vers l'an 1227. Le Dieu qui veille à la conservation du christianisme et qui ne le fait jamais passer par des épreuves nouvelles sans lui ménager la force de les supporter et les moyens d'en sortir victorieux, a créé saint Thomas pour le venger particulièrement des attaques des philosophes, comme il a envoyé les saints Pères pour le défendre particulièrement contre les hérétiques.

Ce n'était plus l'idolâtrie grossière des Grecs et des Romains qu'il eut à combattre, c'était des ennemis plus habiles et plus cachés. Le mahométisme, né des hérésies grecques, cherchait à en distiller le venin par les philosophes arabes ; le judaïsme, retiré dans les ténèbres du Talmud, y combinait sans cesse de nouvelles fables pour justifier le déicide de ses pères ; le manichéisme, déguisé sous des noms et des masques divers, continuait toujours son projet satanique de faire retomber sur Dieu même la cause de tout mal et de faire une obligation à l'homme d'en commettre. Et ces trois sectes faisaient une loi à leurs partisans de haïr, de combattre, d'exterminer le christianisme par tous les moyens. De plus, les défenseurs de l'Eglise se trouvaient en contact avec les chefs des Tartares, avec les

Brames de l'Inde, avec les Lamas du Bouddhisme, avec les mandarins de la Chine, autant d'armées ennemies. Dans ce moment, apparaît saint Thomas d'Aquin qui élève, en avant de la cité sainte, un boulevard où les vaillants d'Israël trouvèrent les armes générales pour la défense et l'attaque. Or, ce boulevard, érigé par saint Thomas pour la défense et à la gloire de l'Eglise, c'est la manière toute particulière dont il a, dans ses immortels écrits, traité la philosophie et la théologie, c'est-à-dire, la philosophie en théologien et la théologie en philosophe, ce que nul des docteurs chrétiens n'avait fait avant lui au moins avec autant de succès et de bonheur.

Saint Thomas, contre le vœu de sa famille et malgré les machinations odieuses de ses frères, s'engagea, à peine âgé de seize ans, dans l'Ordre de saint Dominique. Il étudia à l'Université de Naples les belles lettres et la logique : à Cologne et à Paris, sous la discipline d'Albert le Grand, il se familiarisa avec la connaissance de l'Écriture Sainte et de la théologie, sans composer ou du moins sans publier aucun ouvrage. C'est en 1252 que s'ouvre la série féconde des œuvres qui ont immortalisé son nom.

Le premier de tous ces ouvrages est le « commentaire sur le livre des sentences, » résumé lumineux des leçons qu'il avait données de 1252 à 1254. Il le fait suivre à peu de distance de ses « Controverses sur la vérité, » du « Commentaire sur l'Évangile de saint Mathieu » et de ses deux opuscules de « l'Être et de l'Essence, » et « des principes de la nature. » A ces ouvrages de métaphysique religieuse, il mêle des écrits polémiques et il réunit les matériaux de la somme contre les Gentils.

Urban IV étant monté en 1261 sur le trône pontifical, saint Thomas est rappelé en Italie. A Rome, Viterbe, Pérouse, il enseigne la théologie. Il compose à la demande du Souverain Pontife sa « Chaîne d'or, » le traité contre les erreurs des Grecs et l'office du Saint Sacrement. Il met la dernière main à la « somme contre les Gentils, » commente le « livre de Job, » inaugure, par l'exposition de la Métaphysique et de la Morale d'Aristote, cette précieuse série de commentaires qui devaient contribuer si utilement à réconcilier le stagirite avec l'Eglise et à consolider son empire dans les Écoles. Il jeta alors les premières assises du monument qui devait surpasser, aux yeux de la postérité, tous ses autres écrits, « la Somme de Théologie. »

Mais Paris était le centre des études par excellence. St-Thomas repartait sur le théâtre de ses premiers succès et y reste depuis 1269 jusqu'à 1271, partagé entre les soins de l'enseignement et la composition de nouveaux ouvrages.

A la fin de 1271, le saint docteur quitte la France pour n'y plus revenir et se rend à Naples où il est appelé à la demande du roi par ses supérieurs. Il enseigne à l'Université de cette ville et il rédigea alors la deuxième partie de la somme de Théologie, dans laquelle il traite des sacrements. Mais les événements ne lui permirent pas de le terminer. Un concile devait se tenir au mois de mai 1274, dans la ville de Lyon. St-Thomas, désigné pour y assister, quitte Naples à la fin de janvier et se dirige vers la France. Mais, atteint par la maladie dans le cours du voyage, il s'arrête à l'abbaye de Fossa Nuova. Ses souffrances, aggravées par la fatigue, ne l'empêchent pas de poursuivre les études de toute sa vie et, d'une voix affaiblie, il dicte une explication du cantique des cantiques. (Peu de jours après, il rendait le dernier soupir, léguant à l'ordre de St-Dominique, avec le souvenir de ses vertus, d'admirables compositions, véritable encyclopédie de la science religieuse que le philosophe ne consulte pas avec moins de fruit que le théologien.)

Les deux principaux ouvrages qui ont immortalisé le nom de saint Thomas, sont "la somme contre les Gentils" et "la somme de Théologie."

On connaît le but et le plan de la somme contre les Gentils. Saint Thomas se propose de démontrer la vérité de la foi catholique et de repousser les erreurs qui y sont opposées. Mais les adversaires qu'il entreprend de combattre ne reconnaissant pas l'autorité des saintes Ecritures, ni celle de l'Eglise, il est dans la nécessité d'invoquer, pour les convaincre, la raison naturelle à laquelle tous les hommes sont obligés de se soumettre, quelque soit d'ailleurs leur insuffisance en matière de religion. C'est donc au nom de la raison et par des arguments empruntés à la philosophie qu'il prétend les mener tous à confesser le dogme chrétien.

On ne sait qu'admirer le plus dans cette philosophie, ou la sublimité de ses pensées, la largeur de ses vues, la profondeur de ses aperçus ou la simplicité de ses procédés.

L'origine et la formation des idées, les phénomènes de la sensation et de la génération, la vie de la plante, de la brute, de l'homme ; les lois de toutes les forces et l'économie de toutes les lois ; ces graves et importants sujets, sur lesquels la philosophie païenne a épuisé en vain toute son activité, d'après les explications qu'en a données saint Thomas, ne sont plus d'impenétrables énigmes, mais des connaissances claires et simples à la portée de tout le monde. On connaît, tels qu'ils sont, les êtres inanimés ; on connaît Dieu et ses attributs ; la Providence et ses desseins dans la formation de l'Univers ; les liens par lesquels tous les êtres se tiennent et forment cette échelle mystérieuse par laquelle on peut monter de la nature la plus près du néant jusqu'à l'Être des Êtres, l'Être infini. L'homme en particulier n'est plus un mystère incompréhensible pour l'homme même ; il arrive aisément à cette connaissance de lui-même, à ce *nosce teipsum* que la philosophie païenne a poursuivi pendant tant de siècles, sans avoir pu jamais l'atteindre. Il n'y a que l'élève de saint Thomas qui puisse se dire sans se faire illusion : Enfin je me connais, je sais ce que je suis ; je sais pourquoi je me trouve sur cette terre ; je sais la place que j'occupe dans la hiérarchie des êtres et les rapports qui me lient à toute la création et à son auteur. En me connaissant, je connais la nature et la fin de tous les êtres, j'ai la vraie science, et je puis, sans péché d'orgueil, me croire sage de la vraie sagesse, de la sagesse qui vient de Dieu et qui nous mène à Dieu.

En un mot, la philosophie de saint Thomas est la seule qui par la solidité de ses principes, par l'abondance de ses lumières, par l'exactitude de ses définitions, par la force de ses raisonnements, a décidé toutes les questions, résolu tous les problèmes, éclairci toutes les difficultés, démasqué tous les sophismes, terrassé toutes les erreurs, établi, vengé et mis dans leur plus grand jour toutes les vérités ; par conséquent, elle est et elle sera toujours la seule vraie philosophie.

Quand on réfléchit à la marche sévère et grave, suivie au travers des siècles par le savoir humain, on s'aperçoit facilement que la vraie science, loin de craindre les luttes qu'on lui suscite et les obstacles qu'on lui oppose, en retire au contraire son profit. La vérité, soleil spirituel de l'intelligence, ressemble au soleil matériel qui nous éclaire. Quand les vents en furie ont dissipé les nuages parsemés dans le firmament, c'est alors que nous le voyons briller avec plus de clarté et répandre plus abondamment ses rayons lumineux. De même la science, dont l'être et la vie dépendent de la vérité, fait servir à son avancement toute l'opposition de ses adversaires. Elle est cette plante vigoureuse qui retrouve une nouvelle vie sous le ciseau du jardinier ; l'eau du torrent dont l'impétuosité s'accroît des obstacles placés sur sa route.

Ce que nous disons là de toute science en général, nous devons l'appliquer tout particulièrement à cette philosophie qui, enfantée à l'ombre de la révélation par les travaux des Pères et des Docteurs de l'Eglise, fut résumée en d'immortels volumes par la plume angélique de St. Thomas d'Aquin.

Que n'a-t-on pas dit, depuis plus d'un siècle, contre la philosophie du moyen âge en général et celle de St. Thomas en particulier ? On a cherché à ridiculiser, au nom des théories modernes, celui que pendant tant de siècles l'Italie a salué comme son plus grand philosophe, que l'Eglise a vénéré parmi ses plus grands docteurs et que le monde entier a reconnu pour l'Ange de l'Ecole. On a recouru à la chimie, à la physique, à l'Anatomie, à toutes les sciences naturelles pour prouver que la philosophie thomiste ne pouvait subsister devant les résultats de ces sciences, n'étant point en harmonie avec les découvertes modernes. Ainsi provoqués les partisans des doctrines thomistes ont cherché, sans pouvoir les trouver, ces prétendues contradictions, et, de plus, ils sont arrivés à démontrer que les principes scholastiques seuls peuvent fournir aux sciences physiques l'exactitude rigoureuse qui leur est nécessaire.

Qu'on ne nous prête pas la pensée de vouloir trouver, dans les œuvres du saint docteur, un traité complet de physique, de chimie et d'histoire naturelle avec tous les développements qu'on leur a donnés de nos jours. Mais nous soutenons que les principes placés par le docteur angélique à la base de l'étude de la nature, loin d'être opposés aux progrès de ces sciences sont au contraire les seuls qui puissent leur donner la rigueur scientifique et expliquer leurs phénomènes.

La méthode de l'Ange de l'Ecole est caractérisée et même déterminée par son but. Il semble qu'elle n'ait pas été conçue ni calculée pour une autre fin que la discussion. Il forme comme un inventaire de toutes les difficultés et de tous les doutes que la curiosité subtile de l'esprit humain peut inventer ; en regard de chaque difficulté, il place la réponse précise qui éclaircit l'incertitude. Toutes les vérités qu'il se propose d'établir se présentent à lui sous la forme d'une question à résoudre. S'il connaît des arguments pour la négative, il les expose ; s'il en connaît pour l'affirmative, il les rappelle également ; il donne ensuite sa propre solution qu'il justifie soit par des arguments nouveaux, soit en détruisant les objections de ses adversaires. Le débat, dégagé de tout accessoire étranger, est ramené à la forme la plus simple, c'est-à-dire, au syllogisme.

Cette méthode syllogistique, employée dans la somme contre les gentils, est celle qui est suivie dans tous les ouvrages de Saint Thomas et en particulier dans la somme de théologie, qui est le livre le plus utile, le plus sublime, le plus étonnant, le plus parfait qui soit sorti de l'esprit de l'homme ; car la Bible est l'œuvre de l'esprit de Dieu.

"Ceux qui, après avoir visité les grands chefs-d'œuvre d'architecture en Europe, entrent dans l'Eglise de Saint-Pierre, à Rome, racontent qu'à la vue d'un monument si nouveau, si en dehors de tout ce qui se voit ailleurs, la première impression qu'on éprouve est celle de la stupeur. Les regards passent alternativement, dans une admiration continue, de l'immensité de ses voûtes, de sa splendeur coupole, à la perfection de ses détails si variés et si riches, jusqu'à ce qu'en s'éloignant, on s'écrie comme opprimé de tant de grandeur et de beauté ;" voilà qui est incomparable et le dernier mot du génie humain dans la construction du Temple chrétien ! Ainsi en est-il quand après avoir étudié les chefs-d'œuvre de la pensée théologique, on arrive en présence de ce grand monument de la science sacrée ; la somme théologique ! Une sorte de steupere s'empare de l'esprit, et à mesure que l'on en contemple les grands aspects, les lignes

souveraines et les harmonieux linéaments, on se demande s'il serait possible à la pensée humaine de s'élever plus haut et d'exprimer avec plus de grandeur et de perfection la puissance même des conceptions divines.

Dans ce livre immortel, Saint-Thomas a résumé toute l'Écriture Sainte, tous les conciles, tous les Saints Pères, tous les écrivains ecclésiastiques ; mais il a résumé aussi tous les philosophes anciens pour s'en faire des auxiliaires contre les philosophes de son temps, ou pour les redresser ou pour les combattre. Il a mis toutes les doctrines de la vraie philosophie au service de la vraie théologie et il a fait de ce livre unique un cours complet de ces deux sciences et la plus parfaite encyclopédie du vrai savoir.

Même dans l'exposition du dogme, du dogme chrétien, il prend les mots dans l'exception commune, il n'emploie que des expressions claires et nettement définies ; il pose des principes certains et, par les raisonnements les plus justes et les plus solides, il en déduit les conséquences les plus évidentes avec une rigueur mathématique. Il évite toute idée vague, toute digression inutile, tout terme équivoque aussi bien que toute phrase vide et toute expression ambitieuse. C'est une armée en bataille qui marche à l'ennemi et qui n'a garde de s'embarasser d'un attirail inutile.

La somme de Saint-Thomas renferme, en 612 questions et en 4000 articles, la solution de près de 10,000 difficultés. Et cependant dans ce long cours de discussion et d'enseignements, la méthode, aussi bien que le style, demeure invariable. C'est toujours la même clarté, la même netteté, la même précision, la même force. Cet astre du monde intellectuel ne pâlit jamais. Cet athlète vigoureux n'éprouve jamais la faiblesse, les défaillances de l'esprit de l'homme. Jamais théologien ne s'est élevée plus haut, mais aussi jamais philosophe n'a été plus constamment dans le vrai. En sorte qu'on ne sait lequel des deux admirer le plus dans l'auteur de ce livre prodigieux, le théologien, éclairé des plus éclatantes splendeurs de la foi, ou bien le philosophe, cuirassé de l'armure la plus solide du raisonnement.

En un mot, dans ses deux sommes, Saint Thomas, à l'aide de son regard d'aigle, a vu et prévenu toutes les difficultés que, dans la suite des temps, la raison aurait pu opposer à tous et à chacun des mystères, des dogmes et des lois de la religion chrétienne ; il en a fait justice d'avance, il les a pulvérisées, anéanties. En sorte qu'avec ces deux livres immortels écrits il y six cents ans, on peut réfuter toutes les erreurs de la philosophie incrédule de nos jours. C'est là un vaste arsenal d'armes bien trempées et tous prêtes, où tous les docteurs catholiques, tous les défenseurs du catholicisme, qui se sont succédés dans les six derniers siècles jusqu'à notre âge, sont allés et vont toujours s'armer pour combattre les faux philosophes et assurer le triomphe de la vraie religion.

Saint Jérôme a dit de Saint Augustin : tous les catholiques l'aiment et, ce qui est encore plus glorieux pour lui, tous les hérétiques le détestent. Saint Thomas a partagé cette dernière gloire du docteur africain. « Otez Thomas et je détruirai l'Église, » disait un grand hérésiarque du 16^e siècle. Ce blasphème est aussi absurde qu'il est impie. Car l'Église n'est pas fondée sur St Thomas, mais sur Saint Pierre, et Saint Thomas n'aurait pas existé que l'Église n'en serait pas moins solide. Mais on ne peut pas empêcher de voir dans ce vœu infernal, l'importance que l'hérésie elle-même attache à Saint Thomas. Cependant la théologie de Saint Thomas n'est pas une théologie à lui, une théologie nouvelle ; c'est la théologie de l'Église, c'est la théologie qu'avant lui avait professée, développée, défendue tous les Pères de l'Église. Ce qu'elle a de nouveau dans Saint Thomas, ce sont les démonstrations rationnelles dont il l'a enrichie, c'est la méthode

mathématique dont il l'a fortifiée, ce sont les formes philosophiques dont il l'a revêtue et devant lesquelles il n'y a pas de sophisme qui puisse tenir, il n'y a pas d'erreur qui ne disparaisse comme les nuages se dissipent devant le soleil.

Voulez-vous vous former une idée du génie de St. Thomas, voici qui pourra vous éclairer :

Il savait par cœur (a) toute l'Écriture Sainte et ses plus fidèles interprètes ; (b) tous les écrivains ecclésiastiques qui l'avaient précédé ; (c) tous les Pères de l'Église grecque et latine ; (d) tous les philosophes païens et chrétiens et leurs commentateurs ; ce qui représente au moins la bagatelle de 4 à 500 volumes in-folios. En effet, il n'écrivait pas, il dictait en même temps, sur les sujets les plus disparates et les plus difficiles, à trois ou quatre secrétaires que sa communauté religieuse lui fournissait, et qui le suivaient partout pour recevoir et fixer sur le papier ses pensées. Pendant qu'il dictait, on ne le vit jamais lire un seul livre, consulter un seul livre, entrer dans une seule bibliothèque. Il avait donc sa bibliothèque en lui et avec lui ; il était une bibliothèque ambulante. C'est ainsi qu'il a composé ses "commentaires sur le Maître des sentences," ses deux sommes et "sa chaîne vraiment d'or" sur les quatre Évangiles, qui n'est qu'un choix des plus belles pensées des Pères et des Commentateurs grecs et latins sur chaque mot des évangélistes *enchaînés* avec un art merveilleux. Or, comment aurait-il dicté de tels ouvrages, où un nombre infini d'auteurs sur toutes les branches du savoir, sont cités par lui, avec une rare fidélité, si, pendant sa dictée, il ne les eut eus tous présents à sa mémoire, dans le plus bel ordre et avec la plus grande clarté comme des livres ouverts sous ses yeux ?

St. Thomas n'a vécu que 49 ans ; mais, à l'âge de 25 ans, il avait déjà amassé dans son esprit ces immenses et précieux trésors de toutes les sciences. Car, à cet âge, il avait déjà donné ses merveilleux "Commentaires sur tous les ouvrages d'Aristote." A cet âge, il avait déjà la réputation d'être le plus grand philosophe et le plus grand théologien de la Sorbonne, qui cependant comptait dans son sein les plus grands philosophes et les plus grands théologiens de l'univers. Ce fut au point que la chaire de Théologie de cette université célèbre étant devenue vacante par la promotion d'Albert le Grand à l'évêché de Mayence, St. Bonaventure, à qui ce professorat échéait par droit d'ancienneté et par supériorité de savoir, y renonça volontairement en faveur de l'humble frère Thomas, en affirmant "qu'en son âme et conscience, il n'y avait que ce jeune homme de 25 ans, qui pouvait dignement remplacer un Albert le Grand."

Et quelle fut agréable à Dieu, belle et touchante aux yeux des hommes, la lutte d'humilité qui s'engagea alors entre les deux plus grands génies du monde chrétien : le docteur Séraphique et le docteur Angélique ! Ab ! les saints ne connaissent pas les mouvements de l'intérêt personnel et de la vanité ; et le génie devine et honore le génie. "Écoute, mon petit ami, disait St. Bonaventure à St. Thomas, pour calmer les inquiétudes de son humilité alarmée, écoute : à ton âge tu en sais plus que moi. Ce n'est pas à moi, mais à toi que Dieu a accordé le privilège de pénétrer d'un pas aussi assuré dans toutes les profondeurs de la science sacrée et de l'exposer dans tout l'éclat de sa vérité et de sa beauté, pour la gloire de la religion et l'avantage de l'Église. Par là, c'est Dieu lui-même qui t'a choisi pour occuper la première place ; j'occuperai la seconde, je siégerai après toi et tout sera dans l'ordre, tout sera conforme aux desseins et à la volonté de Dieu."

Ce ne fut qu'à la suite d'un ordre formel, qu'en vertu de la sainte obéissance, lui en firent ses supérieurs que le plus savant des hommes

consentit à revêtir les insignes des savants, à passer par les grades académiques et à occuper une chaire du haut de laquelle il devait répandre une si grande lumière dans le monde.

En paraissant sur la scène du monde scientifique, au grand théâtre de l'Université de Paris, la maîtresse alors de l'univers, St. Thomas y trouva le Maître des sentences, Pierre Lombard, en possession du titre de *Maître de la théologie* et Aristote en possession du titre de *Philosophe* où de *Maître de la Philosophie*. Mais, dès l'instant où parurent aux yeux étonnés du monde savant les merveilleux commentaires de St. Thomas sur le Maître des sentences et sur Aristote, dès l'instant où furent publiées les deux sommes, l'admiration universelle enleva d'enthousiasme à Pierre Lombard et à Aristote, leurs titres de *Maître* et les réunit tous les deux sur la personne de l'humble fils de St. Dominique. Dès cet instant, c'est St. Thomas qui, en philosophie, aussi bien qu'en théologie, fut le Maître par excellence, l'oracle de tous les savants, de toutes les écoles, de toutes les universités.

Aux rationalistes qui prétendent que la foi coupe les ailes au génie, montrons St. Thomas; faisons leur contempler, dans une rare figure l'agrandissement que peut donner à l'intelligence humaine cette alliance féconde de la raison et de la foi, de la philosophie et de la théologie; disons leur: regardez St. Thomas d'Aquin, la plus haute représentation du Verbe de Dieu dans un homme; St. Thomas d'Aquin, le génie de la raison et de la foi, l'Ange de l'École, l'oracle de la théologie, le Maître de la philosophie, faisant parler l'une et l'autre dans la langue la plus catholique et la plus rationnelle, la plus profonde et la plus claire, la plus pleine et la plus précise, en un mot, la plus angélique qu'il soit possible d'imaginer. Voyez-le cet homme incomparable qui s'est levé au sommet de nos âges chrétiens pour réfléchir la lumière du Christ, comme la coupole des grandes cathédrales, les rayons du soleil. Regardez-le sur les hauteurs de la science, montrant à l'Église qui l'envoie, à la science qui l'écoute, aux siècles qui l'admirent, ce que peuvent, pour l'agrandissement d'un homme, la raison et la foi se rencontrant ensemble dans les splendeurs d'un même génie; sa théologie à sa droite, sa philosophie à sa gauche, lui au milieu, aussi hardi philosophe que profond théologien, face à face avec le monde chrétien et le monde païen, aussi illuminé de foi que rayonnant d'intelligence, montrant ses deux chefs-d'œuvre de la pensée, il dit, en jetant à toutes les incrédulités ses invincibles défis: Je suis la synthèse humaine de la philosophie et de la théologie, je suis l'harmonie de la raison et de la foi.

Mais, nous crient les rationalistes, vous voulez donc nous ramener au moyen âge; vous n'y parviendrez pas; nous sommes les fils de l'esprit nouveau, nous ne reviendrons pas en arrière. Nous voulons bien l'avouer, les œuvres de Saint Thomas constituent un magnifique monument, l'esprit humain y a grandi, mais un jour il s'y est trouvé à l'étroit; c'est que, si superbe que fut l'édifice, l'hôte était encore trop grand pour la maison. Les *sommes* de l'Ange de l'École, disent ils, renferment de jolies choses, qui toutes ont été copiées des Saints Pères où d'Aristote, par conséquent Saint-Thomas n'est qu'un plagiaire. Il n'a pas même eu le mérite d'abandonner la sévère et impossible méthode scholastique qui cultive le raisonnement au détriment des autres facultés, de l'âme.

Voilà certes des objections qui en valent la peine et qui sont très-utiles à étudier surtout à notre époque où on parle tant de l'Ange de l'École.

Quoi! L'esprit nouveau est à l'étroit dans les ouvrages de saint Thomas d'Aquin! Quoi! Cette architecture sublime de l'intelligence humaine est trop petite pour renfermer dans ses proportions la grandeur de l'esprit

moderne ! Mais alors qui pourra le contenir ? Comment l'alliance de la raison et de la foi qui a fait le génie de saint Thomas si élevé, si large, si profond tout ensemble, peut-il maintenant rappetisser l'intelligence humaine, arrêter dans sa marche ascendante l'essor de la raison et la puissance de l'esprit nouveau ? O rationalistes ! O races de géants, où sont vos chefs-d'œuvre ? Où sont les monuments créés par votre souffle et devant lesquels la Somme, cet incomparable monument de la doctrine, se trouve si petit ? Où est la Somme de la Philosophie moderne ? Elle n'existe pas encore, et nous l'attendrons peut-être longtemps. Vous ne nous en voudrez pas trop si nous persistons à croire qu'il n'existera pas de sitôt dans le grand âge de l'avenir un homme comme l'Ange de l'Ecole, un concentrateur aussi puissant, de toutes les vérités révélées dans la parole de Dieu et de toutes les vérités conquises par le génie de l'homme. Ce que nous savons avec certitude c'est que l'alliance de la foi et de la raison qui a pu, en d'autres âges demeurés glorieux, agrandir si prodigieusement la pensée et féconder le génie de l'homme, gardera à jamais dans l'humanité la même puissance d'agrandissement et la même puissance de fécondité.

D'après les rationalistes, saint Thomas n'est que le disciple d'Aristote et de saint Augustin, et encore un disciple inconstant, léger, malheureux, passant successivement de l'un à l'autre, pour revenir toujours sur ses pas, un disciple ne s'étant jamais arrêté à rien de fixe sur leurs doctrines et ayant cherché à les mettre d'accord sans avoir pu réussir.

Remarquons d'abord qu'il n'y a que les insectes qui s'en prennent au lion. Les *gros* animaux le respectent. De même, dans l'ordre scientifique, il n'y a que la légèreté, l'ignorance, le petit esprit qui ose ainsi attaquer les princes du savoir ; tantôt parce qu'ils ne les comprennent pas et ne sauraient les comprendre et tantôt parce que, en se posant en critiques, en adversaires de personnages d'une haute importance, ils croient grandir, faire parler d'eux et acquérir une importance qu'ils n'ont pas. Mais la grandeur respecte la grandeur ; le génie s'incline devant le génie. Cela nous explique, en même temps, les attaques dont saint Thomas est l'objet de la part de certains écrivains et la vénération profonde de ce grand homme pour les Pères de l'Eglise, pour les philosophes de l'antiquité et pour Aristote et saint Augustin en particulier.

Voyons d'abord quelles sont les sources dans lesquelles saint Thomas a puisé sa doctrine.

La Philosophie de saint Thomas est pardessus tout une philosophie chrétienne, c'est-à-dire, une philosophie qui n'admet rien de contraire au christianisme, qui, très-loin de là, se propose pour but avoué la défense et la démonstration de cette religion ; enfin une philosophie qui est pénétrée en tous sens et, pour ainsi dire, imprégnée des croyances et des sentiments que l'Evangile a fait prévaloir dans la société régénérée et sanctifiée par la vertu de la Croix. Le livre par excellence, auquel saint Thomas demande des inspirations, qui est l'aliment quotidien, la règle toujours présente de son génie, c'est donc la sainte Ecriture. Sa plume, savante et pieuse, a commenté les livres de Job et celui des psaumes, le Cantique des Cantiques, les Prophètes Isaïe et Jérémie, les quatre évangélistes et plusieurs des épîtres de saint Paul. A toutes les pages de ses écrits, on rencontre des citations de la Bible qui lui fournit tantôt des preuves, tantôt des objections. Il examinait avec le plus grand soin chaque phrase, chaque mot, il en cherchait le sens le plus caché. Quand vous allez dans une prairie et que vous rencontrez une belle fleur, vous la cueillez avec soin, vous l'examinez, vous la retournez, vous en admirez les couleurs variées, des nuances délicates, de la corolle vous allez aux feuilles, de la tige aux racines. Ainsi faisait saint Thomas à travers les prairies de

l'Écriture Sainte. Il prenait une parole avec un religieux respect, l'examinait avec soin, la retournait dans tous les sens, voyait ce qu'elle contenait de beauté vivifiante et de suc nourricier, respirait son parfum délicieux et tout cela sans effort ni contention. Plus une étude, plus une méditation est calme, plus elle est sûre, plus elle est profonde.

Après la Bible, parmi les modèles dont le saint Docteur s'est nourri, nous trouvons en première ligne les écrivains ecclésiastiques et surtout les Pères de l'Église. Voulons-nous juger à quel point leurs ouvrages lui étaient familiers ? Il n'est pas nécessaire d'en relever péniblement les citations éparses dans la somme de théologie et dans la somme contre les gentils, il suffit d'ouvrir la « Chaîne d'or, » ce commentaire sur les évangiles, tout entier composé d'extraits qui sont reliés par des transitions de manière à former un discours suivi.

Mais chez saint Thomas, l'élément chrétien se trouve mêlé à d'autres influences que, malgré sa prépondérance manifeste, il n'étouffe pas. Nous voulons parler de l'antiquité grecque et latine et des écrivains juifs et arabes. Parmi les écrivains de l'antiquité, Aristote est, de l'aveu unanime des historiens, celui qui a été le plus familier à saint Thomas. Les sentiers qu'a suivis saint Thomas étaient donc frayés bien avant lui et, dans les questions de tout ordre, il a eu des guides, entre autres saint Augustin, parmi les Pères de l'Église, Aristote, chez les anciens, Avicennes et Averroès chez les Arabes.

Mais peut-être cette doctrine, puisée à des sources si différentes, composée d'éléments si divers, manque-t-elle d'unité ; peut-être que toutes ses parties ne sont-elles rattachées que par des liens très-fragiles qui en laissent apercevoir l'incohérence ? C'est le soupçon qui vient à la pensée en présence des systèmes dans lesquels l'érudition joue un grand rôle ; ajouterai-je que c'est le blâme ordinaire que les esprits peu familiers avec l'histoire élèvent contre ceux qui, sans abdiquer la liberté de leur jugement, ont la patience ou la modestie de s'éclairer par la lecture et l'étude ? Je ne crois pas que la doctrine de saint Thomas ait jamais été taxée de contradiction ; mais encourut-elle un reproche aussi grave, il ne résulterait pas logiquement du nombre et de la variété des modèles que le saint Docteur a imités. Un grand esprit ne peut-il donc avoir plusieurs maîtres ? Dès qu'il a commencé à suivre l'un, doit-il, sous peine d'inconséquence, le suivre jusqu'au bout et abandonner tous les autres ? Les pensées des philosophes ne s'enchaînent pas aussi fatalement que les théorèmes mathématiques qu'il faut tous admettre ou tous rejeter ; elles ont des faces multiples, elle se prêtent à des combinaisons très-variées et il est permis de choisir parmi elles, sans se contredire.

Gardons-nous donc ici de tout préjugé, de toute exagération systématique : saint Thomas s'est servi d'Aristote, il est péripatéticien, oui, sans doute ; il l'est en psychologie, en morale, en politique, c'est-à-dire, que pour toutes les branches de la philosophie et sur tous les points essentiels, il a trouvé chez Aristote d'abondantes et admirables lumières dont il s'est éclairé. Mais quelque vénération qu'il professât pour cette admirable modèle, il ne le regardait pas comme infaillible et il ne l'a pas toujours adopté : s'il adopte sa démonstration de l'existence de Dieu, il rejette ou du moins rectifie sa doctrine sur les attributs divins : s'il emprunte sa définition de l'âme, il démontre avec une précision qui n'est pas dans Aristote et qui bannit toute équivoque la spiritualité et l'immortalité du sujet pensant. Il approuve les bases de la morale péripatéticienne, mais, sur ce fondement quel édifice il élève ! Tout un traité des lois, la plus savante analyse du péché et du vice, la doctrine de la grâce et cette morale de la charité si peu connue des païens. Enfin, pour ce qui touche au système

politique, si saint Thomas pense comme Aristote sur l'origine des sociétés et sur les différentes formes de gouvernement, ne sent-on pas circuler dans les conseils qu'il donne aux princes une sève religieuse qui n'a pas sa source dans l'Aristotélisme ? Ainsi, à côté de la solution péripatéticienne le saint docteur met, en général, un correctif ou une explication qui la complète, l'amende et la renouvelle. Il corrige, il épure la sagesse des gentils ; il la restaure, dans le sens où le christianisme a restauré la nature humaine et la raison qui existaient quatre mille ans avant la venue du Messie, mais que la divine parole a relevés et a grandies en ouvrant des perspectives infinies au génie et à la vertu. Saint Thomas est donc un Aristote chrétien.

Avec un génie égal, il a été éclairé de la lumière supérieure. Là où le Maître a bégayé, il enseigne. Devant ces énigmes qui se dressaient implacables en face de l'antiquité, comme le sphinx prêt à dévorer ses interrogateurs, il a passé, le flambeau à la main, avec la confiance que la foi met au cœur des enfants et des hommes de génie. Mais ce qui est fait pour provoquer l'admiration du génie humain, c'est la hardiesse calme, l'audace sereine de cette raison qui ne recule devant aucune profondeur, dont le regard ne se trouble jamais, même quand il plonge dans des abîmes où tant d'autre se sont engloutis ; c'est cette force, maîtresse d'elle-même, qui fait sa part à l'autorité comme à la liberté, d'autant plus victorieuse qu'elle se contient.

Saint-Thomas ne mérite donc pas le reproche qu'on lui a fait de manquer d'originalité. L'artiste, qui élève un mouvement, n'a produit ni la pierre qu'il emploie, ni même les formes partielles qu'il rapproche dans une œuvre d'ensemble, cependant il sera considéré comme un génie créateur si l'édifice, qu'il a construit, offre de belles proportions qui charment la vue. Il y aurait plus que de la rigueur à tourner en objection contre Saint-Thomas, le vaste savoir qui a été l'aliment de son génie et qui lui a permis de produire cette suite d'excellents ouvrages si solides, si complets, si instructifs. Il convient d'ailleurs d'apprécier la vertu originale d'une œuvre par le fruit qu'elle a fait, par les traces qu'elle a laissées dans l'histoire, par les services qu'elle a rendus à l'esprit humain.

Mais qu'est-ce qui a poussé saint Thomas à tendre presque toujours sa main amie à Aristote ? Voilà une question qui ne manque pas d'importance et qu'on n'a pas toujours suffisamment étudiée. Pour se rendre compte de la bienveillance de saint Thomas pour le fondateur du péripatétisme, il faut se rappeler que parmi les philosophes païens, nonobstant les graves erreurs de sa doctrine, Aristote a des droits particuliers à un peu d'indulgence pour sa personne. Nous ne prétendons pas que sa vie était irréprochable, qu'il était un grand saint, non. Mais nous disons seulement que, de tous les anciens qui s'affublaient du titre de sages, il fut le seul qui dans un très-grand nombre de circonstances, sut mettre sa doctrine d'accord avec les principes de la saine raison. On rapporte qu'en mourant, il aurait prononcé ces magnifiques paroles : « cause des causes, ayez pitié de moi. » Ainsi donc, tandis que les autres philosophes se montraient jusqu'au moment de leur mort, ce qu'ils avaient été pendant toute la vie, des bouffons par excellence, se moquant de Dieu et des hommes ; Aristote serait le seul, parmi les philosophes anciens, mort dans des sentiments presque chrétiens. Car, en appelant Dieu la cause des causes, il a reconnu que Dieu, étant la cause première de tout ce qui existe, est aussi, par conséquent le créateur du monde. Il a reconnu que sa propre doctrine et celle de Platon, n'attribuant à Dieu que l'opération d'avoir arrangé le monde qui existe de toute éternité, était une doctrine fautive et absurde et il l'a solennellement désavouée. Il a reconnu que Dieu veille sur les

hommes, écoute leurs prières et répand sur eux les richesses de sa bonté. Il s'est lui-même reconnu coupable. En un mot, par ses dernières paroles, Aristote a glorifié et remercié Dieu comme Dieu doit être glorifié et remercié par l'homme.

Malheureusement les commentateurs mahométans ont oublié ce qu'Aristote a fait pour ne se souvenir que de ce qu'il a écrié ; ils se sont imbus de ses doctrines qu'il avait rétractées par le plus éclatant de ses actes ; et ils se sont attachés à perpétuer, moins les sentiments de l'homme que les déplorables erreurs du philosophe.

Saint Thomas a voulu défendre le stagirite et, par une étude impartiale, éclairée, indulgente, faire voir ce qu'il y avait de bon dans sa doctrine. Il appelle toujours Aristote *le philosophe*. Mais pouvait-il faire autrement ? Pouvait-il, sans indisposer tout le monde, refuser à ce savant un nom qui était pas moins le plus grand génie de la philosophie ancienne et que ses livres, quoique contenant de graves erreurs, n'en étaient pas moins l'ensemble le plus merveilleux du savoir humain et le cours le plus sérieux et le plus complet de philosophie.

Il n'est dit nulle part, dans les saintes Ecritures, que pour combattre avec succès les erreurs des hommes, il faille commencer par leur refuser toute justice, tout honneur, lorsqu'ils y ont droit, par mentir au sujet de leur mérite réel, par méconnaître leurs bonnes qualités. La manière donc, pleine de ménagements et d'égards, dont saint Thomas a toujours traité Aristote, en l'appelant le Philosophe et même le Maître, prouve bien que le plus savant des saints fut le plus saint de tous les savants et qu'il a voué à avant tout être juste et véridique à l'égard de ce philosophe païen, mais elle ne prouve pas, bien s'en faut, qu'il ait été son humble écolier.

Nous reconnaissons volontiers que saint Thomas est encore allé plus loin à l'égard d'Aristote. Toutes les fois et autant qu'il lui a été possible de le faire, il défend ses principes et ses doctrines ; il en explique, il en interprète les endroits ambigus et obscurs dans le sens le plus favorable et le plus conforme à la vérité. Il le venge des accusations qu'il ne mérite pas, des erreurs qu'il n'a pas enseignées et qui ne se trouvent pas dans ses livres. Mais ce fut la tactique la plus habile de la part de notre insigne docteur. Essayer de faire oublier entièrement Aristote et le maître au ban perpétuel du monde savant, c'était dangereux, c'était impossible. C'était donner à croire que le christianisme ne saurait pas supporter les clartés de la science ; qu'on ne peut être chrétien qu'en renonçant à être philosophe et que la vraie philosophie est l'ennemie irréconciliable de la vraie religion. C'était faire de l'obscurantisme en pure perte. Les esprits étaient tellement épris du savoir du philosophe païen que plusieurs parmi eux, s'ils eussent eu à choisir entre la Bible et Aristote, n'auraient pas hésité à préférer ce dernier.

Dans un tel état de chose, ce qu'il y avait de mieux à faire, ce n'était pas de condamner Aristote à un ostracisme impitoyable comme païen, mais de le convertir en quelque sorte, de le faire chrétien et de lui donner droit dans l'église. Ce qu'il y avait de mieux à faire, ce n'était pas d'éliminer tout à fait des écoles sa philosophie, à cause des grandes erreurs qui s'y trouvent mêlées, mais de la mettre en état de pouvoir être conservée à cause de l'excellence de la méthode et des grandes vérités qu'elle renferme. Ce qu'il y avait de mieux à faire, ce n'était pas de la proscrire mais de la modifier. C'est ce qu'a fait saint Thomas. Et parce qu'il corrigea Aristote avec une grande supériorité de science et en même temps avec un esprit de justice parfaite, ses corrections furent accueillies non seulement sans la moindre opposition, mais encore avec une satisfac-

t'on générale de la part des vrais savants et des vrais chrétiens. C'est ainsi que purgée, par les soins éclairés de ce grand homme, de tous ses défauts, recommandée par une si grande autorité à l'estime publique pour ce qu'elle avait d'utile, christianisme en quelque sorte, par le plus grand génie du christianisme, la philosophie d'Aristote vit tomber toutes les préventions exagérées qui s'étaient formées contre elle, fut reprise et continua à être enseignée sans danger, pendant les siècles suivants, dans toutes les écoles chrétiennes. Ainsi donc par cette manière pleine d'égards et de bienveillance dont saint Thomas a traité Aristote, en le corrigeant, il s'est montré un tacticien habile dans le choix des moyens de désarmer l'erreur et d'assurer le règne pacifique de la vérité ; il a bien mérité de la science et de la religion ; il s'est montré le vrai aristarque, le vrai juge, le vrai maître d'Aristote et le rationalisme n'a pas d'excuse d'en avoir fait, à ce même titre, l'écocher du philosophe païen.

On peut donc affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'aucun docteur chrétien n'a rendu de plus éminents services au vrai progrès scientifique et à la stabilité de la vraie foi et n'a des droits plus incontestables à l'admiration des écoles.

Il me faut maintenant dire quelques mots de la méthode suivie par saint Thomas et par tous les scholastiques dans leurs écrits.

Saint Thomas part des questions les plus hautes, de celles qui concernent Dieu, son existence, ses attributs, ses rapports avec le monde. Il descend de Dieu à l'homme et, dans l'homme, il considère la nature de l'âme avec son union avec le corps, avant de parler de ses opérations, de ses penchants et de ses facultés. Le même en morale, il commence par traiter du souverain bien, de la fin dernière, et il n'arrive à parler des devoirs particuliers qu'après avoir épuisé la question générale de la destinée et du devoir. Saint Thomas, en un mot, débute constamment par les questions métaphysiques et générales et n'abandonne qu'en dernier lieu les points de fait et de détail.

Quant au procédé de saint Thomas, il découle de l'ordre dans lequel il a rangé les parties de la science. Comme il se place d'abord sur les sommets les plus élevés pour descendre ensuite de ces hauteurs aux particularités et à l'application, il ne pouvait suivre et n'a pas suivi d'autre procédé que celui qui va du général au particulier, à savoir, la déduction. Il l'a suivie sous la forme qu'elle avait alors, c'est-à-dire, le syllogisme, en posant des prémisses et en tirant des conclusions sur la base desquelles il élève d'autres syllogismes, depuis la première question qui ouvre les deux sommes jusqu'à la fin de ses ouvrages.

Que n'a-t-on pas dit contre cette méthode, contre les règles du syllogisme que l'on a tournées en ridicule et dédaignées comme des subtilités inutiles ? Cette méthode, disent les rationalistes, était utile au moyen âge où elle a servi, par ses formes nettes et vigoureuses, par son aridité même, à calmer le désordre involontaire des intelligences. Elle a aidé la théologie à frayer sa route entre les hérésies manichéennes et gnostiques, le panthéisme oriental, le mahométisme et les monstrueuses rêveries des Albigeois. Supposez au contraire une méthode moins austère, plus élégante mais plus relâchée, la confusion des doctrines aurait continué ; à la faveur de l'obscurité dans les idées, et de l'indécision dans le langage, les erreurs se seraient perpétuées, la société chrétienne se serait moins solidement assise et les merveilleuses créations que la foi à des dogmes rigoureusement définis pouvait seul enfanter, n'auraient pas ravi l'admiration du monde.

Mais maintenant, dit-on, cette méthode n'est pas nécessaire, pas même utile. Elle a un vice indéniable, c'est de subordonner tout au raisonnement

et d'étouffer le mouvement spontané de l'intelligence et de la sensibilité. Les grandes pensées viennent du cœur qui a son rôle en philosophie. Quel a été le résultat de cette prépondérance exclusive que le moyen âge accordait en philosophie au raisonnement ? Une sécheresse extrême d'exposition qui devait elle-même produire en peu de temps le dégoût et le discrédit des études philosophiques ; à peine un mot qui s'adresse à l'âme, qui repose l'esprit, qui le charme, qui l'émeuve.

Vraiment de telles phrases, car ce ne sont que des phrases, nous surprennent. L'argumentation syllogistique était nécessaire au moyen âge pour calmer le désordre des intelligences ! Mais n'avons nous pas, même au siècle où nous sommes, bien des idées flottantes à fixer, des erreurs à corriger, des sophismes à résoudre ? Une plainte retentit de tous côtés : on signale comme un des traits et des malheurs de notre temps le désordre et l'incohérence des opinions. Il ne faut pas avoir la naïveté de croire que la méthode scholastique nous donnerait ce qui nous manque sous ce rapport ; mais il est permis d'estimer que la manière lâche de penser et de parler sur toute matière a pu contribuer au vague des idées et à la mollesse des convictions, et que nous corrigerions une partie du mal si nous pratiquions d'avantage cette méthode qui ne sacrifie pas la pensée et la vérité aux ornements du langage, qui veut des notions précises et bien définies, qui écarte sans pitié ce qui est superflu, obscur ou vague. Il est impossible de s'être habitué à dégager la vérité des artifices de langage, à la voir face à face, à coordonner ses idées et à en suivre l'enchaînement, sans que l'esprit y gagne en exactitude, en pénétration, en agilité. Quel autre exercice pourrait remplacer cette gymnastique intellectuelle et donner les mêmes résultats ?

Cette méthode a le tort de développer le raisonnement au détriment des autres facultés de l'âme ! Qui ne sait que c'est le propre de toute science de tout subordonner au raisonnement ? Qui ne sait que la science est la connaissance des causes, obtenue par le raisonnement, que savoir c'est bien raisonner ? Comment peut-on accuser si légèrement la méthode scholastique de subordonner tout au raisonnement dans un siècle qui, épris d'un fol amour pour la déesse raison, veut tout lui soumettre ? Et quel est le rôle que peut jouer le cœur en philosophie ? On ne saurait prendre assez de précautions pour l'éloigner, de peur qu'il ne vienne troubler l'ordre et la démonstration. La philosophie la moins solide, la plus fantastique, est la philosophie dans laquelle le cœur joue un rôle important.

Saint Thomas n'a pas été le seul à accorder une prépondérance exclusive au raisonnement ; si c'est là un défaut, il l'a en commun avec tous les philosophes modernes et si ses ouvrages paraissent secs et obscurs aux rationalistes, on peut dire la même chose à *fortiori* des ouvrages des philosophes de ces derniers temps, excepté de ceux de Malebranche, qui ne sont que de la poésie, et de ceux de M. Cousin, qui ne sont que des discours élégants bien plus qu'édifiants. Dans saint Thomas, on rencontre de temps en temps, non pas des mots seulement, mais aussi des éclaircs qui nous découvrent de nouveaux et immenses horizons du monde scientifique, de grandes et sublimes pensées, de magnifiques rapprochements entre les vérités de raison et les vérités de foi ; et tout cela s'adresse à l'âme et l'éveille ; repose l'esprit, le charme et l'émeut. Mais on chercherait en vain quelque chose de semblable dans les écrits de Bacon, de Kant, de Hegel, etc. Rien n'est plus sec, ni plus aride, ni plus ennuieux, ni plus capable de produire le dégoût et le discrédit des études philosophiques que les œuvres de ces philosophes. Est-ce donc de la justice à adresser exclusivement à la méthode chrétienne un reproche que la philosophie païenne, ancienne et moderne a mérité au suprême degré ? Et d'ailleurs, il faut

le répéter encore ; le propre de la philosophie, c'est de s'adresser à l'esprit. S'adresser à l'âme, c'est le propre de l'éloquence. Le rôle du philosophe est de démontrer, de convaincre ; s'adresser à l'âme, chercher à la toucher, à l'émouvoir, c'est le rôle de l'orateur.

La vraie faute de la philosophie scholastique, n'a pas été dans la singularité et l'incompréhensibilité de sa méthode et de sa langue, mais dans la vérité et l'importance de ses doctrines. C'est que cette philosophie toute chrétienne se présentait comme un obstacle redoutable aux restaurateurs fanatiques de la philosophie païenne. C'est que cette philosophie essentiellement et éminemment catholique, vrai fleau de toutes les hérésies, se dressait comme un horrible cauchemar sur le chemin des chefs de la réforme protestante. De là leur rage à la maudire, à la conjurer par des blasphèmes plutôt qu'à la combattre par des raisons. Oh ! si la philosophie de saint Thomas avait eu le malheur de favoriser les ténébreuses pensées de la science moderne, nul doute qu'on ne lui eût beaucoup pardonné ; nul doute qu'on n'en eût même trouvé la méthode admirable, la langue sublime ; nul doute qu'on n'eût placé saint Thomas au premier rang parmi les philosophes. Qu'on se souvienne des approbations qui ont été données à la philosophie de saint Thomas depuis six siècles sans interruption, par toutes les académies, par toutes les universités, par tous les vrais savants, par les Papes, par les Conciles ; qu'on se souvienne que saint Thomas, depuis six cents ans, a été regardé comme le plus grand philosophe par le monde chrétien et l'on conviendra que rien n'est plus révoltant et plus ridicule que le spectacle de tant de nullités philosophiques osant, dans un siècle où il n'y a presque plus de philosophie, critiquer avec tant de légèreté la philosophie de saint Thomas, la seule vraiment digne de ce nom, la seule qui, loin d'avoir jamais été prise en défaut, a toujours été ce qu'il y a de plus éclairée au monde, parce qu'elle est la seule vraiment chrétienne.

Le moyen le plus sûr et le plus facile de bien connaître un pays est de faire l'ascension d'une montagne voisine, de jeter un vaste coup d'œil sur l'ensemble de la contrée, de contempler les grands horizons qui se déroulent à nos yeux, de jouir de la lumière d'un soleil resplendissant, de respirer un air pur et plein de vitalité. Quand l'esprit et le corps se sont ainsi saturés de grands spectacles, on redescend dans la plaine pour étudier les détails du paysage ; l'étude est alors beaucoup plus facile et plus fructueuse ; on jouit d'autant mieux que les parties sont harmonisées dans le tout.

Ce soir, dans cette courte conférence, nous sommes pour ainsi dire montés sur une élévation du haut de laquelle nous avons jeté un coup d'œil sur saint Thomas. Je vous ai fait voir la beauté de ses principaux écrits, ce qu'il a été, ce qu'il a fait, les immenses résultats de ces travaux, les fruits abondants, salutaires que la science en a recueillis, dont la religion a hérité et dont l'Eglise conservera le précieux dépôt jusqu'à la fin des siècles. J'ai ensuite répondu aux principales objections que le rationalisme a lancées contre l'Ange de l'Ecole qui ne cessera jamais d'exciter l'admiration des hommes. Maintenant vous pouvez l'étudier dans les détails. Ses travaux sont une mine d'or cachée en terre et engagée dans une roche dure et résistante. Creusez avec ardeur, ne vous laissez pas décourager par les obstacles, frappez la roche jusqu'à ce qu'elle cède à votre bras vigoureux et qu'elle vous livre ses trésors.

Depuis quelque temps nous avons été encouragés à l'étude de saint Thomas par la voix éloquente de Léon XIII. Sa Sainteté a manifesté, d'une manière non équivoque, le désir de voir toutes les universités, tous les séminaires marcher sur les pas de l'Ange de l'Ecole. L'Université

Laval, toujours heureuse d'obéir aux moindres désirs du chef de l'Eglise, s'est empressée de mettre entre les mains de ses élèves un auteur essentiellement thomiste, un auteur qui, par sa science et la valeur de ses écrits, a mérité d'être élevé au cardinalat. On l'a dit bien souvent : « l'union fait la force. » Tout ce qui est isolé est ordinairement faible et impuissant. Ce n'est rien qu'une goutte d'eau ; quand elle tombe, elle est absorbée par le sol, avant qu'on ne l'ait aperçue. Permettez à une autre goutte, à plusieurs milliers de gouttes de s'assembler, vous avez un petit ruisseau. Laissez ce ruisseau s'unir à d'autres, aussitôt un grand fleuve est formé, il porte les navires et sa puissance est telle qu'aux heures de l'inondation rien ne lui résiste. Cette vérité, l'Université Laval l'a comprise. Elle sait que seule elle ne peut rien, elle n'est qu'un petit ruisseau, qu'une goutte d'eau, elle a besoin d'un appui et cet appui elle le cherche et le trouve dans le Souverain Pontife. Dans toutes ses actions, elle ne veut être guidée que par la volonté des représentants de Jésus-Christ sur la terre ; aussi s'avance-t-elle avec assurance dans le chemin que la Providence lui a tracé, sûre qu'appuyée ainsi sur le roc, elle ne sera jamais ébranlée.

Nous avons vu que saint Thomas réunit sur sa tête une double couronne : croyant humble et prosterné, il enseigne Jésus-Christ avec la candeur de l'enfant, et, raisonneur profond, il éveille dans sa tombe Aristote détonné de la voix qui l'appelle et qui lui rend l'immortalité. Mais quels sont les moyens dont s'est servi l'Ange de l'Ecole pour acquérir cette science vraiment prodigieuse dont il a fait preuve dans ses écrits ? Ces moyens sont le travail et la prière. Il a fait de celle-ci la base de ses études, mais il comprenait parfaitement que ce saint exercice de l'homme religieux ne le dispensait pas du travail. « Il pria, dit un de ses historiens, comme s'il n'eut rien attendu de son travail et il travailla avec la même application quo si la prière n'eut pu suffire pour le conduire à la science parfaite. » Il dévorait les livres, passait un temps considérable dans les bibliothèques, recherchait la conversation des savants, méditait profondément avant d'écrire ; et lorsque son génie s'était enrichi de tous les trésors de l'antiquité, il prenait la plume et composait ces ouvrages qui seront dans tous les siècles une mine féconde et inépuisable pour les hommes de science.

Pourquoi maintenant les hommes sont-ils si ignorants ? C'est parce qu'ils ne travaillent pas et qu'ils ne veulent pas prier. Le temps est le bien dont ils devraient être le plus économe et c'est pourtant celui qu'ils dépensent le plus follement, qu'ils perdent avec le moins de regret ; ils aiment même ceux qui le leur dérobent, tandis qu'ils poursuivent avec acharnement celui qui leur ravit toute autre propriété. On dirait que le temps est un fardeau, qu'il nous pèse et nous ne cherchons qu'à nous en débarrasser. Tous les philosophes, tous les moralistes s'accordent pour nous recommander un sage emploi du temps et nous rappeler la rapidité de sa marche ; mais ces conseils ont peu de succès et on peut répéter aux hommes de nos jours ce que Sénèque disait aux hommes de son temps : Songez-y bien : une partie de la vie se passe à mal faire, la plus grande à ne rien faire, la presque totalité à faire autre chose que ce qu'on devrait faire.

Si la paresse, disons le mot, ne se rencontrait que chez les hommes voués à des professions peu lucratives, peu honorables, accompagnées de fatigues et de dégoûts sans nombre, semées de difficultés et de périls, on pourrait alors la comprendre. Mais quand il s'agit de la carrière des lettres et des sciences, d'une carrière qui s'étend à tout ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus glorieux dans le monde, la paresse n'est

plus qu'un phénomène étrange, une repoussante anomalie. Rien n'est plus commun toutefois qu'un tel phénomène ; on dirait vraiment qu'aux yeux d'un trop grand nombre, le domaine des sciences et des lettres est extrêmement resserré et qu'il faut bien peu de temps pour en parcourir l'étendue. C'est là une illusion déplorable ; elle montre de la manière la plus évidente que celui dont elle a pu offusquer l'esprit n'a pas même soulevé un coin du voile qui couvre l'immense et magnifique tableau des études littéraires et scientifiques.

Quant à l'autre moyen dont s'est servi saint Thomas pour acquérir sa science prodigieuse, quant à la nécessité de la prière pour devenir savant, je ne veux pas vous en parler au long. Qu'il me suffise de vous citer le témoignage de deux hommes qui ne peuvent pas être regardés comme des esprits faibles et qui n'ont pas parlé sous l'influence d'une piété exagérée. Nous laissons à votre méditation ces paroles de Platon : " tout homme pour peu qu'il ait de raison, invoque toujours la divinité avant de s'engager dans une entreprise grande ou petite." Et dans des temps plus rapprochés de nous, Goëthe disait : " Le Veni Creator, cette hymne magnifique, est une véritable invocation au génie ; aussi enthousiasme-t-elle les hommes d'intelligence et de cœur."

Voulons-nous devenir savants, travaillons, prions. Il ne nous sera peut-être pas donné de nous élever jusqu'au point culminant où se place le génie dans toutes les questions. Mais nous aurons eu le bonheur d'y tendre et les résultats paieront nos efforts au centuple. Souvenons-nous que le sage est celui qui mérite, par le bon emploi de son temps, qu'on puisse lui appliquer ces vers de Delille :

Mais heureux, trop heureux dans sa noble carrière,
Celui qui, rejetant ses regards en arrière,
Y retrouve partout les vices combattus,
Les traces du travail et celles de la vertu.

L'UNIVERSITÉ LAVAL.

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle l'Université a pour protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec, sous la présidence de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque Catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les réglemens et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil, ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge Marie et a choisie pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

Conformément à la décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1^{er} février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal pour procurer à cette ville tous les avantages de l'Université Laval, c'est-à-dire, que l'on a augmenté le nombre de professeurs des différentes facultés, pour permettre de donner à Montréal le même enseignement qu'à Québec. Les sections de facultés établies à Montréal sont désignées collectivement par le terme de Succursale de l'Université Laval. Les sections de Montréal et de Québec sont, au point de vue des attributions, sur un pied absolu d'égalité, puisqu'elles font respectivement partie des mêmes facultés; elles sont chargées, à Montréal comme à Québec, de l'enseignement et des examens, et elles sont des comités de consultation pour le Conseil Universitaire, qui siège à Québec.

D'après la Charte Royale, confirmée par la décision romaine, il ne peut y avoir qu'une seule faculté de chaque dénomination. Les professeurs

d'une même faculté, à Québec et à Montréal, sont donc absolument sur le même pied, soumis aux mêmes règlements et jouissant des mêmes privilèges.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence le mercredi le plus proche du 1^{er} d'octobre, et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agregés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurés de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins dans la Province de Québec, doivent, même pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires, et du Collège des Médecins de la Province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie.

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et comprend les matières suivantes :

- Morale, 160 leçons par année.
- Dogme, 280 leçons par année.
- Ecriture Sainte, 80 leçons par année.
- Histoire ecclésiastique, 80 leçons par année.
- Eloquence, 20 leçons par année.
- Langues sacrées, 40 leçons par année.
- Rites, 20 leçons par année.
- Institutions canoniques, 80 leçons par année.
- Décrétales, 160 leçons par année.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent, et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1^o l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2^o une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les Séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très-bien, Bien, Assez-bien, Médiocre, Mal, Très-mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié avec grande distinction s'il n'a que des notes *Bien* et *Très-bien*, et que les *Très-bien* dominent. Il est reçu avec distinction si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très-bien*, et même s'il y a quelques *Assez-Bien*,

(*) Ce cours est facultatif pour le moment et ne se donnera que s'il se présente un nombre suffisant d'élèves.

pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très-bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

§ Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir pour les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE.

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très-bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat : celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1^o ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

- Droit romain, 210 leçons.
- Droit civil, 630 leçons.
- Procédure civile, 144 leçons.
- Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
- Droit criminel, 108 leçons.
- Droit administratif, 150 leçons.
- * Droit international, 72 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être élève inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir, à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent

(*) Ce cours ne forme pas partie obligée de l'enseignement. Cependant les élèves sont obligés de le suivre, lorsqu'il se donne.

à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT

PRIX TESSIER A QUÉBEC.

L'Honorable Juge Tessier, Doyen de la faculté de Droit à Québec, donne depuis l'année 1877-78, et donnera, tant qu'il vivra, un premier et un second Prix annuels, destinés à encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit, pendant tout le cours d'études. Ce prix est spécial à Québec.

Pour atteindre ce but, un Premier Prix de \$30, et un second Prix de \$20, sont donnés tous les ans à ceux des élèves de troisième année, qui ont obtenu la plus grande somme de bonnes notes aux examens de termes ordinaires durant les trois années d'étude. Les notes sont évaluées en chiffres.

Les reprises d'examen ne peuvent compter dans cette somme. Les examens de Licence ont une valeur plus grande que les examens correspondants de ceux qui ne se présentent pas à la Licence.

Si plusieurs élèves ont la même somme de bonnes notes, ils font une composition écrite d'une heure sur une question de Droit, et les meilleurs concurrents ont les Prix.

A chaque Prix est ajouté un ouvrage de Droit avec inscription du nom du Candidat heureux et mention sommaire du Prix.

PRIX A MONTRÉAL.

Un Prix de \$30 a été donné depuis deux ans, pour les élèves de troisième année, par le Doyen pour Montréal de la faculté de Droit, Monsieur G.-A. Cherrier.

Un autre Prix de \$20 a aussi été mis à la disposition des élèves de première et de seconde année par MM. les Professeurs de la même faculté à Montréal.

Faculté de Médecine.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignemens de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cependant, en faveur des élèves peu fortunés, les leçons sont tellement distribuées que, absolument parlant, un élève de grande bonne volonté peut les suivre toutes en trois ans, mais cet arrangement n'est pas un avantage au point de vue des études, et les élèves ne devraient s'y résigner que lorsqu'ils ne peuvent absolument faire autrement.

L'enseignement de la faculté de Médecine comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.

Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.

Anatomie Microscopique ou Histologie, 120 leçons.

Physiologie, 160 leçons.

Pathologie générale, 80 leçons.

Hygiène, 60 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie, 240 leçons.

Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.

Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 140 leçons.

Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.

Tocologie, 240 leçons.

Médecine légale, 60 leçons.

Toxicologie, 60 leçons.

Maladie des yeux et des oreilles, 60 leçons.

Médecine opératoire pratique, 40 leçons.

Clinique externe, 180 leçons.

Clinique interne, 180 leçons.

Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.

Clinique des accouchements ; chaque élève assiste à au moins six cas.

Clinique des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits même des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donnent à l'Hôpital de la Marine et à l'Hôtel-Dieu à Québec, à l'Hôpital Notre-Dame à Montréal, dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, aux Dispensaires, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

Cliniques du Dispensaire à Québec.

Le Dispensaire de Québec a été ouvert le 19 février 1866. A cet établissement, tous les pauvres de la ville, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et les remèdes que requiert leur état. Monsieur le Curé de Québec et le Recteur de l'Université sont les Directeurs de l'établissement.

Les Docteurs H. Blanchet, F.-A.-H. LaRue, L.-J.-A. Simard, C. Verge, I. LaRue, T.-A. Venner, T.-E.-Arthur Vallée, Edw. Turcot, Delphis Brochu, Jos.-P. Lavoye, A.-A. Watters, R.-Ph. Alley, Ph. Boulet, E.-O. Cloutier et E. E. Morin sont chargés du service médical; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis 1 h. P. M., jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement et exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Cliniques des Dispensaires à Montréal.

DISPENSIRE NOTRE-DAME, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

Le Dispensaire Notre-Dame est attaché à l'Hôpital Notre-Dame. A cet établissement, tous les pauvres de Montréal, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et les remèdes que requiert leur état.

Les professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal et autres médecins à être nommés plus tard, sont chargés du service médical; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis 1 h. P. M., jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Le docteur Foucher, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement et exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur L.-J.-B. LeBlanc est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

DISPENSIRE ST-JOSEPH, RUE CATHÉDRALE, MONTRÉAL.

Les Professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval ou autres médecins par eux nommés, sont chargés du service médical à ce Dispensaire pendant les mois de Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril et Mai.

Arrêté disciplinaire relatif aux Dispensaires.

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement les Dispensaires, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix, suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile que sur l'ordre des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des Salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales à Québec.

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner Belleau à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE.

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien, Bien* ou *Très bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence en Médecine, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique : seulement le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur (ou au Vice-Recteur, à Montréal) des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours) ; 2° avoir subi

avec succès les examens de terme sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordée six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très-mal* est éliminatoire et même une note *Médiocre* à l'examen final. Une note *Médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance : seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très-bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très-bien*, lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez-bien* non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié avec distinction, s'il a deux fois plus de *Très-bien* que d'*Assez-bien*, sinon il est simplement admis à la Licence.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

PRIX MORRIN, A QUÉBEC.

M.^{re} Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de \$2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année : deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine : la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

PRIX DE MM. LES PROFESSEURS A MONTRÉAL.

Ces prix sont :

Un premier prix de \$25, et un Second Prix de \$10, pour les élèves de troisième et quatrième année.

Un prix de \$15 pour les élèves de première et de seconde année.
Les épreuves pour ces Prix sont analogues respectivement aux épreuves écrites de la Licence et du Baccalauréat en Médecine.

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnue comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux Cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Faculté des Arts. (1)

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise des Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade. Il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1833, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître des Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Mathématiques, de professeur de Physique et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement sont de deux sortes, les cours privés et les cours publics.

COURS PRIVÉS.

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat des Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.

Mathématiques, 200 leçons.

(1) Cette faculté n'est pas encore organisée à Montréal. Les cours d'Arts, nécessaires pour la Médecine, se donnent à la faculté de Médecine.

Physique, 160 leçons.

Chimie, 120 leçons.

Botanique, 40 leçons.

Astronomie, 40 leçons.

Minéralogie, 20 leçons.

Géologie, 20 leçons.

Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves): enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

COURS PUBLICS A QUÉBEC. (*)

Ces cours qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

2° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts: le Baccalauréat des Arts, le Baccalauréat des Lettres et le Baccalauréat des Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais au choix du candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen de Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont:

1° Une version latine, 18 points;

2° Une version grecque, 18 points;

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

- 3° Un thème latin, 18 points ;
- 4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 28 points, dont 4 pour traiter l'Histoire du Canada *en anglais* ;
- 5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 20 points ;
- 6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

- 1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
- 2° Physique et Chimie, 24 points ;
- 3° Mathématiques et Astronomie, 24 points ;
- 4° Histoire naturelle, 12 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, qui n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnaient lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leur droit à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *Matriculation* des Universités anglaises.

✎ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de

l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande, ni d'envoyer le certificat ci-dessus; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

3^e PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE.

Ces deux concours sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté résidant dans la Puissance, qui ne sont ni membres ni officiers de l'Université Laval, ni élèves des collèges et des écoles.

Ils sont essentiellement en langue française.

Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté des Arts.

Trois médailles, frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription « Prix d'Eloquence » ou « Prix de Poésie », et la date, sont proposées aux Lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Ces prix sont données au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie et *franco*, au Secrétaire de la Faculté des Arts, avant le 31 mai de l'année du concours, et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit. Chaque concurrent est libre de ne concourir que pour la médaille d'or. Il suffit pour cela qu'il exprime son désir en tête de son travail.

Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats, sont exclus du concours.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de \$800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie, qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles font, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans la composition spéciale, soit pour les Lettres, soit pour la Philosophie, pourvu qu'il y ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

Au grand concours décennal du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts, les compositions spéciales ne sont pas nécessaires. Chacun des deux Prix est donné respectivement à celui des élèves de la première catégorie de chacune des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui subit son examen avec le plus de succès, pourvu qu'il y conserve au moins les quatre-cinquièmes de la somme de ses points, et que ce ne soit pas en vertu d'une reprise ni totale, ni partielle. Ne peuvent prétendre à ces Prix, dans cette circonstance, que ceux qui participent au concours général.

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans ses deux examens, 170 points et plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés à Québec, tant qu'il obtient la note *Très-bien* à tous les examens de terme.

Bibliothèque à Québec.

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui près de 70,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudi exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., de 3 h. à 5 h. P. M., et de 8 h. à 9 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline.

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Nul n'est réputé élève inscrit de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé

plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription. A Montréal, cette inscription se donne par le Vice-Recteur local.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et les jours de fête. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

A Québec, le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité. A Montréal, c'est l'autorité diocésaine qui est chargée de la direction et de la surveillance religieuse des élèves.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un éève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des théâtres, des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est rigoureusement interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Il leur est défendu de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils doivent s'abstenir, même pendant les vacances, de prendre une part active dans les affaires politiques et de se charger de la correspondance des journaux.

Ils ne peuvent former d'association, ni faire de démonstration collectives, sans en avoir obtenu la permission.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées ; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université, sont :

- 1° L'admonition particulière ;
- 2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
- 3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;

- 4° Le renvoi temporaire ;
- 5° Le renvoi illimité ;
- 6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur, ou du Vice-Recteur à Montréal. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement inscrits et les élèves non inscrits ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ.

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins, celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que

ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

3^e RÉGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC.

ART. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en peril leur vertu ou celle de leurs confrères.

ART. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

ART. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une porte de temps notable.

ART. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

ART. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront : mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

ART. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

ART. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leur chambre qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y recroisent plusieurs.

ART. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

ART. IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

ART. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

ART. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

ART. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres, ni journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

ART. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison, qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux ; ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

ART. XIV. Les mouvements journaliers seront comme suit :

- A six heures et demie, le lever ;
- A six heures trois-quarts, la prière du matin ;
- A sept heures et quart, le déjeuner ;
- Après le déjeuner, récréation ;
- A huit heures, étude ;
- A midi diner ;
- Après le diner, récréation ;
- A une heure et demie, étude ;
- A trois heures et demie, récréation ;
- A quatre heures, étude ;
- A six heures, souper ;
- Après le souper, récréation ;
- A huit heures, la prière du soir ;
- Après la prière, étude ;
- A dix heures et demie, le coucher.

ART. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y aura d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendent pas une basse messe), et le soir, après la prière, laquelle se fera, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assisteront ces jours-là à tous les offices de la Cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

ART. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeureront au pensionnat observeront, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

ART. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

N. B.—Le pensionnat n'est plus obligatoire pour ceux dont les parents n'habitent pas la ville de Québec ; les élèves seront tenus seulement de faire approuver par le Recteur la maison où ils se proposent de demeurer et de ne point changer de domicile sans sa permission.—Les parents sont priés de manifester d'autant plus formellement leur intention à cet égard, que le St.-Siège s'est prononcé d'une manière plus claire à ce sujet.

—A Montréal, comme la direction morale des élèves n'appartient pas à l'Université, c'est à l'autorité diocésaine qu'incombe le soin de veiller au choix des logements des élèves. Les élèves cependant doivent tenir le Vice-Recteur local au courant de leur domicile. L'Université n'intervient ici que pour les constatations extérieures et pour la sanction, au besoin, des règlements universitaires.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À JUILLET 1881.

BACHELIERS.

1^o BACHELIERS ÈS SCIENCES. *

- | MESSIEURS | MESSEIERS. |
|---------------------------|-----------------------------------|
| 1856— Jean Delâge. | 1871— Ferdinand Gauvreau. |
| Hammond Gowen. | 1872— Raymond Caisse. |
| 1859— Hubert Beaudet. | Antoine Lamy. |
| Charles-A. Delâge. | Ernest Duguay. |
| Narcisse Fortier. | Philippe-Joseph Brady. |
| François Gagné. | Edmond Duchesnay. |
| 1861— Auguste Laverdière. | 1873— Edouard Lamontagne (Qué.) |
| Hilaire Marceau. | Alphonse Beaudet (Qué.) |
| Raphaël Danis. | Gabriel Cloutier (S.-A.) |
| 1862— Honoré Constantin. | Jean-Baptiste Bérubé (Qué.) |
| O.-C. Godin. | Charles Lespérance (Qué.) |
| 1863— Wilbrod Couture. | Joseph Bouliane (S.-A.) |
| Louis-David Larose. | Joseph Drapeau (S.-A.) |
| Conrad Gill. | Jean Pelletier (S.-A.) |
| 1864— Zéphirin Lorrain. | 1874— Norbert Proulx (Nic.) |
| 1865— Pierre Boily. | Olivier Beauchêne (Nic.) |
| Paul Larocque. | Olivier Mathieu (Qué.) |
| Antoine Ouellet. | Edouard Pagé (Qué.) |
| 1866— Ernest Audette. | Jules Quessel (S.-T.) |
| Elzéar Couture. | Adolphe Blondin (Nic.) |
| Philéas Lessard. | Anthimé Carrières (S.-T.) |
| Herménégilde Dubé. | 1875— Joseph Brousseau (Qué.) |
| J.-O. Dubois. | Stephen Proulx (Nic.) |
| Arthur Duval. | Alfred Pâquet (Qué.) |
| 1867— Etienne Grondin. | Félix Pinault (Rim.) |
| William Sheehy. | 1876— Philippe Hébert (Nic.) |
| François Cinq-Mars. | Edouard Belleau (Qué.) |
| Joseph Marquis. | Louis Tremblay (S.-A.) |
| 1868— Réal Guénard. | Anatole Camiré (Nic.) |
| Nasaire Pâquet. | Charles Tessier (Nic.) |
| 1869— Zoël Lambert. | Zotique Legris (Nic.) |
| 1870— Eutrope Dionne. | 1877— Edmond Paradis (Qué.) |
| James Ballantyne. | Philippe Déchéne (S.-A.) |
| Joseph Dumas. | Herménégilde Bouffard (Qué.) |
| Louis Hébert. | Etienne Gosselin (S.-A.) |
| Zéphirin Caron. | 1878— Louis Lessard (S.-A.) |
| Pierre Genest. | Louis Gagnon (Qué.) |
| Honoré Julien. | George Bellerive (Qué.) |
| Napoléon Lemoine. | Achille Thibault (Rim.) |
| 1871— Avila Cherrier. | Stanislas Doucet (Nic.) |
| Arthur Desjardins. | Charles Gouin (Qué.) |
| Charles-Phil. Richard. | George Pâquin (Qué.) |
| Lionel Lindsay. | Maxime Fillion (Qué.) |
| Frédéric Thétreault. | Charles Leclero (S.-A.) |
| Pierre Ruel. | Arthur Gouin (Qué.) |
| Arsène Piché. | 1879— Arthur Vaillancourt (S.-T.) |
| Arthur St-Louis. | Rodrigue Laberge (S.-T.) |

* Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les deux-tiers des points alloués à l'examen des Sciences, et au moins le tiers à celui des Lettres.

- MESSIEURS**
 1879— Alfred Perron (Rim.)
 1880— L.-E. Pelletier (Qué.)
 Luc Hébert (Nic.)

- MESSIEURS**
 1880— Lucien Lavallée (Nic.)
 Théophile Paré (Nic.)

2° BACHELIERS ÈS LETTRES. 1

- MESSIEURS**
 1856— Richard Alley. n.
 Charles Dallaire.
 Isaac Jodoin.
 1857— Joseph Nadeau.
 1859— Mathias Huot.
 1861— Pierre Mackay.
 Marcel Chabot.
 Patrick Doherty.
 Napoléon Laliberté.
 Henri-Thomas Taschereau.
 1864— Henri Pâquet.
 1865— Théodore Jobin.
 1866— Crawford Lindsay.
 Philippe Sylvain.
 1867— Henri Delagrave.
 1868— Isidore-Noël Belleau.
 Basile Desrochers.
 Anselme Déziel.
 Edouard Labrecque.
 Allyre Collet.
 Charles Darveau.
 1869— Henri Tétu.
 Apollinaire Gingras.
 Narcisse Proulx.
 Onésiphore Turgeon.
 Théodule Delagrave.
 Adjudant Turcotte.
 Frédéric Gauthier.
 1870— J.-Bte-Honoré Chouinard.
 Charles Clément.
 Ernest Delisle.
 Félix Gendron.
 1871— Théophile Gonthier.
 Adalbert Blanchet.

- MESSIEURS**
 Cléophas Gagnon.
 Antoine Gobell.
 Lawrence Cannon.
 1872— Narcisse Parant.
 Napoléon Bernier.
 Peter O'Leary.
 1874— Adjudant Samson (Qué.)
 1875— Jean Gosselin (Univ.)
 David Pampalon (Qué.)
 Emile Dionne (Univ.)
 Arthur Poliquin (Univ.)
 Charles Couture (Univ.)
 Eudore Poirier (S.-T.)
 1876— Thomas Chapais (Univ.)
 Ls.-Jos. Bourassa (S.-A.)
 Frs.-Xav. Gosselin (Et. pr.)
 René Labbé (S.-A.)
 Joseph Bergeron (Qué.)
 Abraham Paradis (Qué.)
 Olivier Moisan (Qué.)
 1877— Joseph Turcotte (Qué.)
 Victor Charland (Qué.)
 Joseph-Edmond Roy (Univ.)
 George Lemay (Qué.)
 Eugène Belleau (Qué.)
 1878— Edouard Bouffard (Qué.)
 Pierre Langlois (S.-T.)
 Joseph-E. Desrochers (Qué.)
 Ls.-Élie d'Anjou (Rim.)
 1879— A.-Philippe-B. Panet (Et. pr.)
 1880— Osaïs Gagnon (Sher.)
 Eusèbe Belleau (L.)
 Siméon Tourigny (Nic.)
 Arthur Delisle (Qué.)

3° BACHELIERS ÈS ARTS. 2

- MESSIEURS**
 1854— Benjamin Paquet.
 Pierre Roussel.
 1855— Thomas-Aimé Chandonnet.
 John O'Brien.
 1856— Pierre Audet.
 George Dormer.
 Honoré Lecours.
 Jean Matte.
 Côme Morisset.
 Hugh-Gate Murray.
 1857— Napoléon Maingui.
 George Desbarrats.
 1858— Gaspard Bourdages.

- MESSIEURS**
 1858— Régis Gosselin.
 Charles-Narcisse Hamel.
 Charles Lindsay.
 Eugène Renaut.
 Charles-François-Stanislas
 Langelier.
 Basile Routhier.
 1859— Laurent Castellier.
 Louis-Honoré Pâquet.
 Alexis Pelletier.
 Antonin Nantel.
 1869— Napoléon Cinq-Mars.

1. Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les deux-tiers des points alloués à l'examen des Lettres, et au moins le tiers à l'examen des Sciences.
 2. Pour être BACHELIER ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les deux-tiers des points alloués, tant à l'examen des Lettres qu'à celui des Sciences.

MESSIEURS

- 1861— François Thérien.
 1862— Louis Nazaire Bégin (avec prix
 du P. de Galles).
 1863— Auguste Gosselin (avec prix
 du P. de Galles).
 Cyrilas Pelletier.
 1864— François Audet.
 Joseph Bédard.
 Louis Gauthier.
 1865— Joseph-Eudore Cauchon.
 Louis Langis (avec prix
 du P. de Galles).
 Léon Vidal.
 James-George Colston.
 Jos.-Herménégilde Lecourt.
 1866— George Côté.
 François-Xavier Gosselin.
 Philippe Landry.
 Adrien Papineau (avec prix
 du P. de Galles).
 Louis Sanfaçon.
 Félix Kavanagh.
 Ed. Leclerc.
 1868— Elzéar Bellemare.
 Edouard Ling.
 Joseph Dumont.
 Clovis Lafamme.
 Malcolm Guay.
 Philéas Fortier.
 1869— Charles Bourque.
 Edmond Marcoux.
 1870— Benjamin Demers (avec prix
 du P. de Galles).
 Cyrille-Alfred Marois.
 Phidime Giguère.
 John O'Farrell.
 Anastase Bernard.
 Thomas Bérubé.
 Nérée Beauchemin.
 1871— Alphonse Pouliot (avec prix
 du P. de Galles).
 Anselme Rhéaume.
 Salluste Duval.
 Louis Asselin.
 Philias Boulet.
 1872— Ernest Nadeau.
 Victor Huard.
 Auguste Bourbonnais.
 Thomas-Michel Labrecque.
 1873— Lindor Ethier (Nic.) (avec
 prix du P. de Galles).
 Placide Roy (Qué.)
 Médéric Roy (Nic.)
 Téléphore Lafèche (Nic.)
 Delphis Brochu (Qué.)
 Arthur Belleau (Qué.)
 Charles Fitzpatrick (Qué.)
 Jean Gosselin (S.-A.)
 1874— Victor Livernois (Qué.)

MESSIEURS

- 1874— Zéphirin Lahaye (Nic.)
 Hyppolite Sirois (Qué.)
 Alfred de la Chevrotière (Qué.)
 Louis Savard (Qué.)
 Jean Chaisson (Qué.)
 Alfred Pouliot (Qué.)
 1875— Henri Cimon (Qué.)
 Cyrille Noël (Qué.)
 Grégoire Auclair (Qué.)
 Médéric Tremblay Qué.
 François Faguy (Qué.)
 1876— Cha.-Eug. Pouliot (Qué.)
 Félix Landry (Qué.)
 Paul Chenard (S.-A.)
 Louis Pelletier (S.-A.)
 Evariste Prince (Nic.)
 Joseph Girard (Qué.)
 Edouard Pilon (S.-T.)
 Joseph Lemaitre (Nic.)
 Joseph Feuiltaut (Qué.)
 Pierre Jutras (Nic.)
 Alphonse Pelletier (S.-A.)
 William Verge (Qué.)
 Israël Hamel (Nic.)
 Joseph Roy (Qué.)
 1877— Alphonse Lemieux (Qué.)
 Henri Gouin (Qué.)
 Athanase Biron (Nic.)
 Louis St-Pierre (S.-A.)
 Jos. de Champlain (Rim.)
 Arthur Chamberland (Rim.)
 Louis-A. Lavoie (Rim.)
 Gilbert Lemieux (Qué.)
 Adolphe Michaud (S.-A.)
 Philéas Laberge (Univ.)
 Joseph Savard (Qué.)
 Eugène Gauvreau (Qué.)
 Félix Blanchet (S.-A.)
 George Pelletier (S.-A.)
 1878— Louis Pâquet (Qué.)
 Arthur Scott (Qué.)
 Alphonse Corriveau (Nic.)
 Elzéar Delamare (Qué.)
 Joseph Beaudouin (Qué.)
 Arthur Marchand (Qué.)
 Ferdinand Béland (Qué.)
 Herman Brunault (Nic.)
 Alfred Tremblay (S.-A.)
 Alphonse Bélanger (Rim.)
 Paul Blouin (Qué.)
 Alphonse Têtu (S.-A.)
 Edmond Bernier (Qué.)
 Cha.-Edouard Brunault (Nic.)
 Charles Boulay (Qué.)
 Louis Paradis (Qué.)
 Alphonse Garsneau (Qué.)
 Onil Milot (Nic.)
 Pierre d'Autouil (Qué.)
 Damien Gratton (S.-T.)

MESSIEURS.

- 1878— Alexandre Lafrance (Qué.)
 Jules Gratton (S.-T.)
 Arthur Hébert (Qué.)
 Elzébet Roy (Qué.)
 James Prendergast (Qué.)
 Honoré Fréchette (Qué.)
 Adalbert Fontaine (Qué.)
 Octave Gagnon (Qué.)
- 1879— Gilbert Miville-Dechéne (S.-A.)
 Philippe Bérubé (Rim.)
 Daniel Hennessy (S.-T.)
 Avila Bourbonnais S.-T.)
 Fernand Dupuis (S.-A.)
 Alfred Richard (S.-A.)
- 1880— J.-A. Lynch (Qué.)

MESSIEURS.

- 1880— Edouard Baril (Nic.)
 G. N. Tardivel (Qué.)
 Hubert Lessard (Qué.)
 Ernest Chouinard (Qué.)
 A. J. Brousseau (Qué.)
 Clément Leclerc (Qué.)
 J. A. Dionne (Qué.)
 H. A. Dionne (Qué.)
 J.-O.-Edmond Verret (Qué.)
 Charles Pruce (Nic.)
 J. Miville-Dechéne (S.-A.)
 R.-A. Drapeau (Rim.)
 Alphonse Bernier (Qué.)
 Alexandre Jodoin (Qué.)

4° BACHELIERS EN MÉDECINE. *

MESSIEURS

- 1857— Magloire Turcot.
 B. Goulet.
- 1858— Romuald Garipey.
 Elzéar Desjardins.
 John Fitzpatrick.
- 1859— Louis-J.-Alfred Simard.
- 1860— Alfred Lachaine.
- 1861— Appollinaire-B. Grenier.
- 1862— Laurent Catellier
 Charles-Antoine Delage.
 Napoléon Dion.
 Charles Verge.
- 1863— Ulric Arcand.
- 1864— Olivier-Alphonse Hébert.
- 1865— Conrad Gill.
 Edmond Héroux.
 Charles Lesage.
- 1866— W.-Solfrid Larue.
 Henri-Josué Martin.
- 1867— Jean-Baptiste Bolduc.
 Romuald Fiset.
 Paul-Etienne Grandbois.
 Jules-Guerron Lussier.
 George Matte.
 Albert Phillon.
- 1868— L.-J.-Lactance Archambault.
 Louis-Elie Beauchamp.
 Charles Gingras.
- 1869— Ferdinand Doherty.
 Gustave Turcotte.
 Pierre-Arch.-Anaclet Collet.
 Michael Cooté.
- 1870— Wilbrod Mayrand.
 Malcolm Guay.
 Basile Desrochers.
 Benjamin Blouin.

MESSIEURS

- 1870— Emile Dubé.
 Adolphe Lemire.
- 1871— Evans Rochette.
 Cyrille-Emile Vaillancourt.
 Ernest Delisle.
 Zéphirin Gravel.
 Michel Fiset.
 Arthur Vallée.
 Louis Gauvreau.
- 1872— Narcisse-Eutrope Dionne.
 Moïse Rheault.
 Joseph-Philippe Ladrière.
 Louis-Napoléon Fortin.
 Richard-Philip Alley.
 Richard-Tancrède Fortier.
 Joseph-Odilon Lauriault.
 William Maguire.
 Edwin Turcot.
 Joseph-Phidime Giguère.
 Honoré Labrecque.
 Pierre Lemieux.
 Louis-Ephrem Olivier.
 Louis Verner.
 Samuel Poulliot.
 Damase Rossignol.
 Auguste Ross.
- 1873— Amédée-Arthur Tousignant.
 Nérée Beauchemin.
 Charles Clément.
 Philéas Boulet.
 Arthur Desjardins.
 Thomas Tremblay.
 Cléophas Choquette.
 Eusèbe Beaudry.
 Josué Pinault.
 Edouard Scallon.

* Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le premier examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité au moins la note assez bien à tous les examens de terme pendant les neuf premiers termes.

MESSEIERS

- 1873— Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
- 1874— Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs.-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dien.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace-Miville Pechéne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
- 1875— George-D.-E. Watters.
Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St.-Just.
George Fréchette.
- 1876— Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.

MESSEIERS

- 1873— Jos.-Adjutor Samson.
Israël Joncas.
Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
- 1877— Eugène Bédard.
Frs.-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Joseph-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
- 1878— J.-Félix Landry.
William A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Pierre-H. Brassard.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse-E. Roy.
Ls.-Ant. Généreux.
Victor-C. Sanfaçon.
Aloy.-P. Renneker.
Chs.-Narcisse Gauvreau.
- 1879— Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Emile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel.
Zéphirin-Stanislas Giasson.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.
L.-G.-Philéas Deblois.
- 1880— Joseph-Valère Côté.
Joseph Cuerrier (M.)
Aimé Gaboury (M.)
Isaÿe Cormier (M.)

5^e BACHELIERS EN DROIT. *

MESSEIERS

- 1856— Richard Alleen.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
- 1857— George Desbarats.

MESSEIERS

- 1858— Côme Morisset.
Alexandre Fraser.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.

* Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité au moins la note assez bien à tous les examens de terme pendant tout le cours.

MESSIEURS

- 1858— Pantaléon Pelletier.
 1859— Jean-Baptiste Hébert.
 1860— A. Blais.
 Gaspard Bourdages.
 Jean-Baptiste Delégo.
 Chr.-Frs.-St. Langelier.
 A.-Basile Routhier.
 1861— L.-A. Seers.
 Charles-Narcisse Hamel.
 F.-Régis Gosselin.
 Charles-P. Lindsay.
 Félix Rainville.
 1862— Henri-Thomas Taschereau.
 Joseph Etu.
 Jean Blanchet.
 Edouard Gauthier.
 René Casgrain.
 1863— Ludger Hould.
 Marcel-Hubert Chabot.
 1864— Pierre MacKay.
 Ivan-Tolkien Wotherspoon.
 Zéphirin Mayrand.
 1865— James-George Colsten.
 Raphaël Danis.
 Louis-Honoré Huot.
 Cyrias Pelletier.
 Alfred Prendergast.
 Jules-Ernest Larue.
 1866— François-Xavier Audet.
 Jean-Alfred Charlebois.
 Trefflé Ouimet.
 Lucien-Amédéo Turcotte.
 1867— Joseph Édard.
 Charles-Ignace Gill.
 Guillaume Languedoc.
 Léon Vidal.
 1868— Joseph-Eudore Cauchon.
 Elzéar-A. Déry.
 James-N. Humphrey.
 Théodore Jobin.
 Gaspard LeMoine.
 Crawford-W. Lindsay.
 Ferdinand Roy.
 1869— Hector Marchildon.
 Frs.-Eug.-Alfred Evanturel.
 1870— Henri Delagrave.
 Stanislas Perreault.
 René Dupont.
 Thomas Molony.
 François-Fortunat Rouleau.
 1871— Willbrod Miller.
 Isidore-Noël Belleau.
 Godefroi Gourdeau.
 1872— Théodora Pâquet.
 Joseph Maltais.
 François-Xavier Lemieux.
 Joseph-Alphonse Rouleau.
 Charles Chartié.
 Achille LaRue.

MESSIEURS

- 1872— Linière Taschereau.
 1873— Jean-Narcisse Proulx.
 Honoré-J.-B. Choulinard.
 Thomas Nesbitt.
 Taschereau Fortier.
 Tancredè Grondin.
 Edouard Bégin.
 1874— Albert-Jos.-Taché Bender.
 David-Rouleau Barry.
 C.-E.-Léonidas Dionne.
 Arthur Legaré.
 Jules Tessier.
 Robert-St-Barbe Young.
 1875— Jules-Alexandre LeMoine.
 Olivier-Eugène Rouillard.
 Owen-Barnard Devlin.
 Jean-Charles-L.-T. Chappais.
 Pierre-Paul-Ernest Smith.
 Edward-Graves Meredith.
 Joseph Allaire.
 Henry-Sebastian O'Connor.
 Edouard Philbert.
 1876— Rob.-Peel-W. Campbell.
 Charles Fitzpatrick.
 Auguste Tessier.
 Thos.-Connolly Aylwin.
 1877— Joseph-G. Couture.
 A.-Gustave Dionne.
 Charles-Panet Angers.
 Onésiphore-D. Labrie.
 Arsène Piché.
 1878— J.-Isaac Lavery.
 Jos -Edouard Boily.
 J.-Eugène Drolet.
 Edouard-LaRue Burroughs.
 Edmund-Roche Alleyn.
 John-C. O'Donnell.
 James-Langlois Bell.
 1879— Cusack-P. Roney (Q.)
 L.-Félix-M. Pinault (Q.)
 Eugène Simard (M.)
 Charles-Eugène Pouliot (Q.)
 François-Xavier Gosselin (Q.)
 Joseph-Evariste Prince (Q.)
 Archibald Cook (Q.)
 1880— L.-Chs.-A. Angers (Q.)
 Joseph-Edmond Roy (Q.)
 J.-Boutin Bourassa (Q.)
 Phil.-Michel Laberge (Q.)
 Louis-Joseph Riopel (Q.)
 Alexandre-Ignace Gaurreau (Q.)
 Louis-Frémont Burroughs (Q.)
 Philippe-Auguste Choquette (Q.)
 Joseph Savard (Q.)
 J.-E.-Alfred St-George (Q.)
 William-Noble Campbell (Q.)
 L.-Nap. Guindon (M.)
 Joseph-Edouard Paradis (M.)

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE. *

MESSIEURS.

- 1870— George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871— Joseph-Clovis Lafamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872— Henri Tétu.
Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntorb.
Cyrille-Alfred Marois.
1873— Anselme Rhéaume.
1874— Adalbert Blanchet (Qué.)
T.-Michel Labroque (Qué.)
Edouard Carrier (Qué.)
Paul Dubé (S.-A.)
Zéphirin Caron (S.-A.)
Portunat Pelletier (S.-A.)
Narcisse Proulx (S.-A.)
Octave Pelletier (S.-A.)
John O'Farrell (S.-A.)
Patrick Towhay (S.-A.)
Joseph Lavery (S.-A.)
Frs.-Xavier Garneau (S.-A.)
Charles Richard (S.-A.)
1875— Lionel Lindsay (Qué.)
Cléophas Gagnon (Qué.)
Eric Audette (Qué.)
Frs.-Honoré Bélanger (Qué.)
Ernest Nadeau (Qué.)
Jacques Gauthier (Qué.)
Joseph-Alph. Huart (Qué.)
John Hogan (Qué.)

MESSIEURS.

- 1875— Edward Walker (Qué.)
Peter-M. O'Leary (S.-A.)
Alphonse Carbonneau (Rim.)
1876— Michael McKenzie (Qué.)
William-B. McDonald (Qué.)
Arthur Caron (Qué.)
Placide Roy (Qué.)
Jean Chaisson (Qué.)
Olivier Mathieu (Qué.)
Louis Gufrin (Qué.)
Gabriel Cloutier (S.-A.)
Jean-B. Gosselin (S.-A.)
Arthur Belleau (Qué.)
1877— Frs.-Xav. Bélanger (Qué.)
Laughlin McDonald (Qué.)
Joseph Quinan (Qué.)
William Hamilton (Qué.)
1878— George McCrea (Qué.)
Alfred Paquet (Qué.)
1879— John-Lawson McDonald (Qué.)
Narcisse-Alph. Lemieux (Qué.)
William Grant (Qué.)
John Seubert (Qué.)
Emile Dionne (S.-A.)
George Pelletier (S.-A.)
Louis St-Pierre (S.-A.)
Louis Lessard (S.-A.)
A.-Perey Phillips (Rim.)
1880— Henri-Arthur Scott (Qué.)
Eustache-Alex. Maguire (Qué.)
John Connelly (Ste-Anne.)
Jos-Cajetan Bérubé (Rim.)
Joseph de Champlain (Rim.)
Louis Savoie (Rim.)
Emile Pouliot (Rim.)

6° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE.

MESSIEURS.

- 1879— Narcisse-Alph. Lemieux (Qué.)
Jean Hébert (Qué.)
John Seubert (Qué.)
1880— Jos.-D. Beaudoin (Qué.)

MESSIEURS.

- 1880— J.-L.-U. Fréchette (Qué.)
Z.-Alex. Maguire (Qué.)
William O'Leary (Qué.)

MAITRES OU LICENCIÉS.

1° MAITRES ÈS ARTS.

MESSIEURS.

- 1857— Thos.-E. Hamel, *ad eundem*.
Cyrille-E. Logaré, *ad eundem*.

MESSIEURS.

- 1858— Louis Beaudet, *ad eundem*.
1859— Edouard-Michel Méthot.

* Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE, il faut avoir mérité au moins la note assez bien à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

MESSIEURS.

- 1859— Charles-Honoré Laverdière.
 1863— François Desaulniers.
 Louis Dagenais.
 Pierre Lagaoc.
 François-Ignace Paradis.
 Antoine-Narcisse Bellemare.
 1863— Octave Audet.
 1866— André Pelletier.
 Irénée Douville.
 1867— Antonin Nantel.
 François-A.-Hubert LaRue.
 1868— J.-Elie Panneton.
 Isaïe Oélinas.
 Bruno Leclerc.
 Achille Vallée.

MESSIEURS.

- 1871— Charles Bacon.
 1874— Thomas Maurault.
 1876— Charles Baillairgé.
 Elzéar Couture.
 1879— Emmanuel Guilbert.
 Pierre Girard.
 1880— François-X. Cloutier (3 Riv.)
 Napoléon Caron (3 Riv.)
 R.-P.-Jos. Cel. Carrier, C. S. S. O.
 (S. L.)
 Joseph Séguin, S. V. (Jol.)
 Magloire Légaré. (Ass.)
 Joseph-Delphis Meunier (M.)
 François-Xavier Jackel (Kin J.)
 M.-Thomas Labrèque (Qué.)

2^o LICENCIÉS EN MÉDECINE.

MESSIEURS.

- 1855— François-A.-Hubert Larue, avec distinction.
 1856— Napoléon Lavoie, avec distinction.
 1860— Romuald Gariépy, avec distinction.
 Louis-J.-Alfred Simard, avec grande distinction.
 1861— Alfred Lachaine, avec distinction.
 1863— Charles-Antoine Delâge, avec distinction.
 Napoléon Dion, avec distinction.
 Charles Verge, avec distinction.
 Laurent Catellier.
 1866— Damase Archambault.
 Charles-Alexandre Lesage.
 1867— F.-X.-Edmond Héroux, avec distincti v.
 Camille Lafontaine.
 Thomas-Godfrey McGrath, avec distinction.
 Lucien Moraud.
 1868— Solfrid-Wilbrod Larue.
 Romuald Fiset, avec distinction.
 Michael Ahern, avec distinction.
 Henri-Josué Martin.
 J.-Edouard Badeaux, avec distinction.
 1869— Jules-Guernon Lussier, avec distinction.
 A.-George Matte, avec distinction.
 Paul-Etienne Grandhols, avec grande distinction.
 Cyrille Lacombe, avec distinction.
 J.-Bts. Bolduc, avec distinction.

MESSIEURS.

- 1869— A.-Albert Phillion, avec distinction.
 B.-Gérin Lafontaine, avec distinction.
 Zotique Rouseau.
 Hubert Neilson.
 1870— Edmond Gauvreau.
 Charles Gingras.
 L.-J.-Lactance Archambault, avec grande distinction.
 Alfred-Miville Dechêne, avec grande distinction.
 Chs. Delagrave, avec distinction.
 Edouard Rouleau, avec distinction.
 Wilbrod Mayrand.
 Louis-Elie Beauchamp.
 Napoléon Fiset.
 Antoine Larue.
 Edmond de Sales Laterrière.
 George Garon.
 Horace Crépault.
 1871— Michael Coote.
 Adolphe Lemire.
 Cyrille-Emile Vaillancourt.
 1872— Joseph-Eusèbe Grondin.
 Basile Desrochers.
 Gustave Turotte.
 Moïse Rheault.
 Joseph-Edouard Ladrière.
 Joseph-Benjamin Blouin.
 Evans Rochette, avec distinction.
 1873— William Maguire.
 1874— Edwin Turcot, avec distinction.
 Ephrem Olivier, avec distinction.
 Philippe Charest, avec distinction.
 Honoré Labrèque.

MESSIEURS

- 1874— Charles Clément.
 Odilon Lauriault.
 Chs.-Nérée Beauchemin.
 Théodore-A. Talbot.
 Thomas Tremblay.
 Richard-Ph. Alleyn.
 Charles-A. Casgrain.
 M.-R.-A.-Tancred Fortier.
 Louis-Napoléon Fortin, avec distinction.
 Jules-Nelson Fraser.
 Pierre-E. Lemieux.
 Auguste Ross.
 1875— Fl.-Ch.-Tancred Lamoureux.
 Eugèbe Beaudry.
 Joseph-Eugène Turcot.
 George Bolduc.
 Léandre Hamelin.
 Narcisse-Arthur Desjardins.
 Louis-Joseph Dostaler.
 George-D.-B. Waterr.
 1876— Auguste Bourbonnais, avec distinction.
 Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
 Alfred Paquin.
 G.-Al.-Philibert Tanguay.
 André-David Lepage.
 Chs.-Alphonse Dubé.
 1877— Louis Crépault.
 George Fréchette.
 Joseph Godbout.
 Adhémarr Jeannette.
 Charles Lespérances.
 Alphonse Letellier de St-Just.
 Arthur-F. Poulin.
 George-S. Grégoire.

MESSIEURS

- 1877— Abraham Laroshelle.
 1878— Patrick-Peter Delancy.
 Gaspard-H. Turcot, avec distinction.
 J.-Adjutor Samson.
 Henri Trudel, avec distinction.
 L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, avec distinction.
 Charles-F. Couture.
 Ls.-Oct.-Maxime Bellemare.
 Jos.-E. Bolduc.
 Henri-Philippe Rouleau.
 Arthur-E.-Z. Vincelle.
 Léon-Achille Gauvreau.
 Edouard Morin.
 1879— Charles-Narcisse Gauvreau, avec distinction.
 A.-Israël Joncas, avec distinction.
 François-Xavier Gosselin, avec distinction.
 Joseph-A. Langlois, avec distinction.
 Eugène Bédard.
 Pierre-H. Brassard.
 Simon Grenier.
 Charles-E.-A. Côté.
 1880— Joseph-Hubert Joannette (M.), avec grande distinction.
 Jos.-Arthur Cardinal (M.), avec grande distinction.
 Victor Sanfaçon (Qué.), avec distinction.
 Louis-Stanislas-Zéphirin Giasson (Qué.).
 Narcisse-Emile Roy (Qué.).

3° LICENCIÉS EN DROIT.

MESSIEURS

- 1860— Côme-A. Morisset, avec distinction.
 1861— Chs.-Frs.-Stanislas Langelier, avec grande distinction.
 1862— Charles-Narcisse Hamel, avec distinction.
 1865— James-George Colston, avec grande distinction.
 1868— Joseph Bédard, avec distinction.
 Lucien Turcotte, avec grande distinction.
 1871— Charles Darveau.
 Ernest Cimon.
 1872— Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
 1873— Edmund-James Flynn, avec distinction.

MESSIEURS

- 1874— Louis Asselin, avec distinction.
 Lawrence Cannon.
 1875— Louis-Philippe Sirois, avec distinction.
 Charles Langelier.
 1876— Alphonse Pouliot.
 1877— Thomas-Chase Casgrain, avec grande distinction.
 Victor-A.-E.-Benoit Livernois, avec distinction.
 F.-V.-Amédée Robitaille, avec distinction.
 Philippe-H. Malouin.
 J.-B.-Alfred Cloutier.
 Urbain Lapointe.
 Lawrence Stafford.
 1878— R.-Maurice St-Jacques, avec grande distinction.

MESSIEURS

- 1878— Jules-Joseph-T. Frémont, avec grande distinction.
 Horace-F.-X. Archambault, avec grande distinction.
 1879— Pierre-Eugène Lafontaine (M.), avec grande distinction.
 Thomas Chapais (Q.), avec distinction.
 Bruno Nantel (M.), avec distinction.
 Charles-Alphonse Léveillé (M.)

MESSIEURS

- 1879— Joseph-Adolphe Chauret (M.)
 Joseph-Adélarde Descarries (M.)
 Jules-André St-Julien (M.)
 1880— L.-Ph. Pelletier (Qué.), avec grande distinction.
 Richard-Tuson Henneker (Qué.)
 Onésime Boisvort (M.), avec grande distinction.
 Achille Dorion (M.), avec grande distinction.
 Alexandre Lamirande (M.)

4° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

MESSIEURS

- 1870— Rémi Faurs, avec grande distinction.
 1871— Louis Gauthier, avec grande distinction.
 1872— Adrien Papineau, avec distinction.
 Clovis Laflamme, avec grande distinction.
 1873— Thomas Bérubé, avec grande distinction.
 Cyrille-Alfred Marois, avec distinction.

MESSIEURS

- 1875— Anselme - Napoléon Rhéaume, avec grande distinction.
 1876— Edward Walker, avec distinction.
 1877— Olivier Mathieu, avec grande distinction.
 Jean Chaisson, avec distinction.
 1878— Joseph Quinan, avec grande distinction.
 1879— Joseph Feuiltaut (Q.), avec grande distinction.
 1880— William-Henry Grant (Q.), avec grande distinction.

DOCTEURS.

1° DOCTEUR EN PHILOSOPHIE.

- 1878— M. l'abbé Salvatore Talamo.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES.

- 1857— M. Thomas-Sterry Hunt. 1880— M. l'abbé Léon Provancher.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES.

- 1857— M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland. 1880— Mgr Joseph-Sabin Raymond.
 1867— L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau. L'Hon. Adolphe-Basile Routhier.
 1877— M. Raymond Casgrain. M. Alexis-Albert Lefavre, Con-
 M. Bernard O'Reilly. Gén. de France.
 1878— Son Excellence Mgr G. Conroy. M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ.
 Son Excellence Lord Dufferin, cath. de Lyon.
 Gouv.-gén. du Canada. M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ.
 R. M. Verreau. cath. de Paris.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE.

MESSIEURS

- 1854— Jean Blanchet.
 Charles Frémont.

MESSIEURS

- 1854— James-Arthur Sewell.
 Jean-Zéphirin Nault.

MESSIEURS

- 1854— Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson.
- 1858— Charles-Eusèbe Lemieux.
- 1859— François-A-Hubert LaRue.
- 1865— Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catheliner.
Charles-Antoine Delégo.
Napoléon Dion.
Charles Vargo.
Olivier-Alphonse Hébert.
- 1866— L.-Conrad Gill.
- 1867— David-Louis Larose.
L.-T.-Eugène Rousseau.
- 1870— Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Jos.-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechéne.
Alfred Beauchemin.
- 1871— Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclel Collet.
- 1872— Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé.
- 1873— Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
- 1874— Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
- 1875— Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elséar-Odilón Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
- 1876— Joseph-Côme Maranda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Er. Desrosiers.
Louis-Fremont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-Ge. Jennings.
Arthur-Laphorn Smith.
Michel-Delphis Brechu.
Flavien-Alfred Dion.

MESSIEURS

- 1876— Thomas Laliberté.
- 1877— Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.
- 1878— Joseph-Charles Taché.
Hypolite Sirois.
Peter Conroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eundem*.
Pierre Munro, *ad eundem*.
Jean-Philippe Rottot, *ad eundem*.
Eugène-H. Trudel, *ad eundem*.
J.-Gaspard Bibaud, *ad eundem*.
Joseph-Ernery Coderro, *ad eundem*.
Thos.-E.-D'Odét d'Orsonnens, *ad eundem*.
William-H. Hingston, *ad eundem*.
Alfred-T. Brosseau, *ad eundem*.
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eundem*.
Angus-C. Macdonald, *ad eundem*.
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eundem*.
Adolphe Dagenais, *ad eundem*.
J.-Alfred Laramée, *ad eundem*.
George-O. Beaudry, *ad eundem*.
- 1879— Charles-M. Filiatrault, *ad eundem*.
Norbert Fafard, *ad eundem*.
Elzéar Berthelot, *ad eundem*.
Séverin Lachapelle, *ad eundem*.
Salluste Duval, *ad eundem*.
Azarie Brodeur, *ad eundem*.
A.-A. Foucher, *ad eundem*.
L.-S.-A. de la Chevrotière.
- 1880— Michael Ahern.
Jos. - Henri - Edmond Veilleux (Qué.)
M.-T.-Edouard Belleau (Qué.)
Edmond-Victor Prévost (Qué.)
Louis-Clovis Mayrand (Qué.)
William-Alexandre Verge (Qué.)
Jean-Félix Landry (Qué.)
Louis-Antoine Généreux (Qué.)
Edouard-Odina Cloutier (Qué.)
Flavien Dupont (M.)
Joseph-Ernest Lacaille (M.)
Damase Carrières (M.)

5^e DOCTEURS EN DROIT.

- 1854— L'Hon. Augustin-Norbert Morin.
- 1855— L'Hon. Joseph Ulric Tessier.
- M. Jacques Crémastie.
- 1857— M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eundem*.
- 1855— L'Hon. William Badgley.
- L'Hon. Jean-Thomas Tasche.
- 1864— M. George-D. Gibbs, *honoraire*.
- 1865— L'Hon. René-Edouard Caron.

- | | |
|--|--|
| 1865— L'Hon. John-Dewey Day.
L'Hon. Napoléon Casault.
M. Jean Langlois. | 1878— L'Hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'Hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'Hon. Joseph-A. Chapleau.
L'Hon. Louis-A. Jetté.
M. J.-Alphonse Ouimet. |
| 1870— M. James-George Colston. | 1879— M. Alexandre Lacoste. |
| 1878— L'Hon. C.-F.-S. Langelier.
M. Richard Alleyn.
M. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'Hon. Samuel-S. Monk. | 1880— L'Hon. Sir A.-A. Dorian.
L'Hon. William C. Meredith. |

6° DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

- | | |
|--|---|
| 1852— M. Léon Gingras, <i>ad eundem.</i> | 1878— M. Jean-Amable Trémolet, P.
S. S. |
| 1853— M. Louis-Jacques Casault, <i>ad eundem.</i> | M. Narcisse-Amable Troie, P.
S. S. |
| 1856— Mgr Elzéar-Alexandre Tasche-
reau, en droit canonique, <i>ad eundem.</i> | M. Isale-Marie-Charles Lecoq.
P. S. S. |
| 1865— Mgr Benjamin Pâquet, <i>ad eundem.</i> | M. Jean-Pierre Schlickling, P.
S. S. |
| M. Ls.-Hon. Pâquet, <i>ad eundem.</i> | M. Alexis-Jules-Théode Orban,
P. S. S. |
| M. Ls.-Naz. Bégin, <i>ad eundem.</i> | M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.
Son Excellence Mgr G. Conroy. |
| 1871— M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier. | M. Michel-Edouard Méthot.
M. Pierre Roussel. |
| 1873— M. Joseph-Clovis Laflamme. | 1879— M. Joseph Quinan.
M. W. C. Beker. |
| 1877— M. André-Albert Blais, en droit
canonique, <i>ad eundem.</i> | M. Bernard O'Reilly.
M. Jules-Marie Delavigne, P. S.
S. |
| M. D.-Edward Walker. | M. Jean-Baptiste Thibaud, P.
S. S. |
| 1878— M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph-Alexandre Baile, Sup.
S. S. | M. François-Hyqqolite Dupret, P.
S. S. |
| M. Frédéric-Louis Colin, P. S. S.
M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P.
S. S.
M. Thomas-Théophile Parent, P.
S. S. | |

Prix du Prince de Galles.

(Depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat des Arts.)

RHÉTORIQUE.

MESSIEURS

- 1873— Alfred Cloutier (Qué.)
1874— Joseph Lamaitre (Nic.)
1875— Alphonse Lemieux (Qué.)
1876— Achille Rontier (Qué.)
1877— Gilbert Miville (S.-A.)
1878— Gaudiose Brousseau (Qué.)
1879— Alphonse Bernier (Lév.)

PHILOSOPHIE.

MESSIEURS

- 1875— Ls.-Félix Pinault (Rim.)
1876— Félix Landry (Qué.)
1877— Henri Gouin (Qué.)
1878— Alphonse Corriveau (Nic.)
1879— Philippe Bérubé (Rim.)

Sont admissibles à concourir pour ce prix tous ceux qui, à l'examen des Lettres ou à l'examen des Sciences du Baccalauréat des Arts, conservent au moins les quatre-vingt-dixèmes de la somme des points, sans avoir moins du sixième sur aucune matière distincte.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir depuis que les prix du Prince de Galles sont indépendants du Baccalauréat.

RHÉTORIQUE.

MESSIEURS

- 1873— Alfred Cloutier (Qué.), *Prix.*
François Faguy (Qué.)
Eugène Duguay (Nic.)
Victor Livernois (Qué.)
1874— Chs.-Eugène Pouliot (Qué.)
Thomas Chapais (S.-A.)
Auguste Pageot (Qué.)
Paul Chénard (S.-A.)
Félix Landry (Qué.)
Louis Pelletier (S.-A.)
Joseph Girard (Qué.)
Joseph Lemaitre (Nic.), *Prix.*
Ernest Bellemarre (Nic.)
Evariste Prince (Nic.)
1875— Henri Gouin (Qué.)
John Carey (Qué.)
Alphonse Lemieux (Qué.), *Prix.*
Joseph Turootte (Qué.)
Athanase Biron (Nic.)
Victor Charland (Qué.)
Fr.-Xav. Gosselin (Qué.)
Bruno Nantel (S.-T.)
Louis St-Pierre (S.-A.)
1876— Louis-A. Pâquet (Qué.)
Arthur Scott (Qué.)
Alphonse Corriveau [Nic.]
Elzéar Delamare (Qué.)
Paul Blouin (Qué.)
Alphonse Bélanger (Rim.)
Joseph Beaudoin (Qué.)
Achille Routier (Qué.), *Prix.*
Alexandre Legault (S.-T.)
Alfred Tremblay (S.-A.)
Alphonse Tétu (S.-A.)
Hermann Brunault (Nic.)
Alphonse Garneau (Qué.)

MESSIEURS

- 1876— Arthur Marchand (Qué.)
Elzéar Hudon (Qué.)
1877— Samuel Langis (Qué.)
Gilbert Miville (S.-A.), *Prix.*
Edouard Bélanger (Qué.)
1878— Edouard Baril (Nic.)
Alexandre Jodoin (Qué.)
Ernest Chouinard (Qué.)
Louis Bertrand (S.-T.)
Clément Leclerc (Qué.)
Edmond Verret (Qué.)
Napoléon Bernard (Nic.)
Emile Tardivel (Qué.)
Gaud. Brousseau (Qué.), *Prix.*
Adolphe Dionne (S.-A.)
Dominique Pelletier (S.-A.)
Peter O'Donnell (S.-T.)
1879— Eugène Roy (Qué.)
Alphonse Bernier (Lév.), *Prix.*
François Tétu (S.-A.)
Alexandre Maltais (Chic.)
Jules Bauset (Qué.)
Edmond Boisvert (Nic.)
Arthur Delisle (Qué.)
Joseph St-Amant (Qué.)
Silvio Corbeil (S.-T.)
Adélar Gosselin (Qué.)
Eusèbe Belleau (Lév.)
Philippe Pinault (Rim.)
Alfred Morin (Qué.)
Ferdinand Charbonneau (S.-T.)
Edmond Paré (Qué.)
Henri Defoi (Qué.)
Philogone Lemay (S.-T.)
1880— L.-M. Gerin (Nic.), *Conc. dec.*

PHILOSOPHIE.

MESSIEURS

- 1875— Pierre Fortier (Nic.)
La.-Félix Pinault (Rim.), *Prix.*
Joseph-O. Brousseau (Qué.)
Henri Cimon (Qué.)
1876— Alphonse Pelletier (S.-A.)
Félix Landry (Qué.), *Prix.*
Edouard Pilon (S.-T.)
Evariste Prince (Nic.)
Joseph Feuiltaut (Qué.)
Louis Pelletier (S.-A.)
Paul Chenart (S.-A.)
Zotique Legris (Nic.)

MESSIEURS

- 1876— Pierre Jutras (Nic.)
Chs.-Eugène Pouliot (Qué.)
1877— Alphonse Lemieux (Qué.)
Athanase Biron (Nic.)
Télesphore Campeau (S.-T.)
Arthur Chamberland (Rim.)
Louis Lavoie (Rim.)
Etienne Gosselin (S.-A.)
Louis Lessard (S.-A.)
Henri Gouin (Qué.), *Prix.*
Louis St-Pierre (S.-A.)
Joseph de Champlain (Rim.)

MESSIEURS

1878— Louis-A. Pâquet (Qué.)
Arthur Scott (Qué.)
Ferdinand Béland (Nic.)
Elzéar Delamare (Qué.)
Alphonse Corriveau (Nic.), *Prix.*
Arthur Marchand (Qué.)
Onil Milot (Nic.)
Chs.-Edouard Brunault (Nic.)
Joseph Beaudouin (Qué.)
Hermann Brunault (Nic.)
Louis-L. Paradis (Qué.)
Alfred Tiembly (S.-A.)

MESSIEURS

1878— Arthur Hébert (Qué.)
Edmond Bernier (Qué.)
Charles Boulay (Qué.)
Georges Bellerive (Qué.)
Elzébert Roy (Qué.)
Alphonse Têtu (S.-A.)
Alphonse Bélanger (Rim.)
1879— A.-Philippe Berubé (Rim.), *Prix.*
Gilbert Miville-Déchêne (S.-A.)
Daniel Hennessy (S.-T.)
Arthur Vaillancourt (S.-T.)
1880— Édouard Baril (Nic.), *Conc. dec.*

DEGRÉS, PRIX ET MÉDAILLES,

Décernés à la fin de l'année académique 1880-81.

DOCTORAT EN THÉOLOGIE.

M. William-Henry Grant, S. T. D. (Q.)

DOCTORAT EN MÉDECINE.

MM. Joseph Pelletier (Q.)
Joseph-Émile Poirier (Q.)
Aimé Trudel (Q.)
Louis-Guillaume-Philéas DeBlois (Q.)
Auguste-Charles Hamel (Q.)
François-Xavier-Arthur Gaboury (Q.)
Joseph-Edmond Lemaitre (M.)
Joseph-Eusébe Bergeron (Q.)

LICENCE EN THÉOLOGIE.

R. MM. Joseph-Claver Bessette (Q.), *avec distinction.*
Arthur Scott (Q.), *avec grande distinction.*

LICENCE EN DROIT.

MM. Simon-Napoléon Parent (Q.), *avec distinction.*
Adalbert Fontaine (Q.)
Elzébert-François-Edouard Roy (Q.)
Joseph-Octave Drouin (M.), *avec grande distinction.*
Joseph-U. Emard (M.), *avec distinction.*
Henri-Gérin Lajoie (M.), *avec distinction.*
Arthur David (M.)

LICENCE EN MÉDECINE.

MM. William-Herméngilde Blagdon (Q.)
Louis-Charles-Alex. Chaussegros de Léry (Q.)
Joseph-Rodolphe Tranchemontagne (M.)
George-Henry Oliver (M.)
Alfred Savard (M.)

LICENCE OU MAITRISE-ÈS-ARTS.

- R. MM. Charles-Philippe Richard (Ste. Anne.)
Joseph Giguère (Assomption.)
Adolphe Berard (Assomption.)
François-Xavier-Eugène Ecrément (Assomption.)

BACCALAURÉAT EN THÉOLOGIE.

- R. MM. Herménégilde Bouffard (Q.)
Daniel-Webster Moriarty (Q.)
Joseph-Alexandre Lafrance (Q.)
Arthur Marchand (Q.)
Charles Boulay (Q.)
Albert Rouleau (Q.)

BACCALAURÉAT EN DROIT CANON.

- R. MM. Herménégilde Bouffard (Q.)
Arthur Scott (Q.)
Albert Rouleau (Q.)

BACCALAURÉAT EN DROIT.

- MM. Arthur-Félix-Alfred Chamberland (Q.)
Joseph-Alphonse-Pierre d'Anteuil (Q.)
Jean-Pierre-Honoré Chassé (Q.)
Marie-Joseph-Arène-Hidalla Simard (Q.)
James-Émile-Pierre Prendergast (Q.)
Guillaume-Georges Bellerive (Q.)
Paul-Jean-Baptiste-Stanislas Blouin (Q.)
Joseph-Alfred Rinfret (M.)
Emery-Philippe Bertrand (M.)
Louis-Georges-Auguste Cressé (M.)
Toussaint-Théophile Brosseau (M.)
Joseph Stanislas Doucet (M.)
Joseph-Dominique Leduc (M.)
Auguste-Etienne Mackay (M.)
Louis-Jean-Baptiste Taché (M.)
Louis-Edouard Turgeon (M.)

BACCALAURÉAT EN MÉDECINE.

- MM. Hubert-Alfred Pinault (Q.)
Louis-Charles-Alex. Chausssegros de Lery (Q.)
Charles-Eusèbe Lemieux (Q.)
Charles-Salluste Roy (Q.)
John-Columbus Howe (Q.)
Francis-E. Devlin (Q.)
Arthur-Alphonse DeBlois (Q.)
Thomas Dubig (Q.)
Gustave-Adolphe Casgrain (Q.)
Ephrem Lessard (Q.)
George-William Jolicoeur (Q.)
Joseph Chaffers (M.)
Joseph Leroux (M.)
Albert Thibaudeau (M.)
Louis-Eugène-Napoléon Matte (M.)
Joseph-Wilfrid Prévost (M.)
Félix-Gustave Lafontaine (M.)

BACCALAURÉAT—ÈS—ARTS.

MM. Ernest-Elie Chouinard (Q.)
Edmond Paré (Q.)
Jules Bauset (Q.)
Napoléon Angers (Q.)
Philéas Corriveau (Q.)
Philéas Théberge (Q.)
Eugène Roy (Q.)
Augustin Gagnon (R.)
Philippe Pineau (R.)
Ovide Côté (R.)
Charles-A. Gauvreau (R.)
Elie Morris (R.)
Joseph Rioux (R.)
Alexandre Maltais (C.)
Joseph-Etienne Gagnon (L.)
Napoléon Préville (J.)
Alcibiade Durand (J.)

BACCALAURÉAT—ÈS—LETTRES.

MM. Charles-Edouard Dorion (Q.)
Joseph Fortin (Q.)

BACCALAURÉAT—ÈS—SCIENCES.

MM. Louis Coulombe (Q.)
Louis Lepage (R.)
Joseph Sirois (R.)
Olimpe Joly (J.)

PRIX MORRIN, (Québec.)

2me Année.—1er Prix.—M. Charles-Eusèbe Lemieux, M. D.

2nd Prix.—M. Hubert-Alfred Pinault.

4me Année.—1er Prix.—M. Aimé Trudel, M. D.

2nd Prix.—M. Auguste Hamel, M. D.

PRIX TESSIER, (Québec.)

1er Prix.—M. Napoleon Parent, LL. D.

2nd Prix.—M. Adalbert Fontaine, LL. D.

MÉDAILLE LORNE, (Québec.)

Médaille d'or—M. Napoléon Parent, LL. D.

Médaille d'argent—M. Elzébet Roy, LL. D.

Médaille d'argent—M. Eugène Roy, A. B.

PRIX DE M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT. (M.)

M. Thomas Fortin.

**PRIX DE MM. LES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DE
MÉDECINE. (M.)**

Finales.—Prix.—M. J. E. Lemaitre, M. D.
Primaires —1er Prix.—M. A. Marsolais.
2nd Prix.—M. Isate Cormier.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Prix.—(Philosophie).—M. Ovide Côté (R.)
Prix.—(Rhétorique).—M. Th. J. Kelly (St.-L.)

**ÉLÈVES QUI ONT CONCOURU POUR LE PRIX DU
PRINCE DE GALLES.**

RHÉTORIQUE.

MM. Th. J. Kelly (St.-L.)
J. Levasseur (St.-A.)
U. Tremblay (Ch.)
J.-C. Arsenaault (Q.)
P. Marchildon (Nic.)
P. Demers (St.-H.)
A. Marsolais (Ass.)
L.-A. Cadotte (St.-H.)
Ph. Dorval (Ass.)
Bl. Letellier (Q.)
P. E. Rioux (Q.)
A. Gaboury (St.-Th.)
M. Gagnon (Ass.)
Nap. Tremblay (Co.)
J.-E. Foucher (Jol.)
Jos.-S. Comtois (Ass.)
A. Gendron (St.-H.)
W. Larose (Ass.)
G. Dauth (St.-H.)
A. Rocher (Ass.)
J.-C. Marsan (Lév.)
J.-B. Ruest (R.)

PHILOSOPHIE.

MM. Ovide Côté (R.)
Eugène Roy (Q.)
Silvio Corbell (St.-Th.)
Joseph Roy (Nic.)
Napoléon Angers (Q.)
Jules Bauset (Q.)
William Alexander (Nic.)
Alex. Maltais (Ch.)
Frs. Tétu (St.-A.)
Ls-Nap. Préville (Jol.)
F.-X. Couture (St.-Anne.)
J.-C. St-Amant (Q.)

Déboursés que les élèves ont à faire.

ANNÉE ACADEMIQUE 1881-82.

PENSION AU PENSIONNAT A QUÉBEC.

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises.....\$120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1° Au commencement du premier terme.....	\$ 45 00
2° Au commencement du second terme.....	\$ 48 00
3° Au commencement du troisième terme.....	\$ 27 00

La valeur de cinq demi-bourses est mise, par le Séminaire de Québec, à la disposition de chacun des collèges affiliés à l'Université Laval, en faveur des élèves de ces institutions à qui les moyens pécuniaires ne permettraient pas de payer une pension entière. La continuation de ces secours suppose les conditions ordinaires de travail et de bonne conduite à l'Université. En 1882, ces secours ne pourront être accordés qu'à des élèves ayant terminé leurs études et *inscrits*. Toutes choses égales d'ailleurs, les Bacheliers sont préférés à ceux qui ne le sont pas.

Ces demi-bourses ne sont appliquées que pour la pension au Pensionnat. Il ne se fait pas de remise sur les prix des cours.

Remarques —1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉ DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC.

Elèves inscrits.....	\$10 00	par terme.
Chaque cours isolé.....	\$ 5 00	par terme.
Elèves non inscrits.....	\$12 00	par terme.
Chaque cours isolé.....	\$ 6 00	par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT.

1° *Quand on suit régulièrement le cours d'étude.*

Elèves inscrits.....	\$10 00	par terme.
Elèves non inscrits.....	\$12 00	par terme.

2° *En dehors de ces conditions.*

Elèves inscrits.....	\$5 00	par cours et par terme.
Elèves non inscrits.....	\$6 00	par cours et par terme.

COURS DE MÉDECINE.

1° Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans.

Elèves inscrits	\$15 00 par terme.
Elèves non inscrits	\$18 00 par terme.

2° Pour ceux qui terminent au printemps.

Elèves inscrits	\$16 50 par terme.
Elèves non inscrits	\$20 00 par terme.

3° Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans.

Elèves inscrits	\$20 00 par terme.
Elèves non inscrits	\$24 00 par terme.

4° En dehors des conditions précédentes :

Elèves inscrits	\$5 00 par cours et par terme.
Elèves non inscrits	\$6 00 par cours et par terme.

A MONTRÉAL.

S'adresser sur les lieux respectivement à M. Alphonse Ouimet, avocat, secrétaire de la faculté de Droit, 89, rue St-Hubert ; et à M. le Dr Lachapelle, secrétaire de la faculté de Médecine, 132, rue St-Laurent.

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences	\$ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine	5 00
N. B. Les Bacheliers ès Arts ne paient rien pour le Diplôme de Bachelier dans les autres facultés.	
D. de Licencié	8 00
D. de Docteur	20 00

Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.

Matières des Épreuves

POUR L'INSCRIPTION ET LE BACCALAURÉAT ÈS ARTS, ÈS LETTRES ET
ÈS SCIENCES, JUIN 1881. (1)

PREMIER EXAMEN.

Composition française.—**DÉFENSE DES CROISADES.**—De nos jours, un grand nombre d'hommes ont blâmé les guerres saintes du moyen-âge... Mais des raisons multiples, non seulement les exonèrent de tout blâme, mais encore les recommandent et les exaltent beaucoup... Plusieurs Souverains Pontifes, et des plus pieux, les ont approuvées hautement, et ont accordé des faveurs spirituelles à ceux qui y ont pris part... Des moines et des prêtres très-saints ont exhorté les peuples à s'y enrôler... Elles avaient un but très louable, tant pour la société que pour la religion ; et ce but, elles l'ont atteint, au moins en partie ; et cela au grand avantage des sociétés européennes... Mais, disent les adversaires, que de calamités ces guerres n'ont-elles pas apportées à l'Europe... ; que de crimes n'ont pas commis les soldats crois-s !... Mais 1° ces calamités étaient inévitables, et elles ont été compensées, et au-delà, par les résultats heureux... ; et 2° s'il y a eu des hommes pervers, il ne faut pas l'attribuer à une cause juste et sainte en elle-même.

Ass.

Histoire Universelle.—Constantin.
Lévis.

Histoire du Canada.—Campagne de 1759 ; siège de Québec ; bataille des plaines d'Abraham. (3e cat.)
Lévis.

Géographie.—Espagne. (2e cat.) Venise. (4e cat.)
Lévis.

Littérature et Rhétorique.—1. Des lieux communs intrinsèques et extrinsèques ; leur utilité et leur usage. (2e cat.)
2. Des conditions essentielles pour se bien faire entendre. (2e cat.)
3. Des règles du geste. (2e cat.)
4. Noblesse du style : en quoi elle consiste. (2e cat.)
5. Des transitions en général et de leurs qualités. (2e cat.)
6. Qualités du style de la fable.
7. Du sonnet.
8. Poésie lyrique. (2e cat.)
9. Euripide. (3e cat.)
Rim.

(1) Pour la détermination de ces matières, les Supérieurs des différents Collèges affiliés envoient, tous les ans, au Recteur de l'Université, chacun une série complète de questions. Parmi toutes les questions envoyées pour une même séance, le sort décide celle qui doit faire l'objet du travail de tous les candidats.

Version grecque.—LETTRE DE ST-JEAN CHRYSOSTOME AU PRÊTRE MOÏSE,

Ἡ μὲν ὑπερβολὴ τῶν ἐγκωμίων τῶν τοῖς γράμμασιν ἐγκαιμένων τῆς σῆς τιμότητος, σφόδρα ἡμῶν ὑπερβαίνει τὴν οὐθέειαν. Διὸ τούτων ἀφέμενος, μὴ διαλίπης εὐχόμενος ὑπὲρ τε τοῦ κοινοῦ τῶν Ἐκκλησιῶν, ὑπὲρ τε τῆς ταπεινώσεως τῆς ἡμετέρας, καὶ τὸν φιλόανθρωπον παρακαλῶν Θεὸν δοῦναι λύσιν τοῖς καταλαβοῦσι τὴν οἰκουμένην κακοῖς. Εὐχῶν γὰρ μόνων τὰ παρόντα δεῖται πράγματα, καὶ εὐχῶν μάλιστα τῶν ὑμετέρων, τῶν πολλῶν πρὸς τὸν Θεὸν παρρησίαν κεκτημένων. Μὴ δὲ διαλίπης τοῦτο ἐκτενῶς ποιῶντες· καὶ ἡμῖν δὲ, ἡνίκα ἂν ἐξῆ, συνεχῶς ἐπιστάλλειν μὴ κατονεῖτε· οὐ γὰρ πολλὴ τῆς ὁδοῦ τὸ μῆκος. Σφόδρα γὰρ ἐπιθυμοῦμεν μανθάνειν περὶ τῆς ὑμετέρας υγείας, ἐπεὶ περ ἡμῶν ἡ υγεία πολλοῖς στήριγμός καὶ παράκλησις γίνεται. Αἰ μὲν γὰρ ἡμῶν χρεῖα τῆς ζωῆς, μάλιστα δὲ νῦν ἐν τούτῳ χειμῶνι καὶ ζόφῳ, ἵν' ὥσπερ καθαροὶ φωστῆρες φαινόμενοι, λάμπητε τοῖς χειμαζομένοις καὶ κλυδωνιζομένοις. Ἰν' οὖν καὶ ἡμεῖς εὐθυμῶμεν, πυκνὰ πέμπετε ἡμῖν γράμματα, περὶ τῆς υγείας τῆς ὑμετέρας εὐαγγελιζόμενα, καὶ οὐ μικρὰν καρπωσόμεθα παράκλησιν, ἂν ταῦτα συνεχῶς μανθάνωμεν περὶ τῆς τιμότητος τῆς ὑμετέρας.

S.-II.

Version latine.—LETTRE DE ST. AUGUSTIN A MARCELLIN.—Illa autem litteræ tuæ, quas presbyter Urbanus attulit, habent questionem mihi propositam ex libris non divinis, sed meis, quos scripsi de Libero Arbitrio. In talibus autem questionibus non multum laboro: quia etsi defendi sententia mea liquida ratione non potest, mea est; non ejus auctoris, inde sentitur quod improbandum est. Ego proinde fateor me ex eorum numero esse conari, qui proficiendo scribunt, et scribendo proficiunt. Unde si aliquid vel incautius, vel indoctius a me positum est, quod non solum ab aliis qui videre id possunt, merito reprehendatur, verum etiam a meipso, quia et ego saltem postea videre debeo, si proficio; nec mirandum est, nec dolendum: sed potius ignoscendum atque gratulandum: non quia erratum est, sed quia improbatum. Nam nimis perverse seipsum amat qui et alios vult errare, ut error suus lateat. Quanto enim melius et utilius, ut ubi ipse erravit, alii non errent, quorum admonitu errore careat! quod si noluerit, saltem comites erroris non habeat. Si enim mihi Deus quod volo præstiterit, ut omnium librorum meorum quæcumque mihi rectissime displicent, opere aliquo ad hoc ipsum instituto, colligam atque demonstrarem; tunc videbunt homines quam non sim acceptor personæ meæ.

S.-II.

Thème Latin.—DANGER D'UNE GRANDE RÉPUTATION.—Danger: car un homme s'enivre de son succès. Il n'examine point comment, ni par où il est parvenu: peu lui importe de le savoir, et même il se plaît à en perdre le souvenir. Il jouit de sa réputation, bien ou mal acquise, il en perçoit et en goûte les fruits; c'est assez. Que dis-je? il va même aisément jusqu'à se persuader qu'il y a en effet dans sa personne quelque chose qui le relève et qui lui donne rang à part. Il l'entend dire si communément, et ce langage lui est si agréable, qu'il n'a pas de peine à le croire. De là donc les retours sur soi-même, les complaisances secrètes où il aime à s'entretenir. De là, il s'attend bien qu'on le ménagera; qu'on aura pour lui des égards, que dans une société on lui accordera des privilèges, parce qu'il fait honneur au corps et qu'il en est un des premiers ornements. De là, il ne peut souffrir que, dans le même emploi, qui que ce soit ose s'égalier à lui. Il trouverait même fort étrange que quelqu'un entreprit d'en approcher, voulant qu'il ne soit parlé que de lui et concevant pour autrui la même jalouisie qu'il excite dans les autres à son égard.

(Bourdauou) Pensées.

Ass.

SECOND EXAMEN.

Philosophie.—1. Les sens extérieurs donnent-ils la certitude et à quelles conditions? Preuves.

2. Peut-il y avoir une multitude infinie ou un nombre infini? Preuves.

3. L'âme humaine peut-elle, une fois séparée du corps, exister et vivre? Preuves.

4. L'âme humaine vivra-t-elle réellement après sa séparation d'avec le corps? Preuves.

5. La vengeance en elle-même est-elle illicite? Preuves.

Nic.

Physique.—1. Composition de deux mouvements rectilignes uniformes.

2. Condition d'équilibre d'un corps placé sur un plan incliné.

3. Poids spécifique des gaz par rapport à l'air: définition.

4. Mesure de la hauteur des montagnes par la température d'ébullition.

5. Détermination du calorique spécifique d'un corps quelconque par la méthode des mélanges.

6. Théorie du mirage et de l'arc-en-ciel.

Q.

Chimie.—1. Propriétés physiques et chimiques caractéristiques, préparation des corps suivants: brome, chlore, phosphore, protocarbure d'hydrogène, acide nitrique, oxyde de carbone.

2. Métallurgie du fer. Différences physiques et chimiques entre fer, fonte et acier.

3. Composition et préparations des vernis et des savons.

Q.

Mathématiques.—1. Division des fractions ordinaires: règle et démonstration.

2. Une somme, en 7 ans et 5 mois à 5½ par cent, a rapporté un montant de \$6743.—Quels sont les intérêts ?

3. Résoudre le système d'équation suivant :

$$x + \frac{1}{y} = 3; \quad \frac{1}{z} + \frac{1}{y} = 5; \quad \frac{2}{y} + \frac{1}{3z} - x = 4$$

4. Un particulier emprunte à intérêts composés une somme de \$15,000 à 5½ p. c., mais il ne peut disposer que d'une annuité de \$2,000 pour faire face à cet emprunt. Dans combien d'années sa dette sera-t-elle éteinte ?

5. Les volumes de deux tétraèdres semblables sont proportionnels aux cubes de leurs arêtes homologues. Démonstration.

6. Quel sera le rayon d'une sphère équivalente en volume à un cube de 12 d'arête.

7. Connaissant sin. a et cos. a, calculer sin. ½ a et cos. ½ a.

8. Les trois côtés d'un triangle étant : l'un 723m, l'autre 1330m et le troisième 514m, trouver les 3 angles de ce triangle.

S.-A.

Astronomie.—1. Précession et nutation : ce que c'est; indiquer la cause—Effets sur la position des étoiles.

2. Notions sur le phénomène des marées—Expliquer les 2 protubérances.

S.-A.

Botanique.—Racine (principales espèces)—Structure des racines—leur rôle—Rhizome—Tubercule—Bouture et marcotte.

S.-T.

Minéralogie.—Forme régulière des minéraux—Cristal (définition)—Systèmes cristallins (leur nombre)—Principales formes irrégulières des minéraux.

S.-T.

Géologie.—Chaleur interne du globe, preuves de son existence.—Volcans, leur structure et produits qu'ils rejettent.

S.-T.

Prix du Prince de Galles.

PREMIER EXAMEN.

Discours de Christophe Colomb à Ferdinand et Isabelle d'Espagne, leur demandant protection et secours pour aller à la découverte de terres nouvelles.

(Après avoir parcouru sur mer presque toutes les parties du monde connu, Christophe Colomb conjectura qu'il devait y avoir des terres à l'ouest de l'Europe, au-delà de l'Atlantique, ou que du moins on pourrait arriver aux Indes par cette route. Il proposa d'abord aux Génois, puis au Portugal, de lui donner les moyens de faire cette recherche; mais il fut durement refusé. Il s'adressa alors à l'Espagne où régnaient Ferdinand et Isabelle.)

Bouillet.

SECOND EXAMEN.

I. Qu'entend-on par division, par *un tout*, par tout métaphysique, physique, moral, logique—Donner les règles de la division, avec des exemples.

II. Qu'entend-on par être un—unique—par unité d'indivisibilité et par unité de composition—Tout être est un; preuve.

III. Qu'entend-on par union physique et substantielle—Est-ce cette union qui existe entre l'âme et le corps? Preuves.

IV. Prouver que Dieu connaît tous les possibles—tous les futurs libres—Comment répondre à l'objection: ce que Dieu a prévu arrivera nécessairement; or ce qui doit nécessairement arriver n'est pas libre; donc la prescience de Dieu détruit la liberté de l'homme.

V. La distinction entre les actions humaines bonnes ou mauvaises dépend-elle des opinions, des lois des hommes ou du commandement libre de Dieu? Preuves.

Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval.

(SUITE.) (1)

MAMMIFÈRES.

Le chiffre 1 représente ♂, et le chiffre 2 ♀.

- 68 *Gallietis vittatus*. 2 Buenos-Ayr. | 70 *Proopus hybridus*. Buenos-Ayr.
69 *Didelphis crassicaudata*. " |

OISEAUX.

- | | |
|---|---|
| 692 <i>Mimus calandria</i> . 1 Rép. Argent. | 722 <i>Turdus crotophagus</i> . 1 et 2 |
| 693 <i>Progne domestica</i> . 1 et 2 | " " St-Fernando. |
| 694 <i>Taenioptera variegata</i> . 2 | " " ? 1 et 2 |
| 695 " <i>coronata</i> . 1 | " " Amérique Sud. |
| 696 <i>Eristatura ferrugineus</i> . 1 et 2 | 724 <i>Ibis infuscata</i> . |
| 697 <i>Anas viduata</i> . 1 | 725 <i>Anas cyanoptera</i> . |
| 698 " <i>torquata</i> . 1 et 2 | 726 <i>Sterna Trudeaui</i> . |
| 699 <i>Cillurus vulgaris</i> . 1 et 2 | 727 <i>Cotyle leuchorrea</i> . |
| 700 <i>Centrites niger</i> . 1 et 2 | " " 1 et 2 |
| 701 <i>Cotyle tapera</i> . 2 Buenos-Ayres. | 728 <i>Thamnophilus argentinus</i> . |
| 702 <i>Saurophagus sulphuratus</i> . | 729 <i>Otus maculosus</i> . Cap B.-Espér. |
| " " 1 et 2 | 730 <i>Buteo Jackal</i> . |
| 703 <i>Phytotoma rutila</i> . 2 | 731 " <i>desertorum</i> . |
| 704 <i>Brachyotus palustris</i> . | " " 732 <i>Hirundo capensis</i> . 1 et 2 |
| 705 <i>Noctua cunicularia</i> . | " " 733 <i>Larus dominicanus</i> . |
| 706 <i>Zenaida maculata</i> . | " " 734 <i>Promerops caffer</i> . |
| 707 <i>Podager nacunda</i> . | " " 735 <i>Hyphantornis olivacea</i> . |
| 708 <i>Poospiza ruf-nigra</i> . 1 et 2 | " " 736 <i>Francolinus afer</i> . |
| 709 <i>Circus histrionicus</i> . | " " 737 <i>Turtur semitorquata</i> . 1 et 2 |
| 710 <i>Larus cirrhocephalus</i> . | " " 738 <i>Nectarinia famosa</i> . |
| 711 <i>Conurus aimara</i> . | " " 739 <i>Oryx capensis</i> . 1 et 2 |
| 712 <i>Limnornis curvirostris</i> . 1 et 2 | " " 740 <i>Caprimulgus pectoralis</i> . |
| 713 <i>Asturina rutilans</i> . | " " 741 <i>Cuculus solitarius</i> . 1 et 2 |
| 714 <i>Nisus magnirostris</i> . | " " 742 <i>Cichloides olivaceus</i> . 2 |
| 715 <i>Elanus leucurus</i> . 2 | " " 743 <i>Lamprotornis bicolor</i> . 1 et 2 |
| 716 <i>Dendrobates maculatus</i> . 1 | " " 744 <i>Falco biarmicus</i> . |
| 717 <i>Chrysomitris magellanica</i> . | " " 745 <i>Merops superciliosus</i> . 1 et 2 |
| " " 1 et 2 | " " 746 <i>Drymoica subruficapilla</i> . 1 et 2 |
| 718 <i>Agelaius tholius</i> . 1 et 2 | " " 747 " <i>maculosa</i> . 1 |
| 719 <i>Lichenops perspicillatus</i> . | " " 748 <i>Campicola pileata</i> . 1 |
| 720 <i>Aramus scolopaceus</i> . 1 et 2 | " " 749 <i>Zosterops capensis</i> . 1 et 2 |
| 721 <i>Palamedea chavaria</i> . | " " 750 <i>Macronyx capensis</i> . 2 |
| " " " " " " " " | " " 751 <i>Anthus leucophrys</i> . 1 |

(1) Voir, pour les premières parties, les *Annaires* Nos. 19, 21, 22, 23 et 24.

752 Pycnonotus capensis. 2	Cap de Bonne-Espérance.	760 Chera progn.	Cap de Bonne-Espérance.
753 Bessonornis caffer. 1 et 2	"	761 Estrelida astrilda. 2	"
754 Ficus collaris. 2	"	762 Fringillaria tabapisi. 1	"
755 Tchagra boulboul.	"	763 Alauda crassirostris. 1 et 2	"
756 Telophorus gutturalis. 1 et 2	"	764 Megalophonus cinereus. 1 et 2	"
757 Dilophus carunculatus. 1 et 2	"	765 Colius striatus. 1	"
758 Pyromelana oryx. 1 et 2	"	766 Pognorhynchus leucomelas. 1	"
759 Crithagra butyracea. 1 et 2	"	767 Charadrius tricollaris.	"

POISSONS.

69 Carcharias vulpes. Canada.

XUANZHO

Dons faits à l'Université Laval, durant
l'année 1880-81.

BIBLIOTHÈQUE.

- Ahern, Docteur M., Professeur à L'Université Laval.
6 volumes sur diverses matières.
Albert College.
University Calendar for 1881.
- Allen, M. Ed.-G., de Londres.
New stamps or old. (don de l'auteur)
- American association for the advancement of sciences.
Proceedings of the American association for the advancement of
sciences for 1880.
- Asile du Bon-Pasteur de Québec.
60 volumes sur matières diverses.
- Blais, Rév. A.-A.
40 volumes sur diverses matières parlementaires.
- Blanchet, l'hon. Joseph.
The dominion annual register for 1879, by Morgan. (2 ex.)
- Bertrand, M. Arthur, Paris.
Deux planches d'architecture égyptienne.
- Bourinot, M^s. George.
The intellectual developement of the canadian people. (Don de
l'auteur.)
- Caron, Rév., du Séminaire des Trois-Rivières.
Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-français.
- Carrier, M. L.-N.
Les institutions du Crédit-Foncier. (Don de l'auteur.)
- Cercle Catholique de Québec.
Actes et délibérations du premier Congrès Catholique Canadien-
français de Québec.
- Cubden Club de Londres.
Free trade and english commerce 1879.
4 volumes sur diverses matières.
- Collège de Joliette.
Année scolaire 1880-81.
- Collège de Saint-François-Xavier, N. Y.
Calendar 1880-81.
- Collège d'Ottawa.
Calendar. (2 ex.)
- Collège de Saint-John de Memnamcook.
Proclamation des prix 1881.
- Collège Médical de Columbia.
Annuaire 1879-80.
Hand book of information for 1880.
Annual register for 1880-81.
- Commission géologique du Canada.
Rapport des opérations. 6 vols.

- Commission du havre de Québec.
Rapport sur les travaux du havre.
- Couet, M. Cyr., élève en Philosophie.
A few thoughts on volunteering by Ho:king.
- Dalhousie College and University, Halifax.
Calendar 1881-82.
- Département de l'instruction publique.
Rapport pour l'année 1878-79.
- Dionne, Dr M.-E.
Les cercles agricoles dans la province de Québec. (Don de l'aut.)
- Doutre, T., Ecr.
Constitution of Canada. (Don de l'auteur.)
- Dubost, Rév. Père S. J. de Québec.
Nécessité des missions.
Questions respectueuses adressées aux Protestants.
- Ecole polytechnique de Montréal.
Annuaire pour 1880-81.
- Faguy, Rév. F., Séminaire de Québec.
13 volumes sur matières diverses.
- Filteau, M. J.-O., Québec.
3 volumes.
- Flynn, Hon. E.-J.
Parliamentary government in the British Colonies, by Alpheus
Todd.
Nos archives.
Code municipal de la province de Québec.
Manuel d'horticulture.
11 volumes.
- Frère Aphaastes de Québec.
Réponse du Frère Reticius à M. l'abbé Verreau.
- Georgetown College.
Calendar for 1880-81.
- Gauvreau, Rév. Ant., curé de Saint-Romuald.
Catéchisme du diocèse de Québec, par Mgr de Saint-Valier, Paris,
1702.
De Caliga veterum a Cl. Salmario Lugduni, 1711.
- Hamel, Rév. T.-E.
Jubilé sacerdotal de Mgr Cazeau.
Cartes et plans du tracé du chemin de fer du Lac Saint-Jean.
Questions adressées aux protestants.
Electeurs de la province de Québec.
Constitutions synodales de Saint-Hyacinthe.
54 brochures diverses.
- Hugnet Latour, M. le Chevalier.
Annuaire de Ville-Marie.
- Institut Canadien de Québec.
Annuaire de l'année 1880.
- Institut Commercial de Saint-Louis.
Constitutions de l'Institut Commercial de Saint-Louis.
- Jannet, Claudio, Paris.
Assemblées solennelles de l'Institut catholique de Lille, de
1879-80-81.
- Jolicœur, M., étudiant en physique.
Autographes des gouverneurs Dalhousie, Ayimer, etc.

- Laflamme, Rév. Cl. K., Séminaire de Québec.
Geographical and geological explorations of the United States.
Comstock reports upon cotton insects.
- La fle du *Journal des Trois-Rivières* pendant un an.—du *Provincial*, du *Quotidien*, du *Nouvelliste*, du *Constitutionnel*, de la *Rive Nord*, du *Nouvelliste de Rimouski*, de l'*Echo du Peuple*.
- LaRue, Dr. Hubert.
Petite histoire des Etats-Unis.
Petite grammaire française.
- Législature de Québec.
Documents parlementaires de l'année.
- Législature d'Ottawa.
Documents parlementaires de l'année.
Geological survey report.
- Legislature d'Ontario.
Documents parlementaires de l'année.
- Législature de Manitoba.
Documents sessionnels de l'année.
- Lemoine, Rév. G., chapelain des Ursulines de Québec.
Chronique du Concile du Vatican.
- Lenoir, Rév. de Saint-Sulpice, Montréal.
Notice sur Notre-Dame de Lourdes.
- Lynch, Mgr, archevêque de Toronto.
Pastoral letter on infidelity.
- Marcoux, Rév. E., Séminaire de Québec,
Journal of Education, 3 volumes.
Bleak house by Chs. Dickens.
The Irish abroad and at home.
The great indian chief of the West.
Picciola ou recherches sur l'emploi du temps.
Dans les prisons d'état.
Geografia general de America.
Charité et misères à Paris.
17 volumes.
- Marceau, Rév. L.-H., vicaire à Saint-Calixte de Somersset.
11 volumes.
- Méthot, Rév. M.-E.
Messe royale harmonisée.
- Ministre de la justice, (France).
Catalogue de la législation étrangère.
- Murphy, M., de Montréal.
Caxton Catalogue.
Some notes on old Montréal.
- Nepveu, Docteur G.
Mémoires de Chirurgie, (don de l'auteur).
- Osler, Wm.
Infectious endocarditis (don de l'auteur).
- Pagnuelo, M. S., de Montréal.
Lettres sur la réforme judiciaire (don de l'auteur).
- Pâquet, l'hon. Th.
Un numéro de tous les différents journaux publiés à Paris, le 19 septembre 1880.
- Peters, Chs., libraire à Louvain.
Le Saint Siège et les écoles primaires en Belgique.

- Proulx, Rév. L.-A., de Québec.
Documents parlementaires d'Ottawa, 97 volumes.
Documents sessionnels de Québec, 66 volumes.
" " publiés à Toronto, 36 volumes.
Statuts de la Province du Bas-Canada, 14 vols.
30 volumes sur diverses matières.
- Robitaille, A., Ecr., avocat.
Wm. Boivin vs. Chs. Marois, plaidoyer (don de l'auteur).
- Rousseau, Rév., curé de Saint-Thomas de Montmagny.
Plan des terrains de la fabrique de Québec et des Jésuites.
- Séminaire de Chicoutimi.
Annuaire 1880-81.
- Séminaire Saint-Charles Borromée.
Annuaire 1880-81.
- Séminaire de Sainte-Thérèse.
Annuaire 1880-81.
- Séminaire de Georgetown.
Calendar 1880-81.
- Séminaire de Nicolet.
Annuaire 1880-81.
- Séminaire de N.-D. des Neiges.
Annuaire 1880-81.
- Séminaire des Missions étrangères à Paris.
Relation de la captivité et de la délivrance de Mgr Ridel.
Lettres circulaires.
Collectanea constitutionum, decretorum, indultorum ac instructionum sanctæ redis.
- Smithsonian institution, Washington.
Reports, 2 volumes.
Contributions to knowledge, 2 volumes.
Miscellaneous collections, 6 volumes.
- Société Historique de Montréal.
Voyage de Kolm en Amérique, 2 volumes.
- Tallet, Rév. de Saint-Sulpice de Montréal.
Montreal Directory, 17 volumes.
Almanach de Rolland, 10 volumes.
- Taschereau, Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec.
Petit cérémonial à l'usage du diocèse de Québec.
Mandements de l'année.
- Université d'Halifax.
Annuaire 1880-81.
- Université de Bishops.
Calendar 1880-81.
- Université de Lyon.
Annuaire 1880-81.
- University College Toronto.
Calendar 1880-81.
- University de Lille.
Annuaire 1878-9.
Séance solennelle de rentrée, novembre 1880.
- Université de Paris.
Trois documents relatifs à l'inauguration de cette université.
- Université de John Hopkins, de Baltimore.
Annuaire 1879-80.
- Young Men's Christian Association of N.-Y.
The 28th annual report for 1881.

NUMISMATIQUE.

- Un ami.
½ franc, Louis-Philippe, 1843.
- Barry, John, élève de Mathématiques.
Un billet de \$2, Farmer's Merchants Bank, 1862, Greensborough, Etats-Unis.
- Bouge, M. l'abbé, du Séminaire de Chicoutimi.
1 pièce d'argent et 6 pièces de billon de Turquie.
- Collet, M. l'abbé C.-A., secrétaire de l'Archevêché.
1 billet de Bank of Upper Canada.
- L. Delorme, écuyer, greffier de l'Assemblée Législative, Québec.
1 billet antique, Army Bill Office, Québec, March, 1814.
- Juneau, F.-E., écuyer, Inspecteur d'Écoles.
Un jeton des Etats-Unis.
- Labbé, M. l'abbé J.-B.-R.
Une pièce de monnaie de Turquie.
- Laliberté, M. l'abbé Nap., curé de Saint-Michel.
Un 2 annas, East India Company, 1841.
Un 1 centavo, République de Venezuela, 1862.
Un 1 cent, Strait Settlements.
Un 25 cent, de réal d'Espagne, Isabelle II, 1859.
Un 5 öre de Oscar II de Suède, 1876.
Un 20 centimes de Gessard, Président, République d'Haïti, 1863.
- Meunier, M. l'abbé Prosper, curé de Saint-Zacharie de Metgermette.
Un 10 réis de Marie II de Portugal, 1846.
Un 3 centesimi du Royaume Lombard-Venitien, 1849 et ½ cent des Etats-Unis 1845.
- Pouliot, Alphonse, écuyer, avocat, Québec.
3 *pitons*, monnaie de papier de MM. Price du Saguenay.
- Réaume, capitaine Jos.-Onés.
Une grande et une petite Sapèque de Chine.
Un 50, un 20 et un 5 *sen*, argent et un 2, un 1 et un ½ *sen*, cuivre, du Japon.
- Rhéaume, Alfred, élève de seconde.
Une piastre, or, un 10 *sen*, argent, un 1 *sen*, et un ½ *sen*, cuivre, du Japon.
- Sax, M. l'abbé P., ancien curé de Saint-Romuald.
Onze monnaies romaines de l'empire d'Orient, dont 10, petit bronze, d'Honorius, apportées de Palestine.
- Tardif, M. le Professeur Joseph-Nil, de Northampton, Massachusetts.
Un billet de 10 centins des Etats-Unis, 1863, une pièce de Turquie, et ½ de dollar, or, des Etats-Unis, 1874.
- Révérènde Mère Supérieure, Bon Pasteur, Québec.
Une boîte en os contenant une impression sur cire à cacheter du sceau de Mgr J. O. Plessis; ayant appartenu à Mgr C. F. Cazeau, V. G.
- Don d'un inconnu.
Vita del imperador Carco Quineo Napoll 1561.
- Don d'un inconnu.
15 brochures diverses.
- La famille et les traditions, par Alexandre Brunet, 2 ex.

ZOOLOGIE.

- M. Vallée, photographe, Québec.
2 pigeons, 1 de la race dite Pouter et 1 autre de la race Trompe-ta.
M. Lionel Hare, Québec.
1 *Cotuber sirtalis*.
M. Vallerand, marchand de Verreries, etc., Québec.
3 porcs-épis.
M. Jean Leblanc, Québec.
2 Crocodiles de l'Amérique Snd.
Chs. Delagrave, écuyer, médecin, Québec.
1 *Nyctale acadica*.
M. Horace Tétu, Québec.
3 œufs de Serin.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1880-81.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
SERIALS ACQUISITION
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637

ANNÉE 1880-81.

SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Supérieur.

M. M.-E. MÉTHOT.

Directeurs.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS BEAUDET.
Mgr BENJAMIN PAQUET, *Procureur*.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN.

Agrégés.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.
M. EDMOND MARCOUX.
M. ANSELME RHEAUME, *Assistant-Procureur*.
M. CLÉOPHAS GAGNON.

Prêtres auxiliaires.

M. JEAN-FRANÇOIS BAILLAIRGÉ.
M. ANDRÉ-ALBERT BLAIS.
M. ADRIEN PAPINEAU.
M. GEORGE FRASER.
M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE.
M. PLACIDE ROY.
M. ELZÉAR MOISAN.
M. OLIVIER MATHIEU.
M. PAUL-NAPOLÉON BRUCHÉSI.
M. ÉDOUARD PAGÉ.
M. PETER O'LEARY.
M. FRANÇOIS FAGUY.
M. R. LABBÉ.

GRAND SÉMINAIRE.

(1880-81.)

Directeur.

M. TH.-E. HAMEL.

Professeurs.

M. M.-E. MÉTHOT.

M. L.-H. PAQUET.

M. L.-N. BÉGIN.

M. A.-A. BLAIS.

M. P.-N. BRUCHÉSI.

Etudiants en Théologie (1880-81.)

MM. Joseph Beaudoin, A. B., T. B., J. Cn. B., *Broughton.*

Louis Belleau, *Saint-Michel.*

* Félix Blanchet, *Saint-Jean-Port Joli*

* Herménégilde Bouffard, S. B., T. B., J. Cn. B., *Saint-Laurent, I. O.*

Charles Boulay, S. B., *Québec.*

Francis Bradley, *Diocèse de Saint-Jean, N.-B.*

Gaudiose Brousseau, *Québec.*

Onésiphore Cantin, *Lévis.*

John Carson, *Diocèse de Saint-Jean, N.-B.*

Thomas.-J. Collins, *Diocèse de Saint-Jean, N.-B.*

Etienne Corriveau, *Québec.*

Casimir Drolet, *Québec.*

* Jean-Baptiste Dupuis, *Saint-Thomas.*

Joseph Feuiltault, *Québec.*

Maxime Filion, S. B., *Saint-Bernard.*

Auguste Fortin, *Québec.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

- Honoré Fréchette, A. B., T. B., J. Cn. B., *Saint-Nicholas*.
Octave Gagnon, A. B., *Québec*.
Joseph Genest, *Québec*.
William Grant, T. D., *Charlottetown, J. P. E.*
David Harnett, *Diocèse de Saint-Jean, N. B.*
Joseph Hudon, *Kamouraska*.
Robert Hughes, *Vic. Apos. de Nebraska, E.-U.*
Alexandre Lafrance, A. B., *Charlesbourg*.
Jean-Baptiste Langlais, *Diocèse d'Ottawa*.
* Alfred Langlais, *Sainte-Claire*.
François-Xavier Laplante, *Beauport*.
Thomas Lauzé, *Saint-Edouard*.
Clément Leclerc, A. B., *Saint-Pierre, I. O.*
* Gilbert Lemieux, A. B., T. B., *Lévis*.
Hubert Lessard, *Saint-Joachim*.
Gustave Maguire, T. B., J. Cn. B., *Québec*.
Arthur Marchand, A. B., *Saint-Alexandre*.
* Odilon Marois, *Québec*.
Lachlin McPherson, *Diocèse d'Arichat*.
Adolphe Michaud.
Daniel Moriarty, T. B., J. Cn. B., *Vic. Apos. de Nebraska*.
E.-U.
Patrick O'Ryan, *Sillery*.
* Edmond Paradis, S. B., *Québec*.
Louis Paradis, A. B., *Sainte-Foye*.
Albert Rouleau, T. B., J. Cn. B., *Québec*.
* Joseph Rouleau, *Saint-Laurent, I. O.*
Achille Rousseau, S. B., *Saint-Michel*.
Onésiphore Roy, *Rivière-du-Loup, (en bas)*.
Arthur Scott, A. B., T. L., *Saint-Nicholas*.
Pierre Théberge, *Sainte-Marie, Beauce*.
Louis Tremblay, *Diocèse de Chicoutimi*.
Théophile Trudelle, L. B., *Québec*.
Théophile Turcotte, *Saint-Evariste*.
* Arthur Vaillancourt, *Québec*.
Edmond Verret, *Saint-Ambroisé*.

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

PETIT SÉMINAIRE.

1880-81.

—
Directeur.

M. L. N. BÉGIN.

—
Assistant-Directeur.

M. J. O. SIMARD.

—
Préfet des Études.

M. L. N. BÉGIN.

—
Professeurs.

- M. O. MATHIEU, de *Philosophie*.
M. C. LAFLAMME, de *Physique, de Géologie, de Minéralogie
et de Botanique*.
M. F. A. H. LARUÉ, de *Chimie*.
M. E. MARCOUX, de *Mathématique et d'Astronomie*.
M. E. GAGNON, de *Rhétorique*.
M. F. FAGUY, de *Seconde*.
M. A. SCOTT, de *Troisième*.
M. A. MARCHAND, de *Quatrième*.
M. O. GAGNON, de *Prosodie*.
M. G. LEMIEUX, de *Cinquième*.
M. J. GENEST, de *Méthode*.
M. A. FORTIN, de *Sixième*.
M. H. LESSARD, de *Septième*.
M. E. VERRET, de *Éléments*.
M. C. BOULAY, de *Huitième*.
M. P. O'LEARY, d'*Histoire du Canada en Rhétorique, d'anglais
en Troisième, Seconde et Rhétorique, et de Tenue des
Livres en Cinquième*.

- M. J. BEAUDOUIN, d'Histoire moderne en *Seconde*, d'Histoire du Moyen-Age en *Troisième* et d'Histoire romaine en *Quatrième* et *Prosodie*.
M. E. PARADIS, d'*Arithmétique*.
M. L. PARADIS, d'anglais en *Quatrième*, en *Prosodie* et en *Huitième*.
M. R. LABBÉ, d'anglais en *Sixième*, *Septième* et *Eléments*.
M. E. MAGUIRE, d'Anglais en *Cinquième* et en *Méthode*.

Instruction religieuse.

- M. P. N. BRUCHÉSI, *Philosophie* et *Rhétorique*. L'Eglise et le Souverain Pontife.
M. C. LAFLAMME, *Seconde*. Le péché originel, la grâce et la justification.
M. A. A. BLAIS, *Troisième*. Controverse : l'Eucharistie.
MM. O. MATHIEU et E. MARCOUX, *Quatrième* et *Prosodie*. Controverse : les Sacrements, moins l'Eucharistie.
M. G. FRASER, *Cinquième* et *Méthode*. Catéchisme raisonné : 3e partie, les Commandements et la Prière.
M. P. O'LEARY, *Sixième*. Catéchisme raisonné : 2e partie, les Sacrements.
MM. P. ROY et R. LABBÉ, *Septième* et *Eléments*. Catéchisme raisonné : 1ère partie, le Symbole.
M. A. LAFRANCE, *Huitième*. Petit Catéchisme.

Musique Vocale et Instrumentale.

- M. G. FRASER.
M. B. MCKERNAN.
M. C. LAVIGUEUR.

Maîtres de Salle.

- M. H. BOUFFARD.
M. O. MAROIS.
M. M. FILLION.
M. A. LAFRANCE.
M. J. HUDON.
M. F.-X. LAPLANTE.
M. J. FEUILTAULT.
M. T. TURCOTTE.

ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

1880-81.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Gaudioise Allaire, *Québec*, Externe.
Napoléon Angers, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Jules Bauset, *Ottawa*, P.
Cléophas Charland, *Saint-Joseph de Lévis*, P.
Philéas Corriveau, *Québec*, P.
Louis Coulombe, *Saint-Thomas*, P.
Henri DeFoy, *Québec*, E.
Marcius DeLisle, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Joseph Fortin, *Saint-Aficel*, P.
Adélaré Gosselin, *Saint-Charles*, P.
Siméon Jolicœur, *Québec*, E.
Esdras Labonté, *Sainte-Marguerite*, P.
Cyrille Paradis, *Manchester, E-U*, P.
Edmond Paré, *Québec*, E.
Eugène Roy, *Berthier (en bas)*, P.
Frs. Napoléon Séguin, *Québec*, E.
Joseph Saint-Amant, *Saint-Alban*, P.
Alphonse Talbot, *Québec*, P.
Philéas Théberge, *Saint-François, Rivière du Sud*, P.
Augustin Vézina, *Saint-Angé Gardien*, P.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Aurélien Angers, *Québec*, Externe.
Manuel Arsenaull, *Saint-James, P. E. T.*, P.
Alphonse Beaulieu, *Québec*, P.
Théodule Blais, *Berthier (en bas)*, P.
Joseph Brassard, *Rivières aux Sables, (Saguenay)*, P.
Apollinaire Corriveau, *Québec*, E.
Cyrille Couët, *Idem*, E.
Philémon DeVarennés, *Les Ecureuils*, P.
Edouard Dorion, *Québec*, E.
Alphonse Dumontier, *Lévis*, E.
Achille Fiset, *Saint-Thomas*, P.
Ernest Fortin, *Saint-Joachim*, P.
Joseph Galerneau, *Charlesbourg*, E.
Théodule Giguère, *Québec*, E.
Adolphe Grenier, *Beauport*, P.
Joseph Guimont, *Cap Saint-Ignace*, P.
Albert Huot, *Québec*, P.
Edmond Joncas, *Saint-Thomas*, P.
Albert Lamothe, *Québec*, E.
Antoine Langlois, *Lotbinière*, P.
Joseph Langlois, *Québec*, E.
Eugène Lapointe, *Malbaie*, P.

* Adelard Lemay, *Lotbinière*, P.
Alfred Létourneau, *Somerset*, P.
Thomas Marcoux, *Beauport*, P.
John A. McDonald, *Saint-Andrew, Queen Co.*, P. E. T. P.
James McIsaac, *Saint-Peter Bay*, P. E. T., P.
Dominique McHenna, *Charlottetown*, P.
Michel Mercier, *Montréal*, E.
Condé Nadeau, *Notre-Dame du Portage*, P.
Léon Noël, *Lotbinière*, P.
Louis Olivier, *Saint-Nicholas*, P.
Tancrede Pâquet, *Cup-Rouge*, P.
Arthur Paradis, *Ancienne Lorette*, E.
Joseph Pelletier, *Québec*, E.
Oscar Pelletier, *Idem*, E.
Wilfrid Pelletier, *Idem*, E.
Archille Poulin, *Saint-Joachim*, P.
Auguste Rhéaume, *Québec*, E.
Narcisse Roy, *Saint-Anselme*, P.
Arthur Villeneuve, *Québec*, E.

* Décédé le 24 février 1881.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

Clovis Arsenault, *Saint-Gervais*, P.
Thomas Blondeau, *Saint-Pascal*, P.
Errol Bouchette, *Québec*, E.
J. B. Cantin, *Saint-Télesphore, Lévis*, E.
Odéard Caron, *Québec*, E.
Alfred Castonguay, *Saint-Edouard*, P.
Joseph Cinq-Mars, *Québec*, E.
* Ernest Cloutier, *Idem*, E.
Jos.-A. Drolet, *Idem*, E.
Callixte Dumas, *Saint-Anselme*, P.
Patrick Durkin, *Québec*, E.
Ulric East, *Saint-Augustin*, P.
Siméon Frénette, *Saint-Basile*, E.
Charles Gagnon, *Lotbinière*, P.
David Gagnon, *Saint-Romuald*, P.
Gaudiose Giroux, *Québec*, E.
Siméon Grondin, *Idem*, E.
Gustave Hamel, *Idem*, E.
Edmond Hébert, *Idem*, E.
Hector-Laforce Langevin, *Québec*, E.
Jos.-Frs. Langlais, *Trois-Pistoles*, P.
Emile Larue, *Québec*, E.
Félix Larue, *Idem*, E.
François Lemieux, *Saint-David de l'Auberivière*, P.
Blaise Letellier, *Québec*, E.
Edouard Letendre, *Sorel*, P.
Joseph Létourneau, *Québec*, E.
Chs.-Borromée Marcoite, *Saint-Raymond*, P.
Joseph Mercier, *Québec*, E.

* Décédé le 19 décembre 1880.

Rosario Morissette, *Idem*, E.
Nazaire Olivier, *Saint-Nicolas*, P.
Patrick O'Reilly, *Québec*, E.
Damase Pagé, *South Durham*, E.
Daniel Parrot, *Leclercville, Lotbinière*, E.
François Rey, *Victoria, B. C.*, P.
Albert Rousseau, *Beauport*, P.
Alfred Roy, *Saint-Gervais*, P.
Télesphore Simard, *Saint-Joachim*, P.
J.-Edouard Taschereau, *Québec*, E.

SECONDE.

John Aglerard, *Québec*, E.
Arthur Barbeau, *Idem*, E.
Omer Beaubien, *Idem*, E.
Elzéar Bédard.
Philippe Bédard, *Idem*, E.
Emile Bélanger, *Idem*, E.
Edmond Bittner, *Saint-Romuald*, P.
Arthur Blouin, *Québec*, E.
Ludovic Brunet, *Idem*, E.
Arthur Bussièrès, *Idem*, P.
Télesphore Dassylva, *Idem*, E.
Louis de Gonzague Defoy, *Idem*, E.
Albert Dion, *Saint-Thomas, Montmagny*, P.
Auguste Edge, *Québec*, E.
Joseph Edge, *Idem*, E.
F.-X. Feuillault, *Idem*, E.
Paul Fiset, *Ancienne-Lorette*, P.
Louis Fortier, *Beauport*, P.
Thomas Fournier, *Québec*, E.
Aimé Gagnon, *L'Ange-Gardien*, P.
Egide Gingras, *Saint-Edouard, Lotbinière*, P.
Nazaire Gingras, *Saint-Nicolas*, P.
Louis Giroux, *Saint-Bernard*, P.
Honorat Hudon, *Notre-Dame du Mont Carmel*, E.
James Jennings, *Québec*, E.
Philippe Jolicœur, *Idem*, E.
Adolphe Langelier, *Idem*, E.
Edouard Langelier, *Idem*, E.
Philippe Langelier, *Idem*, E.
Charles Langlois, *Lotbinière*, P.
Alfred Lefavre, *Québec*, E.
Alfred Lefebvre, *Idem*, E.
Victor Lessard, *Saint-Joachim*, P.
Guillaume Lyonnais, *Québec*, E.
Séraphin Maheu, *Beauport*, E.
Arthur Marcotte, *Québec*, E.
Léon Marmette, *Saint-Thomas, Montmagny*, P.
André Michaud, *Saint-André*, P.
Georges Montreuil, *Québec*, P.
Hubert Morency, *Idem*, E.
Jos.-Alexis Nadeau, *Idem*, E.
Thomas Pampalon, *Idem*, P.

Napoléon Picher, *Québec*, E.
Mathias Pichet, *Saint-Pierre*, I. O., P.
Edouard Plamondon, *Canardière*, E.
Cyrille Ménard, *Saint-Ambroise*, E.
Alfred Rhéaume, *Québec*, E.
Ls.-Philippe Robitaille, *Idem*, E.
Léon Rochette, *Idem*, E.
Alfred Rodrigue, *Idem*, E.
Jean-Chs. Routhier, *Idem*, E.
Cyrias Roy, *Saint-François. Rivière du St d.*, P.
Pierre Ruel, *Saint-Joseph de Lévis*, P.
Joseph Simard, *Sainte-Anne de Beaupré*, P.
Abraham Vaillancourt, *Charlebourg*, P.
Edmond Valin, *Saint-Augustin*, E.

TROISIÈME.

Auguste Beaudry, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Ephraïm Bédard, *Charlebourg*, E.
Pierre Bédard, *Saint-Ambroise*, P.
Siméon Bernard, *Lotbinière*, P.
Octave Blouin, *Québec*, E.
Ulric Boilard, *Idem*, E.
Joseph Boucher, *Sainte-Emmélie*, P.
Narcisse Cantin, *Saint-Romuald*, P.
Ferdinand Chamberland, *Québec*, E.
Pierre Clément,
Jules Constantin, *Idem*, P.
Jules Côté, *Idem*, P.
Ernest DeVarennes, *Idem*, P.
Patrick Duff, *Frampton*, P.
Henri Fanning, *Saint-Gervais*, P.
Pierre Faucher, *Québec*, P.
Octave Feuiltault, *Idem*, E.
Etienne Fréchette, *Idem*, E.
Joseph Gagnon, *Idem*, E.
Joseph Gaumont, *Sainte-Croix*, P.
Joseph Gingras, *Saint-Nicolas*, P.
F.-X. Goulet, *Sainte-Anne de Beaupré*, P.
Honoré Goulet, *Saint-Gervais*, E.
Aurèle Grenier, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Ls. Zoël Huot, *Saint-Nicolas*, P.
John Kelly, *Québec*, E.
Georges Larochelle, *Idem*, E.
Thomas Lefebvre, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Ls. Philippe Legendre, *Sainte-Croix*, P.
Alphonse Lemoine, *Québec*, E.
Prisque Masson, *Idem*, E.
Théodore Mercier, *Sainte-Hénédiène*, P.
Edouard Noël, *Lotbinière*, P.
* Georges Ouimet, *Québec*, E.
Rosario Paquin, *Portneuf*, E.
Napoléon Poulin, *Saint-Joachim*, E.
Jos. Camille Pouliot, *Fraserville*, P.

* Déposé le 23 janvier 1881.

Charles Boulé, *Saint-Pierre, Rivière du Sud*.
Napoléon Rinfret, *Québec*, E.
J. B. Robitaille, *Idem*, E.
Abel Rochette, *Idem*, E.
Charles Simard, *Idem*, E.
Antoine Taschereau, *Idem*, E.
Théodore Trépanier, *Château-Richer*, P.

QUATRIÈME.

Eugène Audet, *Saint-Anselme*, P.
René Bauset, *Ottawa*, P.
Narcisse Beauchemin, *Charlesbourg*, E.
Louis Beaudet, *Lotbinière*, P.
Wilfrid Bolduc, *Québec*, E.
John Chaffers *Saint-Césaire*, P.
Auguste Côté, *Québec*, P.
Emile Côté, *Idem*, E.
Georges Côté, *Idem*, E.
Chs.-Eusèbe Crépin, *Idem*, E.
Charles Déguise, *Idem*, E.
Alfred Dubois, *Saint-Nicolas*, E.
Louis Dion, *Québec*, E.
Cyprien Fiset, *Idem*, E.
Joseph Francœur, *Batiscan*, E.
Alfred Gagné, *Saint-Pierre de Broughton*, P.
Adélard Gagnon, *Lotbinière*, P.
Jos.-Ludger Genest, *Saint-Bernard*, P.
Albert Godbout, *Sainte-Anne de Beaupré*, P.
Amédée Gosselin, *Saint-Charles*, P.
Chs.-Alph. Guay, *Chicoutimi*, P.
Napoléon Kérouack, *Québec*, E.
Arthur Laberge, *Idem*, E.
Alexandre Lamothe, *Idem*, E.
Joseph Lebel, *Idem*, E.
Jean Lortie, *Idem*, E.
Alfred Mathieu, *Idem*, E.
Alfred Mousset, *Saint-Charles*, P.
Raphaël Pâquet, *Worcester, E.-U.*, P.
Pierre Pelletier, *Saint-André*, P.
François Pelletier, *Saint-Ubalde*, E.
Arthur Pettigrew, *Québec*, P.
Arthur Potvin, *Idem*, E.
Jérémie Prendergast, *Idem*, E.
Arthur Renaud, *Charlesbourg*, E.
Joseph Rouillard, *Québec*, E.
Cléophas Simard, *Idem*, E.

PROSODIE.

Jos.-Armand Bédard, *Québec*, P.
Mendoza Bernard, *Idem*, E.
Josaphat Bernier, *Idem*, E.
Etienne Cloutier, *Sainte-Anne de Beaupré*, E.
F.-X. Couture, *Saint-Jean Chrysostôme*, P.
Louis Dallaire, *Crookston, E.-U.*, P.
Louis Dastous, *Québec*, E.

Elzéar Fiset, *Québec*, E.
Arthur Fournier, *Saint-Charles*, P.
Elliott Fraser, *Québec*, E.
Alfred Frédéric, *Idem*, E.
Philippe Garneau, *Cap Santé*, P.
Joseph Guérard, *Saint-Laurent*, I. O., P.
David Hardy, *Pointe aux Trembles*, P.
Joseph Jobin, *Québec*, E.
Alfred Labrecque, *Saint-Anselme*, P.
Napoléon Laflamme, *Sainte-Anastasia*, P.
Damase Larue, *Saint-Antoine*, E.
Arthur Lemoine, *Québec*, E.
Joseph Lemieux, *Idem*, E.
Alfred Mercier, *Saint-Michel*, P.
Aldore Noël, *Québec*, E.
Cléophas Picher, *Idem*, E.
Arthur Simard, *Idem*, E.
Eugène Simard, *Idem*, E.
Odilon Simard, *Idem*, E.
Télesphore St-Jorre, *Sainte-Flavie*, E.
Prosper Synott, *Québec*, E.
Alexandre Taschereau, *Québec*, E.

CINQUIÈME.

Joseph Audet, *Saint-Charles*, P.
Azarie Bédard, *Charlesbourg*, P.
Poilon Bélanger, *Québec*, E.
Adolphe Bellisle, *Deschambault*, P.
Louis Bérubé, *Québec*, E.
Joseph Bigaouette, *Idem*, E.
Alphonse Blouin, *Idem*, E.
Ulric Brunet, *Saint-Augustin*, E.
Wilfrid Carrier, *Sainte-Marie, Beauce*, E.
Alfred Catellier, *Québec*, E.
Léon Côté, *Idem*, E.
Charles Deblois, *Canardière*, E.
Joseph De Villers, *Lolbinière*, P.
Eric Dorion, *Québec*, E.
Jacques Dubé, *Idem*, E.
Joseph Frenette, *Malbaie*, P.
Elzéar Gariépy, *L'Ange-Gardien*, P.
Auguste Giroux, *Québec*, E.
Charles Guérin, *Saint-Augustin*, P.
Adalbert Guillot, *Beauport*, E.
Eugène Kerouack, *Québec*, E.
Victor Laberge, *Idem*, E.
Narcisse Laforce, *Idem*, E.
Philippe Laroche, *Idem*, P.
Joseph Légaré, *Idem*, E.
Oscar Lessard, *Saint-Joachim*, P.
Alphonse Letellier, *Québec*, E.
Pierre Mathieu, *Beauport*, E.
Edmond Papillon, *Québec*, E.
William Scully, *Idem*, E.
Georges Vallières, *Idem*, E.
Arthur Vincent, *Idem*, E.

MÉTHODE.

Edmond Bédard, *Québec*, E.
Eugène Bergeron, *Saint-Antoine*, P.
Pierre Boisseau, *Saint-Jean-Deschailons*, P.
Onézime Boulet, *Québec*, E.
Thomas Brown, *Saint-Joachim*, P.
Arthur Cantin, *Saint-Télesphore, Lévis*, E.
Paul Carbray, *Québec*, P.
Eugène Côté, *Idem*, E.
Trefflé Bellisle, *Idem*, E.
J.-B. Derome, *Idem*, E.
J.-B. Dufresne, *Idem*, P.
Achille Dussault, *Idem*, E.
Adjutor Faucher, *Idem*, E.
Hector Gingras, *Idem*, P.
Tancrede Goulet, *Idem*, E.
Arthur Huot, *Charlesbourg*, P.
Cléophas Labrecque, *Saint-Charles*, E.
Joseph Lavigne, *Québec*, E.
Philemon Lemieux, *Idem*, E.
Jos.-Alph. Nadeau, *Idem*, E.
Alfred Renaud, *Idem*, E.
Adjutor Rivard, *Idem*, P.
Charles Rodrigue, *Saint-François, Beauce*, E.
Edmond Rouleau, *Québec*, E.
Ferdinand Rousseau, *Idem*, E.
Henri Simard, *Idem*, E.
Arthur Smith, *Idem*, E.
Charles Tailhond, *Idem*, E.

SIXIÈME.

Augustin Alarie, *Québec*, P.
Robert Alley, *Idem*, P.
Charles Archer, *Idem*, P.
Joseph Belleau, *Saint-Michel*, P.
Georges Boivin, *Québec*, P.
Cyrille Brochu, *Idem*, P.
Docile Brousseau, *Idem*, E.
Joseph Bureau, *Saint-Vital de Lambton*, E.
William Burke, *Québec*, E.
Félix Chamberland, *Idem*, E.
François Cloutier, *L'Islet*, E.
Joseph Dagneau, *Québec*, E.
Elzéar Dion, *Idem*, E.
Joseph Dion, *Idem*, E.
Philippe Edge, *Idem*, E.
Eugène Furois, *Idem*, E.
Omer Giguère, *Idem*, E.
Alfred Glunz, *Idem*, E.
David Goulet, *Idem*, E.
Narcisse Grégoire, *Idem*, E.
Georges Hamel, *Idem*, E.
Alph. Kérouack, *Idem*, E.
Albert Lachance, *Idem*, E.

Edmond Lachance, *Québec, E.*
Wenceslas Lacroix, *Saint-Antoine, P.*
Joseph Leclerc, *Québec, E.*
Louis Leclerc, *Idem, E.*
Joseph Lemieux, *Idem, E.*
Gaudiose Leteau, *Idem, E.*
Arthur Marcotte, *Sainte-Anne de la Pérade, E.*
Napoléon Matte, *Québec, E.*
Avila Mercier, *Idem, E.*
Lucien Miller, *Idem, E.*
François Morin, *Saint-Malachie, P.*
Côme Morisset, *Québec, E.*
Olivier Pampalon, *Idem, E.*
Phydime Pampalon, *Idem, E.*
Wilbrod Pampalon, *Idem, E.*
Joseph Picard, *Québec, P.*
Alfred Rochette, *Idem, P.*
Hilaire Roy, *Idem, E.*
Pantaléon Tardif, *Idem, E.*

SEPTIÈME.

Charles Audet, *Québec, E.*
Elzéar Audibert, *Idem, E.*
Eméry Beauchemin, *Charlesbourg, E.*
Jean Beaumont, *Québec, E.*
Joseph Bédard, *Charlesbourg, E.*
Jules Bélanger, *Québec, P.*
Joseph Cinq-Mars, *Sainte-Claire, E.*
Arthur Côté, *Saint-Augustin, E.*
Hégésippe Dorion, *Charlesbourg, E.*
Jules Dorion, *Québec, E.*
Joseph Dubois, *Idem, E.*
Odilon Dupuis, *Idem, E.*
Elie Fortier, *Charlesbourg, P.*
Oscar Fortin, *Québec, E.*
Napoléon Frenette, *Sainte-Anne de la Pérade, P.*
Pierre Gagné, *Québec, E.*
Georges Goulet, *Idem, E.*
Henry Graham, *Idem, E.*
Victor Hamel, *Charlesbourg, E.*
François Hardy, *Pointe-aux-Trembles, E.*
Arthur Lachance, *Saint-Laurent, I. O., E.*
Théodore Lambert, *Québec, P.*
Joseph Landry, *Canardière, P.*
Alonzo Lemay, *Québec, E.*
Benjamin Lépine, *Idem, E.*
Eugène Mathieu, *Idem, E.*
Paul Mercier, *Idem, E.*
Flavien Miller, *Idem, E.*
Eudore Moisan, *Idem, E.*
Charles Morin, *Saint-Nicolas, P.*
Alfred Myrand, *Québec, E.*
Hugh O'Farrell, *Idem, E.*
Edouard Pâquet, *Idem, E.*

Robert Paradis,	Québec,	E.
Adjutor Potvin,	Idem,	P.
Arthur Potvin,	Idem,	E.
Philéas Potvin,	Idem,	P.
Léonce Robitaille,	Idem,	P.
Adolphe Simard,	Idem,	E.
Arthur Simard,	Idem,	E.
Réal Shehyn,	Idem,	P.
Arthur Therriault,	Idem,	E.
Ernest Vallières,	Idem,	E.
Edouard Villeneuve,	Idem,	E.
Charles Weippert,	Idem,	E.

ÉLÉMENTS.

Georges Bernier,	Petit Sault, N.-B.,	P.
Arthur Bourget,	Québec,	P.
John Brennan,	Idem,	E.
Roch Clouet,	Idem,	E.
Arthur Côté,	Idem,	E.
Joseph Déry,	Idem,	E.
Etienne d'Estimauville,	Saint-Thomas,	P.
Elzéar Faguy,	Québec,	E.
Eugène Frenette,	Malbaie,	P.
Albert Gingras,	Québec,	E.
Alphonse Laflamme,	Idem,	P.
Michel Lambert,	Saint-Jean Chrysostôme,	P.
Arthur Lapiere,	Québec,	E.
Emile Lapiere,	Idem,	E.
Daniel McAvoy,	Idem,	P.
Napoléon McKibbon,	Idem,	P.
Pierre Moisan,	Idem,	E.
Napoléon Noël,	Idem,	E.
Arthur Roy,	Saint-Honoré. Shenley,	P.
Arthur Roy,	Québec,	E.
Edmund Roche,	Idem,	E.
Aurélien Shehyn,	Idem,	E.
Emile St-Pierre,	Idem,	E.
Octave Talbot,	Idem,	E.
Edmond Taschereau,	Idem,	E.
Georges Trudel,	Idem,	E.
Georges Turcot,	Idem,	P.
Narcisse Turcot,	Idem,	P.

* Décédé le 22 novembre 1880.

Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de
Québec, le 27 juin 1881.

PHILOSOPHIE SENIOR.

Physique.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Jules Bauset ; 2e do, Louis Coulombe ; 3e do, Joseph Fortin.

Histoire naturelle.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Joseph St-Amant. 1er accessit, Jules Bauset ; 2e do, Philéas Thérberge ; 3e do, Napoléon Angers.

Astronomie.—1er prix, Napoléon Angers ; 2e do, Eugène Roy ; 1er accessit, Jules Bauset ; 2e do, Philéas Corriveau ; 3e do, Joseph St-Amant.

Instruction religieuse.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Adélaré Gosselin ; 2e do, Joseph Fortin ; 3e do, Jules Bauset.

PHILOSOPHIE JUNIOR.

Philosophie.—1er prix, Joseph Guimont ; 2e do, John-A. McDonald ; 3e do, Eugène Lapointe. 1er accessit, James McIsaac ; 2e do, Michel Brophy ; 3e do, Dominic McKenna.

Mathématiques.—1er prix, Joseph Guimont ; 2e do, Théodule Blais ; 3e do, Michael Brophy. 1er accessit, Alfred Létourneau ; 2e do, Joseph Galarneau ; 3e do, Eugène Lapointe.

Instruction religieuse.—1er prix, Eugène Lapointe ; 2e do, Joseph Brassard ; 3e do, Alfred Létourneau. 1er accessit, Théodule Blais ; 2e do, Edmond Joncas ; 3e do, Joseph Guimont.

RHÉTORIQUE.

Excellence.—1er prix, Edouard Taschereau ; 2e do, Clovis Arsenault ; 3e do, Nazaire Olivier. 1er accessit, Patrick Durkin ; 2e do, Blaise Letellier ; 3e do, Albert Rousseau ; 4e do, Alfred Castonguay.

Mentions honorables.—Rosario Morissette, Gustave Hamel, Félix LaRue, Edouard Letendre, Joseph Langlais, François Roy.

Discours français et latin.—1er prix, Edouard Taschereau ; 2e do, Nazaire Olivier ; 3e do, Blaise Letellier. 1er accessit, Clovis Arsenault ; 2e do, Gustave Hamel ; 3e do, Patrick Durkin.

Version latine.—1er prix, Clovis Arsenault ; 2e do, Edouard Taschereau ; 3e do, Nazaire Olivier. 1er accessit, Blaise Letellier ; 2e do, Patrick Durkin ; 3e do, Alfred Rousseau.

Thème latin.—1er prix, Clovis Arsenault ; 2e do, Nazaire Olivier ; 3e do, Edouard Taschereau. 1er accessit, Patrick Durkin ; 2e do, Albert Rousseau ; 3e do, Blaise Letellier.

Version grecque.—1er prix, Patrick Durkin ; 2e do, Nazaire Olivier ; 3e do, Clovis Arsenault. 1er accessit, Edouard Taschereau ; 2e do, Albert Rousseau ; 3e do, Rosario Morissette.

Thème grec.—1er prix, Clovis Arsenault ; 2e do, Alfred Castonguay ; 3e do, Blaise Letellier. 1er accessit, Patrick Durkin ; 2e do, Albert Rousseau ; 3e do, Edouard Rousseau.

Vers latins.—1er prix, Edouard Taschereau ; 2e do, Albert Rousseau ; 3e do, Clovis Arsenault. 1er accessit, Patrick Durkin ; 2e do, Nazaire Olivier.

Exercices anglais.—1er prix, Patrick Durkin ; 2e do, Patrick O'Reilly ; 3e do, Errol Bouchette. 1er accessit, Edouard Taschereau ; 2e do, Gustave Hamel ; 3e do, Edouard Letendre.

Récitation anglaise.—1er prix, Edouard Taschereau ; 2e do, Nazaire Olivier ; 3e do, Patrick Durkin. 1er accessit, Errol Bouchette ; 2e do, Gustave Hamel ; 3e do, Edouard Letendre.

Histoire du Canada.—1er prix, Blaise Letellier ; 2e do, Clovis Arsenault ; 3e do, Edouard Taschereau ; 1er accessit, Rosario Morissette ; 2e do, Gustave Hamel ; 3e do, Alfred Castonguay.

Instruction religieuse.—1er prix, Clovis Arsenault ; 2e do, Edouard Taschereau ; 3e do, Albert Rousseau ; 1er accessit, Gustave Hamel ; 2e do, Errol Bouchette ; 3e do, Téléphore Simard.

Prix extraordinaire de grec fondé par le Rév. M. B. O'Reilly.—1er prix, Clovis Arsenault ; 2e do, Patrick Durkin.

SECONDE.

Excellence.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Joseph Simard. 1er accessit, Louis Fortier ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Abraham Vaillancourt ; 4e do, Egide Gingras. Mentions honorables : Omer Beaubien, Edouard Langelier, F.-X. Feuiltault, Victor Lessard, Guillaume Lyonnais, Philippe Bédard, Ludovic Brunet, André Michaud, Séraphin Maheu, Jean-Charles Routhier, James Jennings, Pierre Ruel, Philippe Joicœur, Alfred Rhéaume, Joseph Edge, Arthur Blouin.

Narration française et latine.—1er prix, Albert Dion ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Abraham Vaillancourt. 1er accessit, Edouard Plamondon ; 2e do, Philippe Bédard ; 3e do, André Michaud ; 4e do, Omer Beaubien.

Version latine.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Joseph Simard. 1er accessit, Albert Dion ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Omer Beaubien ; 4e do, Abraham Vaillancourt.

Thème latin.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Joseph Simard. 1er accessit, Cyrias Roy ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Egide Gingras ; 4e do, F.-X. Feuiltault.

Version grecque.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Albert Dion. 1er accessit, Abraham Vaillancourt ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Joseph Simard ; 4e do, Egide Gingras.

Thème grec.—1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Edouard Plamondon. 1er accessit, Cyrias Roy ; 2e do, F.-X. Feuiltault ; 3e do, Philippe Bédard ; 4e do, Guillaume Lyonnais.

Vers latins.—1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Edouard Plamondon ; 3e do, Albert Dion. 1er accessit, Jean-Charles Routhier ; 2e do, Edouard Langelier ; 3e do, Louis Fortier ; 4e do, Cyrias Roy.

Exercices anglais.—1er prix, John Aylward ; 2e do, Abraham Vaillancourt ; 3e do, James Jennings. 1er accessit, Cyrias Roy ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Omer Beaubien ; 4e do, Emile Bélanger.

Récitation anglaise.—1er prix, Edouard Plamondon ; 2e do, John Aylward ; 3e do, James Jennings. 1er accessit, Emile Bélanger ; 2e do, Ludovic Brunet ; 3e do, Abraham Vaillancourt ; 4e do, Albert Dion.

Arithmétique.—1er prix, Omer Beaubien ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Léon Marmette. 1er accessit, Joseph Simard ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, F.-X. Feuiltault ; 4e do, Edmond Valin.

Histoire moderne.—1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Omer Beaubien. 1er accessit, Édouard Plamondon ; 2e do, Napoléon Picher ; 3e do, Albert Dion ; 4e do, Cyrias Roy.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Simard ; 2e do, Cyrias Roy ; 3e do, Édouard Plamondon. 1er accessit, Omer Beaubien ; 2e do, Guillaume Lyonnais ; 3e do, Louis Fortier ; 4e do, Pierre Ruel.

Prix extraordinaire de grec fondé par le Révérend M.-B. O'Reilly.—1er prix, Édouard Plamondon ; 2e do, Cyrias Roy.

TROISIÈME.

Excellence.—1er prix, Siméon Bernard ; 2e do, Théodore Trépanier ; 3e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Pierre Faucher ; 2e do, Thomas Lefebvre ; 3e do, Prisque Masson ; 4e do, Antoine Taschereau. Mentions honorables : Ernest de Varennes, Jules Constantin, Joseph Pouliot, Abel Rochette, Philippe Legendre, Ephraïm Bédard, Patrick Duff, Napoléon Poulin, Honoré Goulet, Zoël Huot, Auguste Beaudry, Théodore Mercier, F.-X. Goulet, Aurèle Grenier, Joseph Boucher, Pierre Bédard, Ulric Boillard, Joseph Gagnon, Rosario Pâquin, Ferdinand Chamberland, Henri Fannings.

Narration française.—1er prix, Thomas Lefebvre ; 2e do, Ernest de Varennes ; 3e do, Théodore Trépanier. 1er accessit, Jules Constantin ; 2e do, Prisque Masson ; 3e do, Pierre Faucher ; 4e do, Joseph Gingras.

Version latine.—1er prix, Siméon Bernard ; 2e do, Théodore Trépanier ; 3e do, Prisque Masson. 1er accessit, Thomas Lefebvre ; 2e do, Joseph Gingras ; 3e do, Pierre Faucher ; 4e do, Joseph Pouliot.

Thème latin.—1er prix, Siméon Bernard ; 2e do, Pierre Faucher ; 3e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Théodore Trépanier ; 2e do, Thomas Lefebvre ; 3e do, Prisque Masson ; 4e do, Antoine Taschereau.

Version grecque.—1er prix, Siméon Bernard ; 2e do, Pierre Faucher ; 3e do, Théodore Trépanier. 1er accessit, Thomas Lefebvre ; 2e do, Prisque Masson ; 3e do, Ernest de Varennes ; 4e do, Philippe Legendre.

Thème grec.—1er prix, Pierre Faucher ; 2e do, Siméon Bernard ; 3e do, Joseph Gingras. 1er accessit, Prisque Masson ; 2e do, Théodore Trépanier ; 3e do, Thomas Lefebvre ; 4e do, Antoine Taschereau.

Vers latins.—1er prix, Joseph Gingras ; 2e do, Thomas Lefebvre ; 3e do, Siméon Bernard. 1er accessit, Antoine Taschereau ; 2e do, F.-X. Goulet ; 3e do, Napoléon Poulin ; 4e do, Pierre Faucher.

Arithmétique.—1er prix, Thomas Lefebvre ; 2e do, Théodore Trépanier ; 3e do, Pierre Faucher. 1er accessit, Prisque Masson ; 2e do, Siméon Bernard ; 3e do, Jules Constantin ; 4e do, Ernest de Varennes.

Histoire du moyen-âge.—1er prix, Antoine Taschereau ; 2e do, Siméon Bernard ; 3e do, Théodore Trépanier. 1er accessit, Ernest de Varennes ; 2e do, Joseph Gingras ; 3e do, Auguste Beaudry ; 4e do, Patrick Duff.

Exercices anglais.—1er prix, Patrick Duff ; 2e do, Théodore Trépanier ; 3e do, Jules Constantin. 1er accessit, Alphonse Lemoine ; 2e do, Ernest de Varennes ; 3e do, Prisque Masson.

Récitation anglaise.—1er prix, Patrick Duff ; 2e do, Antoine Taschereau ; 3e do, Ernest de Varennes. 1er accessit, Siméon Bernard ; 2e do, Alphonse Lemoine ; 3e do, Théodore Trépanier.

Instruction religieuse.—1er prix, Siméon Bernard ; 2e do, Antoine Taschereau ; 3e do, Théodore Trépanier. 1er accessit, Pierre Bédard ; 2e do, Honoré Goulet ; 3e do, Thomas Lefebvre ; 4e do, Joseph Gingras.

Prix extraordinaire de grec fondé par le Révérend M.-B. O'Reilly.—1er prix, Pierre Faucher ; 2e do, Siméon Bernard.

QUATRIÈME.

Excellence.—1er prix, Adélar d Gagnon; 2e do, George Côté; 3e do, François Pelletier. 1er accessit, Amédée Gosselin; 2e do, Alfred Morisset; 3e do, Wilfrid Bolduc. Mentions honorables: Eugène Audet, Joseph Rouillard, Raphaël Pâquet, Cléophas Simard, Ludger Genest, Joseph Lebel, Louis Beaudet, Adjudor Potvin, Joseph Francœur, Jean Lortie, Eusèbe Crépin, Arthur Pettigrew, Charles DeGuise, Auguste Côté, Pierre Pelletier, Emile Côté, Alfred Dubois.

Version latine.—1er prix, Charles DeGuise; 2e do, Adélar d Gagnon; 3e do, Joseph Rouillard. 1er accessit, George Côté; 2e do, Wilfrid Bolduc; 3e do, Amédée Gosselin.

Thème latin.—1er prix, Adélar d Gagnon; 2e do, Amédée Gosselin; 3e do, Wilfrid Bolduc. 1er accessit, George Côté; 2e do, Eugène Audet; 3e do, Louis Beaudet.

Langue grecque.—1er prix, François Pelletier; 2e do, Amédée Gosselin; 3e do, George Côté. 1er accessit, Adélar d Gagnon; 2e do, Alfred Morisset; 3e do, Wilfrid Bolduc.

Vers latins.—1er prix, Adélar d Gagnon; 2e do, Amédée Gosselin; 3e do, Alfred Morisset. 1er accessit, Eugène Audet; 2e do, Arthur Pettigrew; 3e do, Wilfrid Bolduc.

Arithmétique.—1er prix, George Côté; 2e do, Adélar d Gagnon; 3e do, Adjudor Potvin. 1er accessit, Raphaël Pâquet; 2e do, Alfred Morisset; 3e do, Amédée Gosselin.

Histoire romaine.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, Wilfrid Bolduc; 3e do, François Pelletier. 1er accessit, Georges Côté; 2e do, Adélar d Gagnon; 3e do, Ludger Genest.

Exercices anglais.—1er prix, René Bauset; 2e do, François Pelletier; 3e do, Joseph Rouillard. 1er accessit, Raphaël Pâquet; 2e do, Charles DeGuise; 3e do, George Côté.

Récitation anglaise.—1er prix, Wilfrid Bolduc; 2e do, François Pelletier; 3e do, George Côté. 1er accessit, Alfred Morisset; 2e do, Adélar d Gagnon; 3e do, Emile Côté.

Géographie.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, François Pelletier; 3e do, Wilfrid Bolduc. 1er accessit, Adélar d Gagnon; 2e do, Georges Côté; 3e do, Ludger Genest.

Instruction religieuse.—1er prix, Alfred Morisset; 2e do, Wilfrid Bolduc; 3e do, François Pelletier. 1er accessit, Ludger Genest; 2e do, Raphaël Pâquet; 3e do, Adélar d Gagnon.

Prix extraordinaire de grec fondé par le Révérend M.-B. O'Reilly.—1er prix, François Pelletier; 2e do, Amédée Gosselin.

PROSODIE.

Excellence.—1er prix, Napoléon Laflamme; 2e do, Eugène Simard. 1er accessit, Alexandre Taschereau; 2e do, Joseph Jobin; 3e do, Alfred Mercier. Mentions honorables: Joseph Guérard, Mendoza Bernard, Josaphat Bernier, Joseph-Armand Bédard, Arthur Fournier, Etienne Cloutier, Joseph Lemieux, Arthur Simard, Louis Dallaire, David Hardy, Téléphore St-Jarre, Damase LaRue, Prosper Synott.

Version latine.—Napoléon Laflamme; 2e do, Eugène Simard. 1er accessit, Joseph Jobin; 2e do, Philippe Garneau; 3e do, Alexandre Taschereau.

Thème latin.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Alexandre Taschereau. 1er accessit, Alfred Mercier ; 2e do, Eugène Simard ; 3e do, Philippe Garneau.

Langue grecque.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Eugène Simard. 1er accessit, Joseph Jobin ; 2e do, Joseph Lemieux ; 3e do, Etienne Cloutier.

Vers latins.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Alexandre Taschereau. 1er accessit, Joseph Guérard ; 2e do, Alfred Mercier ; 3e do, Armand Bédard.

Arithmétique.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Joseph Jobin. 1er accessit, Joseph Lemieux ; 2e do, Philippe Garneau ; 3e do, Elzéar Fiset.

Histoire romaine.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Alexandre Taschereau. 1er accessit, Arthur Simard ; 2e do, Arthur Fournier ; 3e do, Joseph Jobin.

Exercices anglais.—1er prix, Alexandre Taschereau ; 2e do, Elzéar Fiset. 1er accessit, Napoléon Laflamme ; 2e do, Eugène Simard ; 3e do, Louis Dallaire.

Récitation anglaise.—1er prix, Alexandre Taschereau ; 2e do, Napoléon Laflamme. 1er accessit, Alfred Mercier ; 2e do, Eugène Simard ; 3e do, Philippe Garneau.

Géographie.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Alexandre Taschereau. 1er accessit, Arthur Simard ; 2e do, Eugène Simard ; 3e do, Arthur Fournier.

Instruction religieuse.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Louis Dallaire. 1er accessit, Alfred Mercier ; 2e do, Alexandre Taschereau ; 3e do, Joseph Guérard.

Prix extraordinaire de grec fondé par le R^{ev}. M. B. O'Reilly—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Eugène Simard.

CINQUIÈME.

Excellence.—1er prix, Eric Dorion ; 2e do, Joseph Audet ; 3e do, Edmond Papillon. 1er accessit, Alfred Catellier ; 2e do, Wilfrid Carrier ; 3e do, Azarie Bédard. Mentions honorables : Adolphe Belisle, Adalbert Guillot, Alphonse Blouin, Louis Bérubé, Arthur Vincent, Jules Bigaouette, Charles Guérin, Narcisse LaForce, Joseph de Villers, Léon Côté.

Version latine.—1er prix, Alfred Catellier ; 2e do, Eric Dorion ; 3e do, Edmond Papillon. 1er accessit, Joseph Audet ; 2e do, Wilfrid Carrier ; 3e do, Adolphe Belisle.

Thème latin.—1er prix, Eric Dorion ; 2e do, Joseph Audet ; 3e do, Edmond Papillon. 1er accessit, Alfred Catellier ; 2e do, Adolphe Belisle ; 3e do, Azarie Bédard.

Exercices français.—1er prix, Joseph Audet ; 2e do, Wilfrid Carrier ; 3e do, Azarie Bédard. 1er accessit, Eric Dorion ; 2e do, Edmond Papillon ; 3e do, Alfred Catellier.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Joseph Audet ; 2e do, Adalbert Guillot ; 3e do, Eric Dorion. 1er accessit, Alfred Catellier ; 2e do, Narcisse LaForce ; 3e do, Alphonse Blouin.

Géographie.—1er prix, Adalbert Guillot ; 2e do, Joseph Audet ; 3e do, Eric Dorion. 1er accessit, Edmond Papillon ; 2e do, Alfred Catellier ; 3e do, Pierre Mathieu.

Exercices anglais.—1er prix, Eric Dorion ; 2e do, Narcisse Laforce ; 3e do, Edmond Papillon. 1er accessit, Azarie Bédard ; 2e do, Alfred Catellier ; 3e do, Joseph Audet.

Récitation anglaise.—1er prix, Eric Dorion ; 2e do, Arthur Vincent ; 3e do, Joseph Audet. 1er accessit, Léon Côté ; 2e do, Azarie Bédard ; 3e do, Jules Bigaouette.

Arithmétique et tenue des livres.—1er prix, Narcisse LaForce ; 2e do, Eric Dorion ; 3e do, Edmond Papillon. 1er accessit, Adalbert Guillot ; 2e do, Pierre Mathieu ; 3e do, Louis Bérubé.

Mémoire.—1er prix, Joseph Audet ; 2e do, Eric Dorion ; 3e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Azarie Bédard ; 2e do, Edmond Papillon ; 3e do, Alphonse Blouin.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph de Villers ; 2e do, Elzéar Gariépy ; 3e do, Eric Dorion. 1er accessit, Pierre Mathieu ; 2e do, Charles Guérin ; 3e do, Narcisse LaForce.

MÉTHODE.

Excellence—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Tréflée Delisle. 1er accessit, Ferdinand Rousseau ; 2e do, Eugène Bergeron ; 3e do, Pierre Boisseau. Mentions honorables : Adjudant Rivard, J.-B. Derome, Arthur Smith, Cléophas Labrecque, Arthur Cantin, Charles Rodrigue.

Version latine.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Ferdinand Rousseau. 1er accessit, J.-B. Derome ; 2e do, Charles Rodrigue ; 3e do, Charles Tailhond.

Thèse latin.—1er prix, Tréflée Delisle ; 2e do, Henri Simard. 1er accessit, Pierre Boisseau ; 2e do, Eugène Bergeron ; 3e do, Ferdinand Rousseau.

Exercices français.—1er prix, Tréflée Delisle ; 2e do, Henri Simard. 1er accessit, Adjudant Rivard ; 2e do, Pierre Boisseau ; 3e do, Ferdinand Rousseau.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Eugène Bergeron. 1er accessit, Cléophas Labrecque ; 2e do, Charles-Eugène Côté ; 3e do, Tancrède Goulet.

Géographie.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, J.-B. Derome. 1er accessit, Cléophas Labrecque ; 2e do, Eugène Bergeron ; 3e do, Ferdinand Rousseau.

Exercices anglais.—1er prix, Paul Carbray ; 2e do, Arthur Smith. 1er accessit, Tréflée Delisle ; 2e do, Ferdinand Rousseau ; 3e do, J.-B. Derome.

Récitation anglaise.—1er prix, Pierre Boisseau ; 2e do, Eugène Bergeron. 1er accessit, Tréflée Delisle ; 2e do, Henri Simard ; 3e do, Arthur Smith.

Arithmétique et tenue des livres.—1er prix, J.-B. Derome ; 2e do, Ferdinand Rousseau. 1er accessit, Henri Simard ; 2e do, Paul Carbray ; 3e do, Eugène Bergeron.

Mémoire—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Eugène Bergeron. 1er accessit, Tréflée Delisle ; 2e do, Pierre Boisseau ; 3e do, Adjudant Rivard.

Instruction religieuse—1er prix, Pierre Boisseau ; 2e do, Tréflée Delisle. 1er accessit, Henri Simard ; 2e do, J.-B. Derome ; 3e do, Eugène Bergeron.

SIXIÈME.

Excellence.—1er prix, Côme Morisset ; 2e do, Joseph Bureau ; 3e do, Elzéar Dion. 1er accessit, Napoléon Matte ; 2e do, Docile Brousseau ; 3e do, Edmond Lachance. Mentions honorables ; Alphonse Kéroac, Joseph Dagneau, Richard Alleyn, Joseph Leclerc.

Version latine.—1er prix, Napoléon Matte ; 2e do, Docile Brousseau ; 3e do, Côme Morisset. 1er accessit, Joseph Dagneau ; 2e do, Joseph Bureau ; 3e do, Elzéar Dion.

Thème latin.—1er prix, Elzéar Dion ; 2e do, Côme Morisset ; 3e do, Alphonse Kéroac. 1er accessit, Docile Brousseau ; 2e do, Joseph Bureau ; 3e do, Edmond Lachance.

Exercices français.—1er prix, Joseph Bureau ; 2e do, Elzéar Dion ; 3e do, Côme Morisset. 1er accessit, Joseph Dagneau ; 2e do, Edmond Lachance ; 3e do, Napoléon Matte.

Arithmétique.—1er prix, Edmond Lachance ; 2e do, François Cloutier ; 3e do, Augustin Alarie. 1er accessit, Joseph Bureau ; 2e do, Olivier Pampalon ; 3e do, Joseph Picard.

Mémoire.—1er prix, Wenceslas Lacroix ; 2e do, Côme Morisset ; 3e do, Joseph Bureau. 1er accessit, Alphonse Kéroac ; 2e do, Elzéar Dion ; 3e do, Docile Brousseau.

Géographie.—1er prix, Narcisse Grégoire ; 3e do, Wenceslas Lacroix ; 3e do, Napoléon Matte. 1er accessit, Côme Morisset ; 2e do, Joseph Dagneau ; 3e do, Charles Archer.

Exercices anglais.—1er prix, William Burke ; 2e do, Richard Alleyn ; 3e do, Docile Brousseau. 1er accessit, Napoléon Matte ; 2e do, Joseph Dagneau ; 3e do, Charles Archer.

Récitation anglaise.—1er prix, Côme Morisset ; 2e do, Docile Brousseau ; 3e do, Napoléon Matte. 1er accessit, Narcisse Grégoire ; 2e do, Joseph Dagneau ; 3e do, William Burke.

Histoire ancienne.—1er prix, Napoléon Matte ; 2e do, Wenceslas Lacroix ; 3e do, Joseph Lemieux. 1er accessit, Richard Alleyn ; 2e do, Narcisse Grégoire ; 3e do, Olivier Pampalon.

Instruction religieuse.—1er prix, François Cloutier ; 2e do, Joseph Bureau ; 3e do, Joseph Léteau. 1er accessit, Narcisse Grégoire ; 2e do, Joseph Leclerc. 3e do, Wenceslas Lacroix.

SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix, Charles Morin ; 2e do, François Hardy ; 3e do, Arthur Simard. 1er accessit, Joseph Cinq-Mars ; 2e do, Hugh O'Farrell ; 3e do, Elie Fortier ; 4e do, Edouard Paquet. Mentions honorables : Joseph Landry, Arthur Thérault, Adolphe Simard, Odilon Dupuis, Alfred Myrand, Arthur Lachance, Alonzo Lemay, Robert Paradis, Charles Audet.

Version latine.—1er prix, Charles Morin ; 2e do, François Hardy ; 3e do, Arthur Simard. 1er accessit, Joseph Cinq-Mars ; 2e do, Joseph Landry ; 3e do, Charles Audet ; 4e do, Hugh O'Farrell.

Thème latin.—1er prix, Arthur Simard ; 2e do, Charles Morin ; 3e do, François Hardy. 1er accessit, Joseph Landry ; 2e do, Edouard Pâquet ; 3e do, Hugh O'Farrell ; 4e do, Joseph Cinq-Mars.

Exercices français.—1er prix, François Hardy ; 2e do, Charles Morin ; 3e do, Elie Fortier. 1er accessit, Arthur Simard ; 2e do, Joseph Cinq-Mars ; 3e do, Alonzo Lemay ; 4e do, Odilon Dupuis.

Arithmétique.—1er prix, François Hardy ; 2e do, Henry Graham ; 3e do, Charles Morin. 1er accessit, Elie Fortier ; 2e do, Edouard Pâquet ; 3e do, Odilon Dupuis ; 4e do, Joseph Cinq-Mars.

Exercices anglais.—1er prix, Hugh O'Farrell ; 2e do, Henry Graham ; 3e do, Charles Morin. 1er accessit, Edouard Pâquet ; 2e do, Joseph Cinq-Mars ; 3e do, Arthur Simard.

Récitation anglaise.—1er prix, Hugh O'Farrell; 2e do, Henry Graham; 3e do, Charles Morin. 1er accessit, Charles Audet; 2e do, Edouard Pâquet; 3e do, Elie Fortier.

Mémoire.—1er prix, Charles Morin; 2e do, Arthur Simard; 3e do, Hugh O'Farrell. 1er accessit, Joseph Cinq-Mars; 2e do, Arthur Thériault; 3e do, Edouard Pâquet; 4e do, Hégésippe Dorion.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Cinq-Mars; 2e do, Odilon Dupuis; 3e do, Edouard Pâquet. 1er accessit, Charles Morin; 2e do, Arthur Simard; 3e do, Jules Dorion; 4e do, Joseph Landry.

ÉLÉMENTS.

Excellence.—1er prix, Elzéar Faguy; 2e do, John Brennan. 1er accessit, Edmond Taschereau; 2e do, Arthur Roy; 3e do, Joseph Déry. Mentions honorables: Michel Lambert, Emile St-Pierre, Eugène Frenette.

Version latine.—1er prix, Elzéar Faguy; 2e do, Edmond Taschereau. 1er accessit, Joseph Déry; 2e do, John Brennan; 3e do, Arthur Roy.

Thème latin.—1er prix, Elzéar Faguy; 2e do, John Brennan. 1er accessit, Edmond Taschereau; 2e do, Arthur Roy; 3e do, Joseph Déry.

Exercices français.—1er prix, Elzéar Faguy; 2e do, John Brennan. 1er accessit, Edmond Taschereau; 2e do, Arthur Roy; 3e do, Joseph Déry.

Arithmétique.—1er prix, Elzéar Faguy; 2e do, Eugène Frenette. 1er accessit, John Brennan; 2e do, Arthur Roy; 3e do, Octave Talbot.

Exercices anglais.—1er prix, John Brennan; 2e do, Elzéar Faguy. 1er accessit, Edmond Taschereau; 2e do, Narcisse Turcotte; 3e do, Georges Turcotte.

Récitation anglaise.—1er prix, John Brennan; 2e do, Elzéar Faguy. 1er accessit, Edmond Taschereau; 2e do, Georges Turcotte; 3e do, Narcisse Turcotte.

Mémoire.—1er prix, Elzéar Faguy; 2e do, Edmond Taschereau. 1er accessit, Joseph Déry; 2e do, John Brennan; 3e do, Michel Lambert.

Instruction religieuse.—1er prix, Elzéar Faguy; 2e do, Etienne d'Estimauville. 1er accessit, Joseph Déry; 2e do, Edmond Taschereau; 3e do, George Bernier.

HUITIÈME.

Langue française.—1er prix, Arthur Dugal; 2e do, Mastaï Noël. 1er accessit, Marc Lemieux; 2e do, Cyrille Belisle; 3e do, Joseph Richard.

Mémoire.—1er prix, Arthur Dugal; 2e do, Mastaï Noël. 1er accessit, Marc Lemieux; 2e do, Cyrille Belisle; 3e do, Gaudiose Chrétien.

Arithmétique.—1er prix, Mastaï Noël; 2e do, William Delany. 1er accessit, Edouard Giroux; 2e do, Marc Lemieux; 3e do, Matthew Hearn.

Langue anglaise.—1er prix, Mastaï Noël; 2e do, William Delany. 1er accessit, Arthur Dugal; 2e do, Ignace Sharples; 3e do, Edouard Giroux.

Instruction religieuse.—1er prix, Cyrille Belisle; 2e do, Henri Blanchet. 1er accessit, Arthur Dugal; 2e do, Edmond Talbot; 3e do, Gaudiose Chrétien.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
Bibliothèque de l'Université.....	82
Calendrier de l'Université.....	3
Cardinal Protecteur.....	9
Catalogue du Musée Zoologique.....	111
Collèges affiliés.....	35
Conseil Supérieur.....	9
Conseil de l'Université.....	11
Cours des diverses Facultés (1881-82).....	37
Faculté de Théologie.....	13
Faculté de Droit.....	15
Faculté de Médecine.....	17
Faculté des Arts.....	21
Distribution des Prix au Petit Séminaire (1880-81).....	xvii
Gradués de l'Université jusqu'en 1880.....	87
Gradués de l'Université pendant l'année 1880-81.....	100
Grand Séminaire de Québec (1880-81).....	iv
Grands Séminaires affiliés.....	86
Liste des dons faits à l'Université (1880-81).....	113
Liste des élèves et étudiants (1880-81).....	23
Matières des épreuves pour l'inscription et le Baccalauréat (1880-81).....	106
Organisation de l'Université.....	69
Organisation de l'enseignement dans les diverses Facultés.....	70
Personnel de l'Université.....	11
Faculté de Théologie.....	10
Faculté de Droit.....	15
Faculté de Médecine.....	17
Faculté des Arts.....	21
Petit Séminaire de Québec (1880-81).....	vi
Prix et médailles décernés à la fin de l'année 1880-81.....	102
Prix des cours dans les diverses Facultés.....	104
Rapport du Recteur (1880-81).....	48
Rapport du Vice-Recteur à Montréal (1880-81).....	51
Règlements de discipline.....	80
Règlements concernant les élèves internes à Québec.....	85
Séminaire de Québec (1880-81).....	iii
Saint-Thomas d'Aquin, conférence.....	53